

JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

**Le Président Tebboune : "L'Algérie nouvelle aspire à la modernité et s'attache à son histoire et authenticité"**

P. 5

RENCONTRE GOUVERNEMENT - WALIS

**Pour une approche participative en matière de planification et de gestion économiques**

P. 3

## REFORME DU SECTEUR DE LA COMMUNICATION

# Les premiers chantiers en voie de lancement

La réforme du secteur de la communication semble prendre forme, avec l'annonce, hier, à la radio nationale, par le ministre de la communication, Amar Belhimer de l'ouverture imminente du dossier des chaînes de télévision satellitaires de statut privé de droit étranger, qui n'en constituent pas moins des acteurs dynamiques du paysage audiovisuel national et dont l'organisation et le fonctionnement nécessitent un nouveau cadre réglementaire. Un atelier est prévu demain sur les sites électroniques d'information, en prélude à un travail "d'encadrement juridique" annoncé également par Belhimer.

P. 4  
DKnews



### INVESTISSEMENT

**"Vers une révision de la réglementation en faveur de l'investissement"**

P. 3

RECETTES DOUANIÈRES :

**"Hausse de 7% en 2019"**

P. 6

ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE ALGÉRIE-UE :

**"Consultation des opérateurs et experts"**

P. 6

BREXIT:  
**Londres refusera que l'UE lui impose ses règles**

P. 24

### SANTÉ

PHYTO

**6 plantes qui font les jambes légères**

P.p 12-13

### FOOTBALL

LIGUE 1 (18<sup>e</sup> JOURNÉE) :

**Le CRB conforte sa position de leader, l'ESS s'offre le derby des Hauts-Plateaux**

P. 22



ECONOMIE NUMÉRIQUE

**L'Espagne approuve la taxe sur le numérique**

P. 16

«PRÉTENDUE RÉCLAMATION DES FORCES DE MAINTIEN DE L'ORDRE»:

**DÉMENTI CATÉGORIQUE DE LA DGSN**

P. 24

**ENERGIE - HYDROCARBURES****Le ministre de l'Énergie rend hommage à M. Brahimi, doyen des pétroliers foreurs algériens**

Lors de sa rencontre avec M. Brahimi au siège du ministère, M. Arkab a mis en exergue "son riche parcours professionnel exceptionnel et sa précieuse contribution dans le secteur pétrolier en Algérie, en souhaitant faire bénéficier la génération future de sa longue expérience notamment dans le domaine du forage", selon la même source.

M. Brahimi s'est dit pour sa part, "très satisfait et très ému" par cet hommage et par cette reconnaissance du secteur de l'énergie à son parcours et son expérience.

Considéré par ses pairs comme "le maître des foreurs", M. Brahimi a permis d'assurer le suivi de l'activité des forages en exploitation après la décision des nationalisations des hydrocarbures en 1971 et a été à l'origine de la création de l'Institut algérien du pétrole (IAP) qui a formé des centaines de jeunes algériens dans les métiers de forage pétrolier avec des niveaux de qualifications élevés.

Il a, aussi, à son actif plusieurs performances dans le domaine de l'extinction des grandes éruptions sur des champs d'extraction pétroliers à travers le monde.

Natif de la ville de Ménéa (wilaya de Ghardaïa), M. Brahimi, autodidacte, a décroché à 17 ans son premier poste d'ouvrier de plancher, puis le poste de second, et celui de maître-sondeur de forage, est-il noté dans le communiqué.

**ALGÉRIE - TUNISIE****Session de formation à Alger au profit d'une délégation de la Protection civile tunisienne**

Une délégation de la Protection civile tunisienne a entamé dimanche une session de formation à Alger, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Protection civile.

Cette session de formation qui se poursuivra jusqu'au 5 mars prochain "intervient dans le cadre de la mise en œuvre du Procès verbal de la réunion du Comité technique mixte algéro-tunisien pour la coopération dans le domaine de la Protection civile, tenue juin dernier à El Tarf", a précisé la même source.

Destinée à 15 éléments féminins de la Protection civile tunisienne, tous grades confondus, cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Tunisie dans le domaine de la Protection civile, a ajouté la même source. Lors de la réunion de coordination conjointe entre les services de la Protection civile des deux pays voisins, tenue l'été dernier à El Tarf, l'accent a été mis sur l'impératif de améliorer les opérations d'intervention pour la sauvegarde du potentiel forestier situé entre les frontières algéro-tunisiennes et la coordination des efforts entre les services de la Protection civile des deux pays pour faire face aux phénomènes des inondations récurrentes, notamment sur la bande frontalière.

L'ordre du jour de la réunion avait porté sur des thèmes ayant trait, entre autres, à la formation des équipes spécialisées ainsi que les mesures préventives, notamment l'information préventive de proximité relative à la prévention des risques majeurs. Cette réunion technique d'évaluation s'inscrivait dans le cadre du protocole de coopération signé en 1985 entre les deux pays voisins.

**ACCIDENTS DE LA CIRCULATION  
45 décès et 1.494 blessés en une semaine (Protection civile)**

Quarante-cinq (45) personnes sont décédées et 1.494 autres ont été blessées dans 2.323 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période du 9 au 15 février en cours, a indiqué hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Alger avec 10 personnes décédées et 153 autres blessées suite à 155 accidents de la route, précise la même source.

Concernant les secours à personnes, les éléments de la protection civile ont effectué, durant la même période, 16.972 interventions ayant permis la prise en charge de 16.049 personnes blessées et malades.

Par ailleurs, 1.036 autres interventions ont été effectuées pour procéder à l'extinction de 732 incendies urbains, industriels et autres, ainsi que 5.463 interventions pour l'exécution de 4.725 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

**HADJ****Signature d'une convention-cadre entre l'ONPO et l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader de Constantine**

Une convention-cadre a été signée, hier à Alger, entre l'Office National du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) et l'université des sciences islamiques Emir Abdelkader de Constantine (USIC), en vertu de laquelle l'USIC assure la formation des cadres de l'Office et du personnel en charge de l'opération du Hadj. La signature de cette convention s'est déroulée en marge de l'ouverture officielle du Salon national du Hadj et de la Omra au Palais des expositions (Pins Maritimes-Alger), en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi.



En vertu de cette convention, "l'USIC se charge, à l'avenir, de superviser la formation des différents cadres relevant de l'ONPO et du personnel en charge de l'opération du Hadj, en leur dispensant une formation scientifique et de jurisprudence, conformément à la Charia, dans le but de leur permettre de s'acquitter convenablement de leur noble mission envers les Hadjjs lors de leur séjour dans les Lieux Saints de l'Islam".

**ALGER****Distribution prochaine de 100 logements sociaux dans la commune de Birkhadem**

Près de 100 logements sociaux seront distribués "prochainement" aux familles résidant dans des habitations exigües et des haouchs dans la commune de Birkhadem à Alger, a-t-on appris hier du président de la même commune.

1300 dossiers de familles occupant des bidonvilles, des habitations précaires, et des haouchs attendent d'être relogées, outre les 3000 dossiers de demandeurs de logements sociaux, a affirmé le président de l'APC de Birkhadem, ajoutant que sa commune avait bénéficié d'un quota de 750 unités lors de l'exercice 2018-2019, ayant été distribuées aux familles de plusieurs quartiers, à l'instar des chalets des Orangers, la route de Saoula, Djenane Sfari et Charbonnier.

**LUTTE CONTRE LE DROGUE  
Tlemcen : saisie de plus de 282 kg de kif traité à Sebdo**

Les éléments de la brigade régionale de lutte contre les stupéfiants des Douanes algériennes et des brigades polyvalentes de Sebdo et d'El Aricha en collaboration avec des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont saisi dernièrement 282,5 kg de kif traité, a-t-on appris hier de la Direction régionale des Douanes de Tlemcen. L'opération a été rendue possible après que les éléments précités aient tendu une souricière dans les environs de la daïra de Sebdo (30 km au sud de Tlemcen) pour appréhender un individu et saisir la quantité de drogue, a indiqué la même source, qui a précisé que la marchandise était soigneusement dissimulée à l'intérieur d'un véhicule touristique.

Un individu a été arrêté et présenté devant la justice, a-t-on indiqué de même source.

**TABAC - CONTREFAÇON  
Alger: saisie de 236.000 sachets de tabac à chiquer contrefaits et d'un montant de 1,5 milliard de centimes à Douera**

Les éléments de la section territoriale de la Gendarmerie nationale de Douera (Alger-ouest) ont saisi 236.000 sachets de tabac à chiquer (chemma) contrefaits et un montant de 1,5 milliard de centimes, selon un communiqué du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya d'Alger.

L'opération menée par la section territoriale de la Gendarmerie nationale de Douera s'est soldée par la saisie de 995 cartons contenant 236.000 sachets de tabac à chiquer contrefaits et d'un montant de 1,5 milliard de centimes, soit une valeur totale de 2,214 milliards de centimes, a précisé la même source. Suite à des informations faisant état du déchargement d'une quantité de tabac à chiquer par un camion dans un garage à Douera, les éléments de la section territoriale de la Gendarmerie nationale ont intercepté le camion en question.

Après la fouille du véhicule, il s'est avéré que le conducteur était en possession d'un montant de 1,5 milliard de centimes. La perquisition du garage a ensuite permis de découvrir les quantités de tabac à chiquer incriminées qui ont été saisies, souligne la même source.

Après la finalisation des procédures juridiques, les mis en cause ont été déférés devant les juridictions compétentes.

**BOUIRA****Une rixe mortelle**

Un jeune homme a été mortellement poignardé par un adolescent dans la nuit de dimanche à lundi dans la ville de Lakhdaria (Ouest de Bouira), a-t-on appris lundi de source sécuritaire.

Selon les détails fournis par la même source, le crime a été commis par un adolescent âgé de 17 ans.

Il s'agit d'une rixe, qui a tourné au drame dans la rue du 17 octobre dans la ville de Lakhdaria.

Le père du mineur a conduit directement son fils au commissariat de police, où une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de ce crime.

Selon les premiers éléments de l'enquête, un conflit sur l'argent était à l'origine de la rixe et du crime.

## RENCONTRE GOUVERNEMENT- WALIS

# Pour une approche participative en matière de planification et de gestion économiques

Les participants aux ateliers organisés dans le cadre de la réunion Gouvernement-Walis ont plaidé pour une approche participative en matière de planification et de gestion économiques, notamment en ce qui a trait aux investissements locaux, au foncier industriel et à l'expansion urbaine.

Les recommandations lues lors de la séance de clôture, présidée par le Premier ministre Abdelaziz Djerad, ont souligné que la réussite des programmes de développement est tributaire de l'association de toutes les acteurs au niveau local et de la prise en compte des spécificités et des besoins de chaque région.

Les participants à l'atelier sur «la gestion rationnelle du foncier économique libéré de toute entrave» ont évoqué la problématique de pluralité des centres de décision dans ce domaine, en sus de «la multiplicité, le chevauchement et l'instabilité des textes». A cet effet, ils ont préconisé l'élaboration d'une loi cadre relative au foncier en vue d'unifier et de simplifier le système législatif en la matière. Ils ont également insisté sur l'importance de mettre en place un barème pour la sélection des projets par les autorités locales, à travers l'adoption de normes claires et précises, axées sur la création de richesses, de l'emploi et la production de biens et services alternatifs à l'importation, la réalisation d'un taux d'intégration industrielle et d'un niveau d'autofinancement en sus de l'innovation et de la numérisation.

Parmi les recommandations figurent également la création de banques de données à même de fournir différents indicateurs aux wilayas pour un meilleur choix de projets, l'association des opérateurs privés dans la gestion et la réhabilitation des zones industrielles, le recours aux procédures d'enchères publiques pour l'octroi du foncier en dehors de ces zones et la protection du foncier à travers la possibilité de sa récupération en cas de non lancement du projet dans les délais impartis.

Par ailleurs les participants à l'atelier sur «la Gouvernance renouée et maîtrise de l'expansion urbaine» ont

appelé à la consécration du principe de la démocratie participative à travers l'association des citoyens à la politique d'urbanisme. Ils ont souligné, dans ce sens, que la réalité urbaine actuelle est marquée par plusieurs dysfonctionnements et cumuls visibles sur les plans financier et social, en témoignent la dégradation des relations sociales, le recul du niveau des prestations et le creusement des écarts entre régions, en sus de l'incapacité des zones urbaines à répondre aux exigences du développement en raison de l'épuisement du foncier.

Cette réalité exige de sortir de la centralisation de la conception, de la mise en œuvre et des conceptions sectorielles séparées, selon les participants qui ont proposé la création de bases de données de l'information urbaine, la promotion de la gouvernance intelligente et l'orientation vers des villes intelligentes. Ils ont plaidé, en outre, pour l'actualisation des cadres législatifs relatifs à l'urbanisme et l'adoption d'outils plus efficaces pour le suivi des délais, des coûts et de la qualité de réalisation et la classification des bureaux d'étude ainsi qu'un recensement global des constructions individuelles et leur intégration dans le fichier national.

Les recommandations issues de l'atelier sur «les régions à développer entre ambition de renaissance et obligation d'attraction» ont porté sur la nécessité de diagnostics pour définir les besoins de chaque territoire, ce qui induira l'élaboration d'une cartographie nationale des besoins de développement de chaque région en fonction de ses spécificités.

Ils ont recommandé, par ailleurs, la création d'un Conseil national pour la montagne, d'un Fond spécial pour les régions montagneuses et le

développement de l'économie montagnaise, outre l'augmentation des projets de routes et de transport visant à désenclaver ces régions et le développement de régions économiques dans les wilayas frontalières ainsi que des mesures incitatives au profit des investisseurs et des jeunes porteurs de projets, souhaitant créer une activité dans les régions qui connaissent un retard de développement.

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait présidé, dimanche, l'ouverture de la rencontre Gouvernement-Walis, qui s'est déroulée sur deux jours, sous le signe «Pour une Algérie nouvelle: développement humain, transition énergétique et économie numérique», en présence des membres du gouvernement, des wali, des chefs de daïras et des présidents des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC/APW) ainsi qu'un nombre de directeurs d'instances et d'établissements publics.

## Cconcrétiser la nouvelle feuille de route pour la relance de l'investissement et du développement local

Les participants à la rencontre Gouvernement-walis ont valorisé les recommandations issues de cette rencontre ainsi que le discours du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment en ce qui concerne l'attractivité des investissements et le développement local, en le qualifiant de «nouvelle feuille de route» à concrétiser sur le terrain au service du citoyen. Dans une déclaration à l'APS à l'issue de la rencontre, organisée sous le slogan «Pour une Algérie nouvelle», les participants ont mis en avant l'importance de cette réunion qui a été une occasion pour évoquer les défis et les nouveaux enjeux à relever afin

de booster le développement local et contribuer ainsi à la diversification de l'économie nationale. A ce propos, le wali de Naama, Medebbeb Idir, a indiqué que la rencontre Gouvernement-walis a permis d'ouvrir le débat sur le développement économique local et la recherche de solutions pour la promotion des investissements dans les wilayas, ajoutant que le discours du Président Tebboune a renforcé davantage la détermination des walis à relever les défis du développement local. Pour sa part, le wali de Boumerdes, Yahia Yahyten, a assuré que les walis étaient un instrument pour la mise en œuvre de la politique du Gouvernement au niveau local, d'où l'impératif d'œuvrer à la concrétisation de la nouvelle feuille de route pour opérer un changement dans la gestion et l'administration des affaires publiques. «La relance de l'économie nationale est étroitement liée à la capacité des wilayas de drainer les investissements», a-t-il ajouté. Pour le wali d'Annaba, Djamel Eddine Berimi, cette rencontre a été l'occasion d'examiner les obstacles à l'investissement local en vue de leur levée à travers la simplification des procédures administratives, fiscales et douanières et de formuler des propositions visant à stimuler les investissements locaux et les opérateurs». Pour sa part, le wali de Tébessa, Moulati Attallah, s'est dit optimiste quant au nouveau Plan d'action du Gouvernement et aux orientations du Président de la République, notamment en ce qui concerne le développement et le décollage économique local, indiquant que la rencontre a permis de transmettre les préoccupations des régions et de proposer des solutions respectant les spécificités de chaque région». Pour le wali de Skikda, Aïssa Aroua, le rôle des walis est la coordination

entre les différents intervenants pour améliorer le climat de l'investissement au niveau des wilayas. De son côté, le président de l'Assemblée populaire communale (PAPC) d'Alger Centre, Abdelhakim Bettache a indiqué que cette rencontre «a permis des consultations entre l'ensemble des intervenants concernant les questions de développement local», mettant en exergue l'importance des ateliers qui ont permis, a-t-il dit, de soulever les préoccupations de élus locaux. Le PAPC de Mascara, Ameur Sid Ahmed a salué, quant à lui, l'association des élus locaux à cette rencontre qu'il a qualifié «de signe de volonté sincère» à la prise en charge des entraves et problèmes dont souffrent les citoyens, estimant que «le délai d'une année accordé par le Président de la République pour la concrétisation des projets de développement représente un défi à relever». De son côté le wali d'Oran, Abdelkader Djellaoui a déclaré que cette rencontre a été l'occasion de définir les enjeux et les défis à relever en matière de développement local, louant le discours du président de la République appelant au renouveau et à l'ouverture».

La directrice générale de l'Agence nationale de l'aménagement du territoire (ANAT) s'est félicitée, quant à elle, des recommandations des six ateliers organisés dans le cadre de cette rencontre, soulignant l'impératif de passer à la phase de la concrétisation effective sur terrain, proposant dans ce cadre la création d'une instance au niveau du ministère de l'Intérieur chargée du suivi de la concrétisation de ces recommandations. Dans le même cadre, le directeur général de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), Abdelkrim Mansouri a indiqué que la rencontre a permis

## INVESTISSEMENT

# «Vers une révision de la réglementation en faveur de l'investissement, la rentabilité et le gain de productivité»

Une révision de la réglementation sera faite dans le secteur industriel pour encourager l'investissement, la rentabilité et le gain de productivité, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Industrie et des Mines, Ferhat Ait Ali Braham.

Invité du forum économique du quotidien El Moudjahid, le ministre a présenté les projections de son département ministériel sur le court et moyen terme à travers la nouvelle vision du gouvernement dans les secteurs industriel et minier.

Le ministre a fait savoir que la nouvelle vision du gouvernement à ce sujet est basée sur «une politique simple qui encourage l'investissement réel et rentable et le gain de productivité».

Dans ce cadre, il a souligné le travail de son ministère dans le but de la révision des textes législatifs afin de «lever toute opacité et les faibles exploitées par certaines parties».

M. Ait Ali Braham a expliqué que la priorité de son ministère est d'insuffler une dynamique nouvelle «dans ce secteur stratégique pour l'économie nationale» à travers une vision basée sur une politique simple qui encourage l'investissement réel et rentable permettant d'atteindre de réels gains de productivité. «Dans ce cadre nous travaillons d'arrache pied sur la révision des textes législatifs et réglementaires régissant l'investissement local et étranger, et ce, afin de lever tout opacité dans les textes», a-t-il affirmé.

Selon lui, les principaux textes concernés par cette révision sont le code de l'investissement, règle du 51-49 régissant les investissements étrangers en Algérie.

Il s'agit également, a-t-il souligné, de la révision des missions de l'Agence nationale de

développement de l'investissement (ANDI) , la révision de la gestion du foncier industriel et du droit de préemption «qui demeure parmi les principaux obstacles à l'investissement».

Toutes ces questions seront débattues lors d'assises nationales sur l'industrie au cours des prochains mois, a annoncé M. Ait Ali Braham.

Concernant le nouveau code de l'investissement, le ministre a fait avoir que ce code «limitera au maximum le recours aux administrations chargées de gérer le secteur de l'investissement». Selon le même responsable, lorsqu'il s'agira de fonds propres de l'investisseur, ce dernier fera face à des contraintes réduites, contrairement au cas où il s'agit de l'implication de fonds publics ou d'aides fiscales.

De plus, M. Ait Ali Braham a annoncé l'introduction de délais à toutes les administrations impliquées dans l'acte d'investir pour répondre rapidement à toutes les doléances des opérateurs économique. Dans une optique d'offrir une meilleure visibilité aux investisseurs dans la durée, le ministre a plaidé pour le maintien des dispositions du futur code national de l'investissement sur le long terme.

«Lorsque nous promulguons le nouveau code de l'investissement, nous osons espérer qu'il tiendra au moins cinq ans», a-t-il lancé.

D'autre part, il a estimé que le code de l'investissement actuel «offre beaucoup d'avantages matériels visibles, mais de manière discrétionnaire (.). Il subordonne l'acte d'investir au passage par plusieurs couloirs dont tous mènent à une décision discrétionnaire», a-t-il regretté, affirmant que les premières dispositions de ce nouveau code seront présentées dès le mois d'avril prochain.

Par ailleurs, le ministre a évoqué le cas de l'industrie de l'électroménager, notamment celui de l'entreprise nationale ENIEM. Il a ainsi indiqué que l'Algérie compte près de 108 entreprises locales et étrangères d'assemblage dans l'électroménager et l'électronique avec des niveaux d'intégration variables. «Cette concurrence est en quelque sorte à la base des difficultés d'ENIE et d'ENIEM, outre les intrusions politiques administratives», a-t-il estimé, précisant que la problématique ne réside pas dans l'existence de ces entreprises privées mais plutôt dans «des facilités qu'on leur a accordé depuis 20 ans». «Il existe une fiche d'évaluation annuelle du taux d'intégration national de ces entreprises, alors que les moyens notamment techniques n'ont pas été mis en œuvre pour ce type d'évaluation», a-t-il expliqué, estimant «anormal» que cette évaluation soit déclarative.

Il a opté dans ce cadre pour le retour au régime général concernant l'aspect fiscal quant aux assembleurs électroniques et électroménagers dont le taux d'intégration reste faible. «Ils peuvent poursuivre leur activité mais sans les avantages douaniers et fiscaux», a estimé le même responsable. M. Ait Ali Braham a également évoqué l'industrie alimentaire qu'il estime encore «balbutiante» faisant de la transformation tertiaire et non de la transformation en amont. «L'industrie agroalimentaire sera encouragée, dans la mesure où les avantages publics seront accordés à ceux qui font de la transformation locale», a-t-il assuré, désignant les opérateurs économiques qui seront prêts à s'impliquer dans le stockage et dans la création de coopératives pour le captage des surplus de production et produire à partir d'intrants locaux.

Concernant le secteur minier, le ministre a indiqué que certains gisements seront relancés incessement «», notamment s'agissant de la mine de zinc de Oued Amizour (wilaya de Béjaïa) qui est pratiquement à la phase terminale avant le lancement de recherche d'un partenaire fiable.

«Ce gisement va nous faire économiser beaucoup en matière d'importation de zinc. Nous importons près de 100 millions de dollars annuellement alors que nos mines de zinc sont à l'arrêt», a-t-il détaillé. Concernant du gisement de Ghar Djebilet, il a expliqué qu'il s'agit d'un investissement très lourd, notamment du fait de la situation géographique du gisement». Il a ainsi évoqué la nécessité d'études et d'expertises pour connaître l'utilité d'exploiter ce gisement en terme de rentabilité.

En outre, M. Ait Ali Braham, a évoqué le dossier du foncier industriel. A ce sujet, il a fait savoir que le foncier industriel sera soumis à un cahier de charges «extrêmement clair pour éviter d'éventuelles dérives». «On se retrouve avec des terrains que nous pouvons récupérer étant des concessions de quatre à cinq ans».

Par ailleurs, le ministre a appelé les opérateurs économiques opérant dans la filière de la production de ciment à «assumer» la situation de surproduction, notamment à travers le rééchelonnement de leur capacité de production à 30 ou 40%. Concernant le volet de la privatisation des entreprises publiques, notamment à travers des partenariats public-privé (PPP), le ministre a fait savoir que cette question sera étudiée dans le cas de propositions cohérentes des opérateurs privés intéressés.

## L'activité des médias audiovisuels et électroniques nécessite un «encadrement juridique»

Le ministre de la Communication, Porte parole du gouvernement, Amar Belhimer a indiqué mardi à Alger, que l'activité des médias audiovisuels et électroniques nécessitait un "encadrement juridique", en annonçant dans la foulée que les chaînes de télévision relevant du secteur privé "seront de droit algérien".

"Les médias audiovisuels et électroniques seront prochainement encadrés juridiquement car ils sont déjà agréés.

Le problème c'est que ces médias évoluaient dans un secteur de non droit car le mode de gouvernance a fait très peu cas de la place du droit comme mode de régulation (...) le droit de la force et non la force du droit qui a prévalu", a déploré M. Belhimer lors de son passage à "L'invité de la rédaction" de la Chaîne III de la Radio algérienne.

"Nous allons faire rentrer dans la matrice juridique un certains nombre d'activités, comme celles relatives à l'audiovisuel qui obéissent à des droits étrangers en ce moment et qui sont portées par des organes de transmission étrangers.

Parallèlement, nous allons encadrer également l'activité de la presse électronique qui réunit pour le moment quelque 150 sites électroniques.

Nous leur avons donné l'autorisation d'exercer leurs activités en attendant de les encadrer juridiquement à partir de la semaine prochaine", lors du premier atelier de réforme du secteur de la communication, consacré à la presse électronique, prévu jeudi prochain.

Les chaînes de télévision relevant du secteur privé "seront de droit algérien, et nous allons mettre dans la mesure du possible un système qui les mettra sur le satellite algérien ALCOM-SATI", a fait savoir M. Belhimer, affirmant, par ailleurs qu'"aucun site électronique n'est bloqué".

Concernant la liberté de la presse en Algérie, le ministre a indiqué: "Je prône comme cadre commun d'exercice du métier de journaliste, une matrice qui repose sur l'équation liberté-responsabilité", précisant que celle-ci "mettra en harmonie une liberté totale avec abolition du système d'agrément".

Il a plaidé en même temps, pour "un système de responsabilité qui encadre l'exercice de cette liberté" laquelle doit "respecter le droit à l'image d'autrui, l'honneur et la vie privée des personnes".

Il a ajouté que la matrice qu'il défend "repose aussi sur un certains nombre de valeurs partagées relatives à l'éthique et la déontologie, ainsi qu'à l'autorégulation et la régulation de la profession".

Concernant la presse écrite, M. Belhimer a indiqué qu'"il n'y a pas une seule entreprise de presse, publique ou privée, qui soit viable", ajoutant que "toutes les entreprises rencontrent aujourd'hui des difficultés, dont celle de s'adapter à des mutations technologiques". En réponse à une question sur une éventuelle aide de l'Etat pour les journaux en difficulté, le ministre a répondu: "Pour l'instant il n'y a aucun outil financier pour soutenir la presse papier en difficulté puisque le fonds de soutien à la presse n'est plus alimenté depuis 2015". Les moyens de soutiens disponibles en ce moment se limitent aux dettes auprès des imprimeries, la publicité d'Etat, et les maisons de la presse qui mettent des locaux à la disposition des titres de la presse dans différentes wilayas du pays", a-t-il précisé. A propos des moyens de préserver les droits des journalistes, le ministre a souligné l'importance de la mise en place "d'associations et de syndicats représentatifs, actifs, puissants et unitaires, qui valorisent le bon exercice du métier".

## "Le Hirak peut alimenter un système de veille et donner naissance à une nouvelle société civile"

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, a souligné hier à Alger que le Hirak peut à l'avenir, dans le cadre de la refondation de la scène politique, alimenter un système de veille et donner naissance à une nouvelle société civile.

"Il n'est pas question d'enfreindre la poursuite du Hirak qui peut à l'avenir alimenter un système de veille, la naissance d'une nouvelle société civile, d'associations sur de nouvelles bases, et la refondation de la scène politique", a déclaré M. Belhimer, lors de son passage à "L'invité de la rédaction" de la Chaîne III de la Radio algérienne, en soutenant l'appel de ce mouvement à consacrer le 22 février comme une journée nationale.

Il a estimé que "le Hirak est un mouvement populaire autonome béni qui a sauvé l'Etat algérien d'un effondrement annoncé".

M. Belhimer a ajouté que "le Hirak qui est salutaire, fort opportun et légitime, a soulevé un cri de détresse et d'amour pour l'Algérie, et qui a pris conscience d'un état d'effondrement avancé des institutions

de la République. Concernant le changement de mode de gouvernance politique tel que préconisé dans le plan d'action du gouvernement, le ministre a rappelé que ce plan, adopté par le Parlement, "place l'équation politique au premier rang des chantiers ouverts" toute comme "la reconquête des libertés". A ce propos, M. Belhimer a indiqué que parmi les actions inscrites au premier rang figure, entre autres, "une matrice politique qui vise à réhabiliter les institutions de l'Etat sur la base de renouer avec le suffrage universel et de couper la relation entre l'argent et l'exercice du pouvoir", tout en reconnaissant qu'en Algérie "la crise est d'abord de sens politique".

Le nouveau mode de gouvernance, selon lui, "fait appel à l'exercice des libertés de réunion et de



manifestation, à une justice indépendante et moderne, adossée à un système de sécurité des personnes et des biens" et nécessite la mise en place d'un système qui "associe la démocratie représentative

à la démocratie participative", soulignant, dans le même ordre d'idées, l'importance d'un "lien permanent" entre une mobilisation sociale populaire et une représentation politique.

## RÉCUPÉRATION DES FONDS DÉTOURNÉS À L'ÉTRANGER: «Un dispositif sera mis en place»

Le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, a indiqué hier qu'un dispositif relatif à la récupération des fonds détournés à l'étranger allait être mis en place sous la tutelle du ministère de la Justice.

"La récupération de l'argent détourné et dilapidé sera engagée d'une manière résolue et réfléchie", a précisé M. Belhimer sur les ondes de la radio nationale.

En réponse à une question sur les moyens de restituer une partie des capitaux détournés à l'étranger, il a avancé qu'un "dispositif sera mis en place sous l'autorité active du ministère de la Justice", tout en reconnaissant "qu'il sera difficile de récupérer l'essentiel de cet argent".

Il a dans ce sens rappelé que l'opération de recouvrement des biens détournés obéissait à la convention des Nations Unies portant sur la lutte contre la corruption, ratifiée en 2005.

Cependant, souligne M. Belhimer, le niveau d'application de cette résolution diffère d'un pays à un autre: il y a, d'une part, des pays comme les Etats-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne qui sont généralement prêts à coopérer pour la restitution des fonds détournés, et, d'autre

part, des pays comme la France, où atterrir, selon lui, l'essentiel des fonds algériens, qui se montrent "plus permissifs" envers ces fonds.

La loi française, par exemple, "évoque la possibilité de récupérer les capitaux détournés, pas pour les restituer aux pays d'origine, mais pour les verser dans le trésor public français ou dans un fonds destiné à financer l'Agence de coopération et d'aide au développement", soutient encore M. Belhimer.

Le ministre a, par ailleurs, évoqué les objectifs fixés par le gouvernement pour réussir le renouveau économique et social, basé sur les activités à forte intensité d'emploi, la promotion des ressources locales naturelles et humaines avec une réforme profonde du climat des affaires et une lutte contre le "lobby de l'importation" pour "en finir avec le système rentier, l'informel et la bureaucratie".

Il a particulièrement pointé du doigt l'instabilité législative ayant impacté la sphère économique durant les années précédentes, avec un code des marchés publics qui changeait tous les six mois.

Le plan d'action du gouvernement est justement venu "pour sortir de ce champs de mines

et de ruines", soutient le ministre. En réponse à une question sur le financement des programmes inscrits dans ce plan, il a assuré que le Gouvernement n'allait pas puiser massivement dans les réserves de change pour ce faire.

"Si vous êtes un rentier, vous aller dire j'ai encore une marge de deux ans pour financer les différents projets mais ce n'est pas l'intention du gouvernement", a-t-il dit.

Évoquant la réunion gouvernement-walis, le porte parole du gouvernement a salué le "très grand chantier" lancé dans cette réunion, impliquant trois grands chapitres, à savoir la réforme financière, le renouveau économique et la lutte contre le chômage, avec une refonte accélérée des systèmes fiscal, financier, budgétaire et bancaire.

"Il faut prendre le taureau par les cornes pour une bancarisation accélérée et massive afin absorber la liquidité qui se trouve sur le marché informel", a-t-il recommandé.

Il a également souligné la nécessité de revoir le système national des statistiques et de la prospective en soutenant qu'il était "inconcevable de faire des projections valables avec des statistiques vieilles".

## Atelier consacré demain au développement de la presse

Un atelier consacré à l'avant-projet de loi sur la presse électronique se tiendra demain à Alger avec la participation de l'ensemble des professionnels du secteur pour en consacrer le développement et de préciser les fondements organisationnels de son activité. Cet atelier, qui se tiendra à l'Ecole supérieure de journalisme et des sciences de l'information (Enjsi), servira à faire un état des lieux de la presse électronique, à recenser les préoccupations de ses acteurs pour tracer une stratégie participative en vue de la développer et d'en préciser les fondements or-

ganisationnels de son activité. Cet atelier, le premier d'une série d'ateliers prévus sur la réforme du secteur de la communication, réunira l'ensemble des professionnels du secteur, des académiciens, des opérateurs et des experts pour leur soumettre un exposé démonstratif et un avant-projet de texte avant son adoption par l'Exécutif, avait indiqué le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer.

M. Belhimer avait annoncé en janvier dernier, le lancement de chantiers de "réforme globale" du secteur de la Communication, en

associant les différents acteurs du domaine. Ces réformes, qui s'inscrivent dans le cadre des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, seront axées sur "l'indépendance et la liberté de la presse dans le cadre du respect de la vie privée et de l'éthique et de la déontologie, et du rejet de l'injure et de la diffamation", avait fait savoir M. Belhimer. Il avait insisté sur l'impérative (s'agissant notamment de la presse électronique) "adaptation de la loi aux exigences de ce métier qui connaît un développement rapide", afin qu'il soit "au diapason de cette

évolution aux plans législatif et professionnel". Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a instruit, début février, le Premier ministre, Abdelaziz Djerdj, à l'effet de procéder à la "régularisation de la situation juridique des journaux électroniques domiciliés en Algérie". Ces médias seront traités "au même pied d'égalité" que la presse nationale écrite en matière de couverture des activités nationales et officielles et d'accès à la publicité publique, "et ce dans le strict cadre de la loi et de la déontologie de la profession", avait-il affirmé.

## JUSTICE:

### Clôture du 2<sup>e</sup> atelier de formation en faveur des journalistes

Les travaux du 2<sup>e</sup> atelier de formation sur la terminologie et les notions fondamentales de droit organisé sous le thème "Justice pénale et délits de presse", en faveur des journalistes des différents médias nationaux ont pris fin hier.

Organisé par le ministère de la Justice, dans le cadre du programme d'appui au secteur de la Justice, l'atelier de deux jours animé par le professeur en droit, Achene Bouakia, a traité de deux principaux axes: le premier concerne la justice pénale à travers la définition de la terminologie juridique ayant trait à l'action publique et la relation entre la police judiciaire et le procureur de la République et entre ce dernier et le juge d'instruction dans le traitement des affaires délictuelles et pénales jusqu'au procès et les démarches adoptées dans l'application des peines, outre l'explication des articles juridi-

ques qui garantissent les droits des victimes et des accusés, ainsi que les missions de chaque autorité judiciaire.

Dans le cadre du deuxième axe de cet atelier qui a concerné "les délits de presse et les atteintes à l'honneur des personnes", les journalistes ont reçu des explications sur les définitions précises et juridiques de la diffamation, l'injure, l'outrage et l'offense, outre les procédures garanties par la loi pour engager des poursuites à l'encontre de ces délits, notamment en ce qui concerne la plainte, la prescription et la véracité des faits publiés. L'atelier de formation a examiné également le volet pénal et la responsabilité pénale issue des cas de délits, à travers l'explication des peines décidées et les personnes responsables pénalement. Le professeur encadreur a présenté des exemples sur les questions d'ac-

tualité et les informations intéressant l'opinion publique et leur traitement médiatique par la presse nationale, en vue de simplifier les concepts et la terminologie juridique, avec l'explication des lois et articles relatifs aux crimes et délits de presse avant et après la promulgation de la loi sur l'information en 2012 et les amendements prévus dans ladite loi, avec des explications exhaustives sur les peines encourues pour ce genre de crimes, ainsi que les prérogatives accordées aux magistrats dans ce volet.

Le ministère de la Justice avait organisé, les 11 et 12 février, le premier atelier en faveur des journalistes, sur le thème du système judiciaire algérien, son organisation, ses acteurs et les procédures en vigueur dans les différentes juridictions.

# JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID

## RÉVISION DE LA CONSTITUTION : Tebboune: "L'Algérie nouvelle aspire à la modernité et s'attache à son histoire et authenticité"

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé hier que la révision Constitution constitue le premier jalon pour l'édification d'une Algérie nouvelle aspirant au progrès et à la modernité tout en étant attachée à son histoire et à son authenticité.

La révision de la Constitution, dont la formulation est à la charge d'un comité d'experts, "constitue le premier jalon d'une Algérie nouvelle, qui aspire au progrès et à la modernité fortement imprégnés de son histoire et de son authenticité", a souligné le Président de la République dans un message lu en son nom par le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, à l'occasion des festivités de la Journée nationale du Chahid, dont la cérémonie officielle s'est déroulée à Saïda.

L'Algérie, a précisé dans ce contexte M. Tebboune, "ne tolérera jamais l'atteinte à la mémoire des glorieux martyrs de la Révolution".

"L'évocation des héroïques et valeureux Chouhada ravive en nous le souvenir de la noble lutte qu'ils ont menée pour la préservation de l'identité nationale contre toutes les politiques visant la religion du peuple et la francisation de la langue et du lieu", a soutenu le Président de la République, ajoutant que c'est pour être à la hauteur de la confiance des martyrs que "nous nous tenons aujourd'hui comme un rempart contre les manœuvres externes et internes visant à attenter à leur mémoire". "Unissons nos efforts et renforçons notre détermination pour bâtir



ensemble l'Algérie nouvelle tant révé par les glorieux martyrs", a soutenu M. Tebboune, appelant à s'imprégner de la ténacité des Chouhada pour bâtir "une nation forte, prospère, juste et radieuse". "Aussi, forte de sa foi en la noblesse du sacrifice de ses glorieux martyrs grâce auxquels nous vivons librement, l'Algérie s'engage-t-elle à poursuivre la responsabilisation de l'ancien colonisateur pour la restitution de nos biens mémoriels et les ossements de nos

chouhada", a souligné M. Tebboune. Dans son message, le Président de la République a également mis l'accent sur le fait qu'"en chacun de nos martyrs il y a l'histoire d'un héros qui doit être racontée pour transmettre aux générations futures l'amour du sacrifice pour le pays". Et de souligner, à ce titre, que "la jeune génération gagnerait à s'imprégner des leçons des martyrs pour contribuer à la préservation du pays contre les manœuvres de déstabilisa-

tion". "L'évocation de la glorieuse Révolution de Novembre suscite en nous une immense fierté, d'autant qu'elle a été menée par des jeunes qui ont réussi, avec peu de moyens, à faire face à la plus grande tyrannie coloniale que notre pays ait pu subir au cours de son histoire", a souligné le Président de la République. "La meilleure manière de rendre hommage à nos glorieux martyrs et à leurs âmes pures est de se montrer à la hauteur de leur serment en faveur de la souveraineté du pays et de l'unité de son peuple", a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, M. Tebboune a appelé les producteurs, réalisateurs, historiens et scénaristes à multiplier leurs efforts pour "mettre en valeur l'histoire de la Révolution, ses épopées et les combats héroïques des martyrs, hommes et femmes", d'autant, a-t-il relevé, que "la disponibilité des moyens technologiques numériques et audiovisuels permet de concrétiser le projet culturel initié pour la relance de l'action cinématographique".

Le Président de la République a en outre insisté sur l'attribution de noms de Chouhada aux établissements institutionnels et aux sites d'habitation, au lieu de la numérotation.

## Chenine appelle à s'inspirer des valeurs et sacrifices consentis par les martyrs de la guerre de libération

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine a appelé hier à Alger, les générations montantes à s'inspirer "des valeurs nobles, des hauts faits et des sacrifices consentis" par les martyrs de la guerre de libération pour permettre à l'Algérie de recouvrer sa souveraineté nationale, sa liberté et sa dignité. Dans une déclaration à la presse, lors d'une cérémonie organisée par l'APN pour commémorer la Journée nationale du Chahid célébrée le 18 février de chaque année, M. Chenine a indiqué que "l'Algérie qui célèbre cette journée historique connaît actuellement de grandes mutations visant essentiellement à consacrer le véritable sens de l'indépendance et de la liberté chez les générations montantes", d'autant que le peuple algérien "demeure attaché aux principes de la Révolution et aux sacrifices des martyrs de la guerre de libération

nationale qui a également contribué à l'émancipation et à la libération de plusieurs pays arabes et africains".

Cette célébration permet de se remémorer l'histoire, les hauts faits de la guerre de libération et les sacrifices consentis par les martyrs pour recouvrer la liberté et la souveraineté nationale", a-t-il dit, indiquant que "cette journée historique rappelle les sacrifices du martyr qui a choisi de tomber au champ d'honneur pour libérer son pays du joug colonial".

"Grâce aux sacrifices des martyrs et des moudjahidine qui ont embrassé la lutte armée contre la colonisation, nous jouissons aujourd'hui de la liberté et des richesses de ce pays noble", a affirmé M. Chenine, réitérant "l'engagement de l'Algérie à consacrer les valeurs de la Déclaration du 1er novembre et à rester fidèle au serment des Chouhada". Il a

rappelé, à ce titre, "l'attachement du Hirk populaire, lors de toutes ses marches, aux principes de la Déclaration du 1er novembre et aux valeurs et sacrifices des Chouhada et moudjahidine de la glorieuse Révolution qui restera ancrée dans la mémoire des générations montantes et celle de la nation, d'autant que l'Algérie reste ciblée par l'ennemi du passé qui a adopté en février 2005 une loi glorifiant la colonisation".

A cette occasion, une exposition de photos historiques a été organisée, mettant en avant les exploits et les sacrifices des Chouhada et moudjahidine de la glorieuse Révolution ainsi que la contribution de la femme dans la libération du pays de la colonisation, en sus de la présentation d'un nombre d'ouvrages historiques écrits par des historiens algériens et étrangers qui ont soutenu la cause algérienne.

## Le ministère des Affaires étrangères célèbre la journée nationale du Chahid

Le ministère des Affaires étrangères a célébré, hier à Alger, la journée nationale du Chahid par l'organisation d'une cérémonie de recueillement à la mémoire des martyrs de la glorieuse Révolution.

La cérémonie qui s'est déroulée en présence de nombre de moudjahidine et de diplomates, a été marquée par la levée de l'emblème national et la pose d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative érigée dans l'esplanade du ministère à la mémoire des Chouhada.

A cette occasion, le directeur général du Centre des Archives nationales, Abdelmadjid Chikhi a animé une conférence dans laquelle il a mis en avant le rôle des historiens dans la préservation de l'histoire nationale et sa protection de la falsification et de la distorsion.

Appelant, dans ce cadre, les historiens à s'assurer de la véacité des faits par le recours aux documents "qui demeurent au fil des années,

la première source pour l'écriture de l'histoire", M. Chikhi a mis en garde contre "les contrevérités contenues dans certains documents français, officiels notamment".

Dans ce sillage, M. Chikhi a rappelé les tentatives étrangères menées à l'encontre de l'histoire de la Révolution de Novembre visant à "effacer la vérité".

A ce propos, il a cité, à titre d'exemple, la question des "martyrs sans tombes", dont les autorités françaises refusent de dévoiler les endroits où se trouvent leurs dépouilles à l'instar de Chikh Larbi Tebessi kidnappé en 1957 par les forces françaises.

Le conférencier a mis l'accent sur "l'importance d'inculquer l'amour de la patrie et l'unité nationale aux générations montantes", et ce à travers "la valorisation de l'histoire nationale, riches en épopées".

## Bechar : hommage aux 10 Chouhada de la famille Zaoui

Un vibrant hommage a été rendu hier à Bechar aux 10 Chouhada de la famille Zaoui de Bechar, morts les armes à la main dans différents combats et batailles livrés par la glorieuse Armée de libération nationale (ALN) à travers la Zone huit de la wilaya 5 historique.

L'évènement, initié par l'association "Mechaal Echahid", à l'occasion de la célébration de la journée nationale du Chahid (18 février), au musée local du Moudjahid, est "une étape très importante pour mettre en valeur le sacrifice suprême des membres d'une famille entière pour la libération du pays du joug colonial", ont indiqué les responsables locaux de l'association nationale. "Les membres de

la famille Zaoui (morts aux combats) ont tous joués milité au sein du mouvement national.

Les plus connus sont les chouhada Zaoui Diab et Zaoui Ahmed", a-t-on rappelé. Zaoui Diab, un des organisateurs et meneurs des toute premières actions de Fida contre les forces coloniales en juin 1956 à Bechar, est mort au champ d'honneur les armes à la main le 25 octobre 1958 à Bechar.

Zaoui Ahmed, mort en martyr au cours de la bataille de Djebel-Bechar en compagnie du colonel Lotfi, chef de la wilaya 5 et de son adjoint le commandant Farradi, est un exemple du sacrifice suprême pour la liberté de l'Algérie, ont rappelé les responsables de "Mechaal Echa-

hid". Des moudjahidine, citoyens et représentants de la société civile, ainsi que des élèves des différents cycles de l'enseignement, ont pris part à la cérémonie. A l'occasion de la journée nationale du Chahid, plusieurs activités culturelles, sportives et sociales ont été initiées à travers la wilaya notamment au chef lieu de la commune d'El-Ouata (259 km au sud de Bechar), où une cérémonie de recueillement à la mémoire des martyrs de la Révolution du 1er novembre 1954 a été organisée en présence des autorités locales, de responsables locaux de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM) et de citoyens de différentes communes de la wilaya.

## TAMANRASSET : Deux établissements militaires baptisés de noms de Chahid et de Moudjahid

Le 96ème régiment de maintenance et l'établissement régional de maintenance, relevant de la 6ème Région militaire (GRM-Tamanrasset), ont été baptisés hier de noms d'un Chahid et d'un Moudjahid, à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du Chahid. Ils ont été baptisés respectivement du nom du Chahid Ahmed Bahmaoui et du défunt Moudjahid Aghali Abeki, lors de cérémonies présidées par le commandant de la 6e RM, le général-major Mohamed Adjroud et au cours desquelles ont été honorées les familles du Chahid et du défunt Moudjahid. Dans une allocution à cette occasion, le commandant de la 6ème RM a indiqué que la célébration de la journée du Chahid est une reconnaissance des énormes et inoubliables sacrifices qu'ils ont consentis, et la dénomination de ces structures militaires un signe de fidélité exprimé par la génération postindépendance à la mémoire des glorieux martyrs de la Révolution.

Le défunt Moudjahid Aghali Abeki, natif de Tamanrasset en 1920, a rallié en 1957 les rangs de la Révolution dans sa région en tant que Moussabel pour la collecte de dons et de cotisations en faveur de la Révolution, et ce jusqu'au recouvrement de l'Indépendance du pays. Il est décédé le 1er décembre 2001.

Le Chahid Ahmed Bahmaoui est, lui, natif d'In-Salah en 1915 et a commencé à militer en 1959 en approvisionnant la Révolution en ravitaillements (vivres et vêtements) et en assurant la transmission du courrier à travers des déplacements entre les régions d'in-Salah et d'El-Menea.

Il activait alors sous le commandement de Moulay Brahim. Il fut arrêté, sur indication, par les forces coloniales entre El-Menea et El-Bayadh, et fut incendié avec une quarantaine de dromadaires destinés à l'Armée de libération nationale (ANP) en 1959.

La dénomination de ces structures militaires relevant de la 6e RM intervient en application du programme arrêté par le haut commandement de l'ANP visant à baptiser les installations relevant du ministère de la Défense nationale de noms de Chouhada de la glorieuse Révolution, à l'effet de raviver le souvenir de leur immense sacrifice pour que vive l'Algérie dans la liberté et la dignité.

## MOSTAGANEM: Une conférence nationale prochaine sur la guerre de Libération nationale à Achaâcha et aux monts de la Dahra

La commune de Achaacha (est de la wilaya de Mostaganem) abritera aujourd'hui une conférence nationale sur la guerre de Libération nationale à Achaacha et dans les monts de la Dahra, dans le cadre de la journée nationale du chahid célébrée le 18 février de chaque année, a-t-on appris des organisateurs.

La rencontre, qui se tiendra à la bibliothèque de lecture publique "chahid Bouchafa Ahmed", devra regrouper des universitaires et chercheurs de plusieurs universités du pays et traiter du déclenchement de la glorieuse guerre de novembre dans la région d'Achaacha, de l'action révolutionnaire dans les monts de Dahra ouest, du parcours combattant du cheikh Zerrouki Beneddine, du chahid commandant Djillali Bouanaama et de la guerre de libération dans les médias français.

L'action révolutionnaire dans la région de la Dahra, la coordination et l'organisation sur le terrain entre le bassin de Chlef et Achaacha et entre Achaacha et Mazouna (wilaya de Relizane) ainsi que les hauts faits marquants dans la région entre 1954 et 1962 seront également abordés. Des visites seront organisées au profit des élèves à plusieurs sites et monuments historiques dont la grotte de Frachih dans la commune de Nemaria, Ghar Yazrou et la mosquée de Chérâ dans la commune de Achaacha, en plus de la projection d'un film documentaire historique sur la glorieuse guerre de libération nationale.

La rencontre est organisée à l'initiative du centre culturel "chahid Kaddour Belarbi" et du musée de Achaacha en coordination avec le laboratoire de communication et d'information de l'université de Mostaganem et le laboratoire de recherche historique - sources et traductions de l'université d'Oran.

## Un fichier du produits nationaux fin prêt dans six mois

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a affirmé, lundi à Alger, qu'un fichier de produits nationaux était en cours d'élaboration par son département et sera fin prêt dans six mois.

Intervenant à la presse en marge de la clôture de la rencontre Gouvernement-Walis, M. Rezig a souligné que son ministère s'attela actuellement à la collecte d'informations, à travers les différentes wilayas sur les produits fabriqués localement pour obtenir des précisions sur les quantités produites et l'identité des producteurs.

Le fichier en cours d'élaboration permettra de protéger le produit national en ce sens où toute marchandise produite localement sera interdite à l'importation ou impliquera l'imposition de taxes supplémentaires, a-t-il soutenu.

Lire aussi: Industrie: révision des textes réglementaires encadrant le dispositif CKD Et d'ajouter: "grâce à ce fichier nous n'importerons que les produits en manque sur le marché, ce qui nous permettra de réduire la facture des importations sans pour autant perturber l'approvisionnement du marché, en sus de lutter contre le phénomène de la surfacturation".



Le ministre a annoncé, en outre, la tenue prochaine d'une série de rencontres ministérielles avec des opérateurs dans le domaine de l'industrie agroalimentaire, y compris dans la fabrication de jus pour débattre du cahier des charges à la faveur duquel ils s'engageront à augmenter le taux d'intégration

nationale. "On reprochait aux usines de montage CKD/SKD un faible taux d'intégration, mais nous constatons aujourd'hui que le taux est très faible aussi pour l'industrie agroalimentaire", a-t-il fait savoir, ajoutant que les opérateurs activant dans ce domaine seront appelés à réaliser un taux minimum de 40%.

## Des soldes et des marchés spéciaux pour le mois de Ramadhan

Pour ce qui est des préparatifs en cours pour le mois sacré de Ramadhan, M. Rezig a annoncé que le ministère du commerce autorisera, à titre exceptionnel, "les soldes", durant ce mois sacré, de plusieurs produits notamment l'habillement, les chaussures, les appareils électroménagers et la vaisselle.

M. Rezig a annoncé, par ailleurs, "des ventes promotionnelles" des légumes et fruits et des produits alimentaires à des prix raisonnables.

Le ministère s'attelle

à l'organisation de foires pour la vente des produits locaux, ouvertes aux différents commerçants. "Il est envisageable de recourir à la limitation des marges de bénéfices pour certains produits de large consommation en coordination avec le ministère de l'agriculture", a ajouté le ministre.

Lire aussi: Commerce: réguler le marché et faire face aux intermédiaires Concernant le lait, M. Rezig a fait état de la constitution d'un dossier qui sera soumis au gouver-

nement sur les dysfonctionnements enregistrés en matière de distribution des sachets de lait subventionné.

Selon le ministre, 70 % des dysfonctionnements sont dus au détournement de la poudre de lait destinée à la vente, par les laiteries, vers la fabrication d'autres produits laitiers.

"Quelques mois auparavant, le ministère ne disposait pas d'informations détaillées sur les réseaux de distribution du lait subventionné, mais maintenant nous

maitrisons totalement le circuit de distribution et à l'issue d'enquêtes, il s'est avéré que plusieurs laiteries privées et publiques sont impliquées dans le détournement de la poudre de lait destinée à la vente et ce à des fins commerciales", a précisé le ministre.

Le ministre a menacé les laiteries concernées de fermeture, si elles "ne respectent pas les lois de la République", d'autant plus que l'Etat dépense près de 34 milliards de DA/an pour subventionner le lait.

## EXPORTATION VERS L'AFRIQUE:

### Une convention-cadre entre Logistrans et le club des industriels de la Mitidja

Le groupe public de transport terrestre de marchandises et logistique et le Club des Entrepreneurs et Industriels de la Mitidja (CEIMI) ont signé récemment une convention-cadre pour l'accompagnement à l'export des produits algériens vers des pays africains, a indiqué lundi le groupe dans un communiqué.

"Dans le cadre du partenariat public-privé, le groupe de transport terrestre de marchandises et logistique (Logistrans) et le Club des Entrepreneurs et Industriels de la Mitidja (CEIMI) ont signé, le 13 février 2020, une convention-cadre pour renforcer leurs relations commerciales dans le domaine de transport et de la logistique et plus particulièrement, dans l'accompagnement à l'export de la production nationale vers la Tunisie et les pays du Sahel (Niger, Mali, Mauritanie et le Sénégal)", a précisé la même source.

Logistrans assure depuis 2019 des dessertes terrestres régulières vers ces pays, souligne le communiqué.

Les exportateurs qui recourent à cette formule ne supportent que 50% des coûts de transport, tandis que les 50% restant sont réglés directement à Logistrans par le ministère du Commerce par le biais du Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE), explique le groupe public.

"La simplicité de cette formule qui a l'avantage d'avoir déjà fait ses preuves, intéresse d'ores et déjà de nouveaux exportateurs parmi le millier d'adhérents du CEIMI", note le groupe public de transport terrestre de marchandises et logistique.

## TRANSPORT DE MARCHANDISES:

### La nouvelle start-up "Opticharge" lance sa plateforme logistique digitale

"Opticharge", une nouvelle startup algérienne spécialisée dans le service de la logistique, a procédé lundi à Alger au lancement officiel de sa plateforme digitale destinée aux expéditeurs et transporteurs de marchandises.

Il s'agit d'une plateforme techno-logistique qui met en relation en temps réel les expéditeurs parmi les industriels et les transporteurs de marchandises.

Présent à la cérémonie de lancement, Fardjellah Benaïssa, cofondateur avec Ahmed Badaoui de cette startup, a expliqué que son entreprise ambitionne de "résoudre la problématique du transport logistique de marchandises en Algérie avec des coûts réduits.

"Nous nous fixons comme objectif principal la réduction des coûts de la logistique qui impactent de manière significative le prix finaux des produits en Algérie, où le coût logistique représente en moyenne 35% du prix du produit", a détaillé M.Benaïssa.

Opticharge, a-t-il enchaîné, œuvre à réduire la facture des expéditeurs et transporteurs en s'inscrivant sur la plateforme électronique qui leur donne accès à une liste de propriétaires de flotte et conducteurs pour exporter leurs marchandises.

La plateforme permet, d'autre part, à ses utilisateurs de suivre le déplacement de leurs marchandises et camions en temps réel et surtout réduire les intermédiaires.

En plus de procurer une réduction des coûts du transport, Opticharge aura un impact direct sur le trafic routier en réduisant le nombre de camions en circulation et, ce faisant, une baisse de la consommation de carburant par les transporteurs, a-t-il encore précisé.

Créée en 2019 par un financement privé, Opticharge se définit comme un "support numérique" complémentaire pour les industriels et grandes entreprises de logistique qui font, parfois, appel à des sous-traitants pour pouvoir gérer leurs marchandises.

Elle compte déjà quelques 220 entreprises partenaires dans la logistique pour une flotte globale de plus de 1800 camions. D'autres entreprises opérant dans le domaine de la logistique ont accepté de travailler avec Opticharge et utilisent sa plateforme pour optimiser le transport de marchandises, selon ses fondateurs.

APS

## RECETTES DOUANIÈRES

### Hausse de 7% en 2019

Les recettes douanières de l'Algérie se sont établies à 1.097,86 milliards (mds) de dinars en 2019, contre 1.026,28 mds de dinars en 2018, enregistrant une hausse de 7%, a appris hier l'APS auprès de la Direction générale des Douanes (DGD).

Cette amélioration s'explique, essentiellement, par les recouvrements "exceptionnels" qui ont été réalisés, au titre des régulations, par les recettes des Douanes d'Alger port au cours de l'année dernière, qui s'élevèrent à 177,06 mds de dinars, en plus des travaux d'assainissement des comptes de gestion menés par les Douanes, a expliqué la DGD.

Les recettes perçues en 2019 par les Douanes ont servi à alimenter le budget de l'Etat à hauteur de 947,05 mds de dinars, contre près de 882,13 mds de dinars en 2018, en hausse de 7,36 %, précisent les données statistiques de la Direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Selon la même source, les recettes affectées au budget de l'Etat ont représenté une part de 86,26%

de l'ensemble des recouvrements des Douanes durant l'année écoulée.

La part des recettes allouées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) est de près de 93,2 mds de dinars, contre 89,16 mds de dinars, en augmentation de 4,52% durant la période de comparaison déjà citée.

Selon la DEPD, les recettes destinées à la Caisse nationale des retraites (CNR) se sont établies à 50,47 mds de dinars, contre 46,37 mds de dinars, en hausse également de 8,84 Quant aux recettes destinées aux Comptes d'affectation spéciales (CAS), elles se sont établies à 6,06 mds de dinars, contre près de 6,32 mds de dinars, enregistrant, ainsi une baisse de 3,97%.

Pour les recettes affectées aux communes, elles ont reculé de plus de la moitié en 2019, pour totaliser 1,074 milliard de dinars contre 2,294 milliards de dinars en 2018, soit (-53,17%).

### Recettes: hausse appréciable en décembre

L'évolution mensuelle des re-

couvrement effectués par les Douanes, a montré que les recettes douanières ont connu une hausse appréciable de 56,65%, soit l'évolution la plus importante de l'année 2019 pour atteindre ainsi près de 133 millions de dinars contre près de 84,6 millions de dinars en novembre dernier.

En effet, la hausse enregistrée en décembre dernier, a concerné l'ensemble des recettes budgétaires, celles affectées à la CGSCL aux comptes d'affectation spéciales, aux communes et enfin à la caisse nationale de retraite.

Les recettes affectés au budget ont atteint 116,86 millions de dinars (+59,34%), celles alloués au CGSCL ont totalisé près de 9,7 millions de dinars (+37,35%).

La même tendance haussière a été enregistrée par les recettes destinées aux comptes d'affectation spéciales avec 0,830 million de dinars (+78,49%), aux communes avec 107 millions de dinars (+38,51%), et enfin celles destinées à la caisse nationale de retraite avec près de 5,02 millions de dinars (+37,45%).

## AGRICULTURE - MARCHÉS

# Les prix du blé en hausse

Les prix du blé étaient en nette progression hier à la mi-journée, soutenus par la Bourse de Chicago et une parité monétaire euro/dollar avantageuse.

"En pré-ouverture, les cours du blé progressent nettement sur Chicago, intégrant une révision à la baisse de la production de blé en Australie cette année", souligne le cabinet Agritel dans une note.

L'organisme gouvernemental australien Abares a révisé à la baisse son estimation de production, à 15,17 millions de tonnes, contre 15,85 millions le mois dernier. Même si cette révision était attendue, elle acte une production de blé en Australie au plus bas depuis



2008. Par ailleurs, l'euro poursuivait sa baisse, à 1,0830 dollar, favorisant la compétitivité des marchandises européennes.

Sur Euronext, la tonne de blé progressait de 1,50 euro sur l'échéance de mars, à 195,50 euros, comme sur celle de mai, à 193,50 euros, pour environ 31.000 lots échangés. La tonne de maïs, pour sa part, regagnait 75 centimes sur l'échéance de mars à 169 euros et 25 centimes sur le contrat de juin à 172,75 euros, pour près de 500 lots échangés.

## AVIATION

# L'accord de l'Open sky entre l'UE et la Tunisie pourrait être signé en mars

L'Union européenne pourrait signer la convention de l'Open sky avec la Tunisie, au mois de mars 2020, a déclaré, lundi, le ministre tunisien de Transport par intérim, René Trabelsi, dans une déclaration à l'agence TAP.

Trabelsi, qui s'exprimait, au terme d'une audition, tenue à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), par la Commission des Tunisiens à l'étranger, en présence du PDG de Tunisair, Elyes Mnakbi, a affirmé que «la Tunisie est prête à cette ouverture et le transporteur national n'a aucun problème avec ça».

René Trabelsi avait annoncé, en novembre 2019, que la

convention de l'Open Sky, sera signée d'ici la fin du mois de février 2020, au plus tard.

Il avait estimé que cette convention permettra à la compagnie aérienne nationale Tunisair d'améliorer la qualité de ses services.

L'open sky consiste en l'ouverture de l'espace aérien tunisien ainsi que les aéroports nationaux au profit des appareils des différentes compagnies aériennes européennes dans un premier temps.

Dans une seconde étape, des avions d'autres compagnies internationales seront concernés par cette convention.

## INDUSTRIE AUTOMOBILE

# Le marché automobile européen chute de 7,5% en janvier

Le marché automobile européen a chuté de 7,5% en janvier, pénalisé par des changements de réglementation, tandis que les constructeurs français ont particulièrement souffert, d'après des chiffres publiés mardi.

Le groupe Renault (avec Alpine, Dacia, Lada) a fait deux fois moins bien que la moyenne, avec des livraisons en recul de 16,3%, tout comme son rival français PSA (Peugeot, Citroën, DS, Opel, Vauxhall) en baisse de 12,9%, d'après les chiffres de l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA).

Au total, près de 957.000 voitures particulières neuves ont été mises sur les

routes de l'Union européenne. Les quatre principaux marchés se trouvaient dans le rouge: la France (-13,4%), l'Espagne (-7,6%), l'Allemagne (-7,3%) et l'Italie (-5,9%).

Brexit oblige, l'ACEA a établi pour la première fois ses statistiques pour l'UE hors Royaume-Uni, en retraçant les chiffres de 2019 afin de permettre les comparaisons d'une année sur l'autre.

La chute de janvier est sans doute le contrecoup d'un mois de décembre artificiellement gonflé par l'anticipation de changements réglementaires intervenus avec la nouvelle année.

D'une part, l'UE contraint désormais les

constructeurs à respecter un plafond moyen d'émissions de CO2 de 95 grammes par kilomètre, sur leur gamme sous peine de lourdes amendes, afin de lutter contre le réchauffement climatique. D'autre part, plusieurs Etats ont alourdi la fiscalité automobile au 1er janvier, à l'instar de la France qui a mis en œuvre une forte augmentation du malus sur les véhicules les plus polluants.

"Des modifications fiscales majeures annoncées pour 2020 par certains Etats membres de l'UE ont provoqué une anticipation d'immatriculations sur décembre 2019, qui expliquent la chute de janvier", indique l'ACEA dans un communi-

qué. "D'autres facteurs ont joué comme la détérioration du contexte économique et l'incertitude provoquée par la sortie du Royaume-Uni de l'UE", a ajouté l'association des constructeurs.

L'automobile pourrait bien entamer un cycle baissier. Après six années consécutives de croissance, l'ACEA prévoit un recul des immatriculations de 2% en 2020. En janvier, le groupe allemand Volkswagen a cependant bien résisté, confortant sa première place en Europe.

Ses immatriculations ont seulement fléchi de 0,4%, lui permettant d'augmenter de 1,9 point sa part de marché.

## TANZANIE

# La Banque mondiale prête 446 millions de dollars au pays pour lutter contre la pauvreté

Le Fonds d'action sociale de Tanzanie (TASAF), un programme officiel visant à aider les plus démunis à sortir de la pauvreté, a annoncé lundi que la Banque mondiale avait accepté d'accorder au pays un prêt de 1.030 milliards de shillings tanzaniens (environ 445,92 millions de dollars) pour soutenir sa lutte contre la pauvreté.

Le directeur général du TASAF, Ladislaus Mwamanga, a indiqué qu'un total de 2.000 milliards de shillings (environ 865,87 millions de dollars) seraient dépensés au cours des cinq années de la seconde phase de mise en œuvre du TASAF, qui a été officiellement lancé par le président John Magufuli dans la capitale commerciale Dar es

Salaam. Les fonds restants proviendront de divers partenaires de développement, y compris le Fonds de l'OPEP pour le développement international qui a promis de débloquer 50 millions de dollars, a déclaré M. Mwamanga au cours d'un événement retransmis en direct à la télévision.

Selon ce responsable, le programme a pour but de permettre aux personnes démunies de gérer des activités génératrices de revenus.

En lançant le programme, M. Magufuli a ordonné aux autorités de tous les districts et régions de superviser de près la mise en œuvre de la seconde phase du programme du TASAF afin de réaliser les objectifs pré-

vus de lutte contre l'extrême pauvreté chez les Tanzaniens identifiés comme étant vulnérables. M. Magufuli a précisé que le contrôle mené de novembre 2015 à 2017 a recensé un total de 73,561 ménages fantômes et "invisibles" inscrits au programme.

"Nous nous occuperons des personnes concernées qui ne sont pas pauvres et des dirigeants inscrits au programme lors de la prochaine phase pour nous assurer que tous ces défis ne se présentent pas une nouvelle fois", a-t-il noté.

M. Magufuli a salué les donateurs et les partenaires de développement pour leur soutien continu à la mise en place du programme.

## MARCHÉS/CHANGES

# L'euro en léger repli hier

L'euro baissait légèrement hier face au dollar, pénalisé par la publication d'un indicateur allemand décevant dans un marché déjà inquiet des perspectives économiques pour le Vieux Continent. L'euro perdait 0,12% à 1,0822 dollar. La veille, il avait atteint 1,0821 dollar, un niveau plus vu depuis avril 2017. "L'euro s'est écroulé (lundi) à un plus bas en presque trois ans, les inquiétudes concernant l'affaiblissement de la croissance dans la région et les craintes autour de l'impact du coronavirus sur l'économie de la zone euro ont diminué l'attrait des investisseurs pour la monnaie" unique, a commenté Lukman Otunuga, analyste pour FXMT.

Le nombre de contaminations en Chine continentale (hors Hong Kong et Macao) a grimpé hier à 72.300.

Ailleurs dans le monde, environ 900 personnes contaminées ont été recensées dans une trentaine de pays et territoires.

Hier, la devise européenne est également tombée jusqu'à 1,0821 dollar, sans franchir ce seuil, après la publication du moral des investisseurs allemands.

Selon le baromètre de l'institut ZEW, celui-ci a atteint 8,7 points en février, bien en dessous de ce à quoi s'attendaient les analystes.

"Les données ont confirmé que le moteur économique de la zone euro est complètement à bout de souffle", a réagi Naem Aslam, pour Avatrade.

Par ailleurs, la livre sterling demeurait sous pression, notamment face au dollar.

Le négociateur britannique sur le Brexit, David Frost, avait déclaré lundi que le Royaume-Uni entendait négocier avec Bruxelles un accord de libre-échange "d'égal à égal" et n'acceptera pas que l'Union européenne contrevienne à sa liberté de fixer ses propres règles.

Si cela peut être interprété comme une tentative de "montrer les muscles en amont des négociations, avec seulement 10 mois de période de transition, il est facile de comprendre pourquoi les investisseurs parlent sur la baisse de la livre", a souligné Ricardo Evangelista, analyste pour ActivTrades.

"Les probabilités que le Royaume-Uni sorte sans accord (commercial) ont tout simplement augmenté", a-t-il ajouté.

## UE - INDICATEUR

# L'effet du coronavirus sur la croissance sera "temporaire"

Le président de l'Eurogroupe, cénacle des 19 ministres des finances de la zone euro, a dit lundi s'attendre à un impact "temporaire" du nouveau coronavirus sur la croissance européenne. Questionné sur les effets de cette épidémie, Mario Centeno a déclaré à son arrivée à la réunion des ministres à Bruxelles: "Nous surveillons la situation. Nous nous attendons à un effet temporaire". De son côté, le ministre italien des Finances, Roberto Gualtieri, a affirmé en arrivant: "Nous sommes prudents dans nos estimations".

Il a justifié cette prudence par le fait que l'on ne savait pas encore si l'impact de l'épidémie sur l'économie chinoise serait limité "à quelques décimales de PIB" ou davantage.

Dans le premier cas, l'effet serait très limité sur l'Europe, a dit M.Gualtieri.

En présentant jeudi ses prévisions annuelles de croissance pour 2020 et 2021, la Commission européenne avait estimé que l'épidémie de nouveau coronavirus était désormais "susceptible de peser sur l'activité" de la zone euro, tout comme les incertitudes liées au Brexit et les tensions commerciales.

Bruxelles avait toutefois maintenu à 1,2% ses prévisions de croissance pour la zone euro pour 2020 et 2021. "L'apparition et la propagation du coronavirus et son impact sur la santé publique, les vies humaines et l'activité économique sont une source de préoccupation croissante", avait souligné la Commission européenne dans un communiqué.

## TOURISME- BATNA

## Vers la mise en service en 2020 de 3 nouveaux établissements hôteliers

Trois (3) nouveaux établissements hôteliers en cours de construction dans la wilaya de Batna dans le cadre de l'investissement privé seront mis en service durant l'année 2020, a-t-on appris lundi du directeur local du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Riadh Dahmani.

Il s'agit, a précisé à l'APS le même responsable, d'un hôtel dans la commune d'Inoughissen et de deux autres au chef-lieu de wilaya d'une capacité d'accueil globale de 230 lits, soulignant que la réception de ces infrastructures hôtelières permettra de générer 71 postes d'emploi. La même wilaya avait recensé jusqu'à la fin de l'année précédente 19 projets portant réalisation de structures hôtelières d'une capacité d'accueil globale de 2.064 lits qui contribueront à la création de 1 225 postes de travail, selon la même source. L'ensemble des établissements font l'objet d'un suivi et d'un accompagnement réguliers des services locaux du secteur du tourisme dans cette wilaya où sept nouvelles infrastructures du même type (564 lits) sont entrées en service durant les 3 dernières années.

Le représentant local du secteur a indiqué que trois établissements sur le nombre global sont entrés en exploitation en 2017 dans la ville de Batna, un (1) au chef-lieu de wilaya en 2018, ainsi que trois autres en 2019 dans les communes de Timgad et Batna.

Le nombre des hôtels en activité dans la wilaya de Batna, a fait savoir le même responsable, a atteint 17 établissements avec une capacité globale de 635 chambres et 1288 lits, ayant engendré pas moins de 219 postes d'emploi directs. La concrétisation de tous les projets hôteliers en cours permettra de renforcer le nombre des infrastructures touristiques de cette wilaya qui dispose d'importants potentiels touristiques, historiques et naturels, a-t-il dit.

## TIZI-OUZOU

## 146 marchés publics et de 150 locaux attribués aux promoteurs de micro-entreprises

Quelque 146 marchés publics ont été attribués et 153 locaux distribués aux promoteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui ont créé des micro entreprises dans le cadre des dispositifs publics d'aide à la création d'emploi, a-t-on appris hier du directeur local de l'emploi Mustapha Aouici. M. Aouici a indiqué à l'APS que les promoteurs qui ont créé des entreprises dans le cadre des dispositifs gérés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), se sont vu confier durant l'année 2019 un total de 146 marchés sur la commande publique dans le cadre des dispositions de l'article 87 relatif à l'octroi de 20% de la commande publique aux micro-entreprises.

Ces 146 marchés d'un montant global de plus de 174,113 millions de DA ont permis la création de 424 emplois supplémentaires, a souligné M. Aouici qui a indiqué que depuis 2012 le nombre total des marchés attribués au micro entreprises de la wilaya est de 551 pour un montant global de plus de 1,588 milliards de DA et ayant généré 3155 emplois supplémentaires. S'agissant des locaux de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), attribués aux promoteurs ayant créé leurs entreprises dans le cadre des dispositifs de l'ANSEJ, la CNAC et de l'Agence nationale de gestion des micro crédits (ANGEM), ce même responsable a annoncé que sur les 219 locaux réservés à ces promoteurs 153 ont fait l'objet d'attribution par la commission de wilaya.

"Ainsi, les micro entreprises créées dans le cadre des dispositifs gérés par l'ANSEJ, la CNAC et l'ANGEM, en plus du plan de charge octroyé dans le cadre de la commande publique, ont bénéficié de locaux OPGI pour l'allègement des charges locatives et des contraintes liées à l'instabilité de leur localisation", a relevé M. Aouici. Selon un bilan communiqué par ce même directeur, le nombre de dossiers financés par l'ANSEJ durant l'année 2019 est de 290 dont 22 projets en extension et 73 projets initiés par des femmes ayant généré 826 emplois. Par secteur d'activité, la direction de l'emploi a relevé une prédominance de celui des services 52,75% suivi du Bâtiment, travaux publics et hydraulique avec 31%.

La CNAC a financé durant la même année un total de 132 dossiers dont un (1) projet en extension et 28 projets initiés par des femmes ayant permis la création de 323 emplois. Pour ce dispositif Plus de la moitié des projets ont été créés dans le secteur de l'agriculture avec un taux de 56%, suivi de services avec 18%. M. Aouici a rappelé que le nombre d'emploi créés dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant l'année 2019 est de 20 621, dont 583 postes de travail ont été créés dans le cadre du Contrat de travail aidé (CTA), 13 247 dans le cadre des activités classiques, 826 par l'ANSEJ, 323 par la CNAC, 1 653 par l'ANGEM, 1207 dans la fonction publique, 1 605 dans le secteur de l'agriculture et 1177 dans l'artisanat.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS - FIBRE OPTIQUE

## Khenchela : 115 km de fibre optique déployés en 2019 pour raccorder les foyers aux réseaux de la téléphonie fixe et internet

Pas moins de 115 km de fibre optique ont été déployés en 2019 à Khenchela pour raccorder différents quartiers et agglomérations de la wilaya aux réseaux de la téléphonie fixe et internet, a-t-on appris lundi de la cellule de communication de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom.

Selon cette même source, les services d'Algérie Télécom de Khenchela ont réalisé 10 projets visant à raccorder les logements et les établissements publics et privés aux réseaux de l'internet et de la téléphonie fixe à travers la fibre optique, portant la longueur du réseau en fibre optique à 827 km dans cette wilaya.

«Les services techniques d'Algérie Télécom ont procédé durant cette même période à l'installation de 4 nouvelles stations de service internet haut débit de 4<sup>ème</sup> génération (4G) dans les localités de Ras El Ma, commune de Oued Rechache, Belguitane dans la commune de Ain Touila, El Feidh à Babar et El Khroub dans la commune d'El Hamma», a fait savoir la même source, qui a fait part de l'impact de cette opération permettant la couverture de ces régions en matière de téléphonie mobile et internet.

Dans le cadre de la modernisation du système de raccordement des abonnés aux nouvelles technologies à travers la communication via la fibre optique vers les foyers (Idoom fibre), il a été procédé au raccordement de 6.557 clients dans les communes de Khenchela, Babar, et Kais, a-t-on indiqué, précisant que cette technique



permet un débit internet jusqu'à 100 Mégabit/s pour le résidentiel, en attendant sa généralisation prochainement dans les autres communes.

Durant l'année 2019, les services de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom de Khenchela ont également installé 4 nouveaux équipements d'interconnexion qui viennent s'ajouter à 100 équipements similaires déjà existants dans cette wilaya. Les mêmes

services ont procédé durant la même période, dans le cadre de la concrétisation des objectifs tracés par la direction générale d'Algérie Télécom, à la réalisation de 49 projets de modernisation de l'ancien réseau en cuivre et le raccordement des différentes agglomérations répartis à travers les 21 communes de la wilaya aux divers services de raccordement aux réseaux de la téléphonie fixe et l'internet.

## TIARET

## Dotation prochaine des services de police de nouvelles structures

Les services de la police de la wilaya de Tiaret seront dotés prochainement de nouvelles structures, a-t-on appris lundi du chef de Sûreté de wilaya.

Le commissaire divisionnaire Karim Haddadou a annoncé, lors de la présentation du bilan annuel des activités de la sûreté de wilaya, la réception prochaine du nouveau siège de sûreté de daïra de Rahouia et l'achèvement des travaux du siège de sûreté de daïra de Meghila, en attendant l'achèvement des travaux de réalisation des logements de fonction. Les deux sièges

qui seront inaugurés avant l'été, en plus de deux sièges de sûreté urbaine en cours de construction à haï «Amer Meziane» et «Zemala» dans la commune de Tiaret contribueront à la préservation de la sécurité dans les nouvelles cités d'habitation, a-t-il déclaré.

Le commissaire divisionnaire Karim Haddadou a souligné que la Direction de la sûreté de wilaya oeuvre à exploiter l'ex-siège de la sûreté de daïra de Rahouia et le cêlâtatorium de Ksar Chellala qui seront réaménagés et reconvertis en sûreté urbaine ou de la

brigade mobile de la police judiciaire, de même que deux anciens sièges des sûretés de daïras afin de créer deux sièges de sûreté urbaine à Frenda et Sougueur où ils sont situés.

Il a fait savoir que la wilaya de Tiaret a bénéficié d'un laboratoire mobile pour la police scientifique, début d'année dernière, qui a permis d'élucider de nombreuses affaires notamment celles liées aux homicides.

Les services de police de la wilaya ont été dotés, l'an dernier, d'un système de lecture électronique des

plaques d'immatriculation des véhicules, qui a enregistré 694.332 plaques en 2019 permettant l'ouverture d'enquêtes dans plusieurs affaires liées au vol et à la falsification de documents de véhicules, selon le chef de service de la police judiciaire, le commissaire Samir Guerrab.

Il a été également enregistré, l'année dernière, 3.575 affaires de divers crimes et délits avec la saisie de plus de 30,875 kg de résine de cannabis, et de 10,646 comprimés psychotropes.

GRÈVE DES ENSEIGNANTS AU CEM GOUIZI-SAÏD DE BOUIRA  
Les parents d'élèves protestent

Des dizaines de parents d'élèves ont observé lundi matin un mouvement de protestation devant le collège d'enseignement moyen (CEM) Guouizi Saïd de la ville de Bouira pour dénoncer les perturbations née de la grève de quelques enseignants en conflit avec la directrice de l'établissement, a-t-on constaté. "Nos enfants sont pris en otage par un conflit entre la directrice du CEM et les enseignants qui refusent d'enseigner depuis quelques jours", se sont plaints les parents d'élèves.

Sur place, quelques enseignants ont expliqué à l'APS leur refus de travailler par les "mauvaises attitudes" de la directrice, qui, selon



eux, "opère chaque mois de des retenues à tort sur leurs salaires". Une situation qui "ne va pas au profit de nos enfants et nous demandons l'intervention du wali ou du ministre pour mettre un terme à ce genre de situation

qui pénalise l'avenir des élèves", ont réclamé les parents d'élèves. Contacté par l'APS, le directeur de l'éducation, Mourad Bouziane a expliqué qu'une commission composée de deux cadres de la Direction

de l'éducation avait été dépêchée à cet établissement afin d'enquêter sur la situation qui y prévaut depuis quelques jours. "Nous avons reçu une plainte établie par quelques enseignants qui dénoncent des retenues à tort sur leurs salaires, nous sommes en train d'enquêter sur cette affaire et nous allons redresser la situation", a expliqué M. Bouziane. Le directeur de l'éducation a ajouté avoir reçu un représentant des parents d'élèves.

"Nous avons rassuré les parents des élèves. Le dossier est entre nos mains et la situation reprendra son cours normal le plus tôt possible", a-t-il dit.

## ÉDUCATION

## Appel à l'ouverture d'un dialogue entre syndicats et ministère de l'Éducation nationale

Le vice-président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), Belaïdi Mebarek a appelé, lundi à Mascara, le ministère de l'Éducation nationale à ouvrir le dialogue avec les syndicats en vue de dégager des solutions aux problèmes que rencontre le secteur.

Dans une déclaration à la presse en marge du 5e congrès de wilaya de l'UNPEF à Mascara, M. Belaïdi a souligné l'importance d'ouvrir le dialogue avec les syndicats activant dans le secteur de l'éducation en vue d'analyser la situation et de trouver des solutions aux problèmes soulevés.

Le vice-président de l'UNPEF a insisté sur la nécessité d'opérer une réforme globale des programmes éducatifs avec la participation d'experts, de syndicats et de représentants de parents d'élèves pour traiter des déséquilibres en particulier dans les programmes de deuxième génération. Jugeant "légitimes" les revendications soulevées dernièrement par la Coordination nationale des enseignants du primaire, il a rappelé "les engagements pris



par le ministère de l'Éducation nationale depuis 2011 pour la résolution de ces problèmes, et qui sont enregistrés dans les procès verbaux entre l'UNPEF et le ministère".

## ORAN

## Une commission mixte pour lutter contre le commerce informel des animaux et les oiseaux protégés

Une commission mixte de lutte contre le commerce informel des animaux et des oiseaux protégés a été créée récemment dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris lundi auprès de la conservation des forêts.

Cette commission chargée du suivi des animaux et oiseaux protégés est composée de représentants de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, des Douanes, de l'Inspection vétérinaire, d'une structure relevant de la Direction des services agricoles, de la Fédération de wilaya des chasseurs et de l'Association «Chaffailal» d'élevage d'oiseaux et de protection des animaux, a indiqué à l'APS le chef de service protection de la faune et de la flore à la conservation des forêts.

La conservation des forêts prépare activement un arrêté de wilaya pour assurer la protection des

oiseaux et des animaux protégés selon un décret exécutif portant délimitation des espèces d'animaux domestiques, le tout est appuyé par une instruction portant préservation des animaux protégés pour être en conformité avec la convention sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore menacées de disparition (CITES) à laquelle l'Algérie a adhéré, a fait savoir Mohamed Chami, expliquant que cette mesure vise à éradiquer le commerce illégal de mammifères et d'espèces végétales protégées.

Sur la base de cette décision, il sera procédé au contrôle des commerces de vente d'oiseaux dans le but de lutter contre le commerce illégal des animaux protégés tels que la tortue, le hérisson et les oiseaux protégés, à l'instar des chardonnerets et de l'outarde, de

même que d'autres rapaces protégés par le législateur algérien tels que les aiglons et les faucons, selon M. Chami.

«Notre souhait, à travers ces mesures, est d'organiser des campagnes de sensibilisation au niveau des marchés populaires dont souk El Hamri pour réduire le braconnage des oiseaux protégés menacés d'extinction», a-t-il déclaré. Au passage, il a soutenu avoir remarqué au niveau du marché d'El Hamri (souk El Hamri) un commerce, et non des moindres, d'oiseaux protégés, déclarant que «la chasse reste fermée actuellement tant que nous n'avons pas encore recensé le gibier». La chasse ouvre en septembre et boucle le 31 décembre, a-t-il rappelé, en faisant état de l'existence d'une liste d'oiseaux en voie de couplage. La Fédération nationale des chasseurs,

avec ses propres moyens, «fait de grands efforts pour lutter contre la chasse illégale», a indiqué le même responsable, assurant que 85 % des chasseurs formés, sont conscients de l'importance de la préservation des oiseaux protégés, pointant du doigt ceux qui pratiquent le braconnage, de personnes qui, a-t-il dit, «ne sont pas adhérents dans des associations».

La commission de contrôle du commerce d'oiseaux méridionaux protégés dans le cadre de la convention «CITES» aspire à intégrer ces volatiles, même s'ils ne sont répertoriés dans la liste des oiseaux protégés, a souligné la même source, faisant savoir que ces oiseaux méridionaux tels que le perroquet gris nécessitent des mesures réglementaires à l'entrée et la sortie du territoire du pays».

## AIR ALGÉRIE

## Poursuite de la grève du PNC, 40% des vols annulés

La grève du personnel navigant commercial (PNC) de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, enclenchée lundi sans préavis, se poursuivait hier, conduisant à l'annulation de 40% des vols programmés, a affirmé le porte-parole de la compagnie, Amine Andaloussi. Ce même taux a été enregistré lundi, avec l'annulation de 13 vols programmés dont 10 sur des lignes internationales et 3 sur des lignes internes, selon le même responsable. Une cellule de crise a été mise en place pour le suivi de la grève et la gestion des vols avec la reprogrammation de ceux annulés en recourant à des avions de plus grande capacité pour accueillir un maximum de passagers, a-t-il ajouté. M. Andaloussi a confirmé à l'APS la suspension lundi, à titre conservatoire, des 62 grévistes du PNC.

"Hier (lundi), le huissier de Justice a confirmé la vacance de 62 postes de travail suite à cette grève", a-t-il indiqué en ajoutant que "les procédures légales prévues en la matière" seront appliquées aux grévistes.

Dans un communiqué diffusé lundi, Air Algérie avait indiqué que la grève de la corporation du PNC était "illégal". "Air Algérie tient à informer l'opinion publique qu'elle fait face depuis ce matin (lundi) à une grève illégale du personnel navigant commercial", a-t-elle annoncé en précisant qu'elle ne "pouvait pas tolérer le déclenchement d'arrêt de travail sur simple SMS, sans avoir au préalable respecté les procédures réglementaires et légales régissant le droit de grève".

Rappelant qu'elle assurait une mission de service public, Air Algérie assimile cette "façon de faire" à une "prise d'otage des usagers". Cette grève, initiée par le SNPNC (Syndicat National du Personnel Navigant Commercial Algérien), a engendré, selon la compagnie, de "grandes perturbations ainsi que l'annulation de plusieurs vols". Les revendications de ce syndicat concernent principalement les salaires, selon la même source. Depuis 2017, la Direction des ressources humaines d'Air Algérie a entamé des négociations avec l'ensemble des partenaires sociaux (dont le SNPNC) pour une démarche globale qui tient compte de la situation financière de l'entreprise, rappelle le communiqué.

## VIOLENCE

## Promouvoir la citoyenneté numérique pour combattre la violence en milieu juvénile

La promotion de la citoyenneté numérique comme moyen pour lutter contre le phénomène de la violence qui a pris de l'ampleur dans la société a été recommandée lundi à Sétif par les participants au 1er séminaire national sur "Les stratégies permettant de mettre un terme au comportement violent". Salah-Eddine Tighliti de l'université Mohamed Lamine Debaghine (Sétif-2) a considéré que le phénomène de la violence "est devenu, ces derniers temps, une réalité avérée y compris sur les réseaux sociaux prenant la forme de discours de haine, de régionalisme, de fanatisme et autres".

"La citoyenneté numérique signifie préparer les jeunes générations à s'engager positivement et de manière respectueuse devant ces espaces numériques, prendre ce qui a de meilleur et éviter les côtés négatifs, tout en respectant l'autre et ses différences peut s'avérer efficace à ce propos", a soutenu l'intervenant qui a insisté sur le rôle de l'école et le travail de proximité de la société civile pour y parvenir.

Cet universitaire qui a plaidé pour l'adoption de modes de communication plus efficaces que les discours moralisateurs traditionnels, a relevé que "l'Algérie possède une riche diversité culturelle qui doit être appréhendée comme source de fierté non pas comme facteur de division et de régionalisme haineux sur les réseaux sociaux".

De son côté, Khalissa Salhi, psychologue à la Direction de la jeunesse et des sports, a mis l'accent sur le rôle potentiellement important des cellules d'écoute et de prévention du secteur dans la lutte contre la violence en milieu de jeunes. Organisée conjointement par l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), l'association d'information et de communication en milieu juvénile et le laboratoire des applications psychologiques dans le milieu carcéral de l'université de Batna, cette rencontre de trois jours réunit au centre des loisirs scientifiques El Bez des universitaires de Sétif, Batna et Constantine.

La rencontre entend diagnostiquer les causes de la violence, les formes qu'elle prend dans les milieux de jeunes et les stratégies à mettre en place pour la prévenir, a indiqué, pour sa part, le directeur de wilaya de la jeunesse et des sports, Nacer Fadel. Un concours national du meilleur spot publicitaire et de la meilleure affiche ayant pour thème "La lutte contre la violence" est également organisé dans le cadre de cette rencontre.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

## Tindouf: recul de la criminalité en 2019

Une baisse de la criminalité a été enregistrée durant l'année écoulée à travers la wilaya de Tindouf, comparativement aux années précédentes, a-t-on appris hier du commandement territorial de la gendarmerie nationale. Ces plans, consistant en des patrouilles, des barrages de contrôle, l'exploitation des renseignements, l'organisation de descentes conjointement avec d'autres services de sécurité dans les foyers de criminalité, ont donné des résultats "positifs" et recul remarquable des crimes, a précisé le chef du commandement territorial de la GN, le colonel Kamel Merradi, dans un bilan annuel des activités de ce corps constitué. Le bilan en question fait ressortir le traitement l'année dernière de 161 affaires de droit commun,

impliquant 243 individus, dont 56 ont été placés en détention provisoire et 187 autres ont été libérés, en baisse par rapport à 2018 où avaient été traitées 306 affaires du même genre impliquant 292 individus. Il est fait état aussi, en matière de lutte contre le crime organisé, du traitement l'année dernière de 48 affaires impliquant 91 personnes, dont 37 ont été écrouées et 54 autres relâchées, ainsi que 35 affaires liées à la contrebande et ayant porté notamment des effets vestimentaires, des produits cosmétiques et de téléphones portables, ainsi que de la drogue en provenance de pays voisins. Selon le même officier supérieur, l'immigration clandestine a connu une baisse durant l'année écoulée dans la wilaya de Tindouf, avec le traitement

de 27 affaires et l'arrestation de 57 personnes, contre le traitement, l'année ayant précédée, de 61 affaires et l'arrestation de 78 individus.

S'agissant de la sécurité routière, les services de la GN ont fait part d'une baisse des accidents de circulation, grâce à l'intensification des plans d'interventions de la gendarmerie, dont le déploiement de barrages et l'organisation de patrouilles au niveau des points noirs.

Le bilan de la GN fait état, dans ce cadre, de 38 accidents de circulation survenus l'année dernière sur le réseau routier de la wilaya, ayant causé la mort de 16 personnes et fait 85 blessés, des accidents dus à plus de 68% au facteur humain, en raison du non-respect du code de la route.

## COLOMBIE 7 morts et 11 blessés dans l'explosion d'une fourgonnette

L'explosion d'un véhicule de transport public qui circulait lundi soir sur une autoroute du sud-ouest de la Colombie a fait sept morts et 11 blessés, ont indiqué les autorités qui ont exclu l'hypothèse d'un attentat.

La camionnette a explosé à Rosas, dans le département du Cauca, endommageant d'autres véhicules, a déclaré un responsable militaire, le général Jorge Hoyos, lors d'une conférence de presse.

Dans un premier temps, le Défenseur du peuple a condamné sur Twitter un présumé «attentat à la voiture piégée» comme «un acte cruel et aveugle», de même que le bureau local des droits de l'Homme des Nations Unies, mais cette version a immédiatement été démentie par le haut commandement militaire colombien.

«Ce n'est pas un attentat, c'est un véhicule de transport public qui se rendait de Pasto vers Cali et qui a explosé en roulant», a déclaré le général Hoyos depuis la ville de Popayan (sud-ouest). Selon le général, un incendie s'est propagé aux voitures devant et derrière la camionnette.

## MEXIQUE Indignation après l'assassinat d'une fillette de sept ans

La découverte d'une fillette de sept ans tuée au Mexique a suscité une vive indignation lundi, deux jours après que des centaines de femmes eurent manifesté contre le meurtre particulièrement brutal d'une jeune femme qui a choqué le pays.

Le corps de la fillette portant des signes de torture a été retrouvé samedi à Tlahuac, au sud-est de la capitale, après avoir été porté disparue le 11 février.

Lundi, les parents de l'école où l'enfant étudiait ont exigé justice et plus de sécurité pour les mineurs et les femmes en brandissant lors d'un rassemblement des bannières demandant «Justice!» et s'interrogeant «à qui le tour demain?». Le président du Mexique, Andrés Manuel López Obrador, a estimé qu'un tel cas était la conséquence de «la décomposition de la société» intervenue durant «la période néolibérale» avant son arrivée au pouvoir. Le parquet local a offert une récompense de deux millions de pesos (environ 107.000 dollars) en échange d'informations permettant d'identifier qui a enlevé et tué l'enfant. Le porte-parole du procureur, Ulises Lara, a déclaré aux journalistes que la mère de la jeune fille était venue la chercher à l'école et que, ne la trouvant pas, elle avait commencé les recherches.

Selon des images détenues par les autorités, le jour où la fille a disparu elle a été vue tenue par la main par une autre femme.

La mère de la fillette a demandé justice pour son enfant. «J'ai besoin de votre soutien, car aujourd'hui c'était ma fille mais demain sera peut-être la vôtre», a-t-elle dit.

Elle a accusé un homme d'avoir tué sa fille, sans toutefois donner davantage de détails. Cet assassinat est intervenu deux jours après que des centaines de femmes eurent manifesté dans plusieurs villes du Mexique pour dénoncer le meurtre particulièrement brutal d'une femme de 25 ans.

La jeune femme a été poignardée par son compagnon qui l'a ensuite dépecée et éventrée puis lui a arraché des organes qu'il a jetés dans les toilettes de l'appartement où ils vivaient.

L'affaire a également déclenché des protestations contre la diffusion, probablement par des responsables de la justice et de la police, d'images du corps mutilé de la jeune femme qui ont été publiées par des tabloïds de la capitale.

En 2019, le Mexique a enregistré 1.006 féminicides, selon des chiffres officiels qui sont sans doute en-dessous de la réalité.

## TURQUIE Plus de 1.770 migrants interceptés

Les forces de sécurité turques ont intercepté au moins 1.770 immigrants clandestins qui tentaient de rejoindre l'Europe via la Turquie au cours de la semaine dernière, a rapporté lundi l'agence de presse nationale Anadolu.

La mer Egée reste la route la plus utilisée par les immigrants clandestins.

Selon des chiffres publiés par les garde-côtes turcs, 960 clandestins auraient ainsi tenté au mois de février de pénétrer en Grèce en traversant la mer sur des canots pneumatiques.

Le nombre total de réfugiés appréhendés en mer Egée depuis le début de l'année serait quant à lui de 5.022. Les données ont également montré qu'en 2019, 60.544 immigrants clandestins avaient au total été interceptés en mer Egée, contre 25.398 en 2018. En hiver, avec la dégradation des conditions météorologiques, les réfugiés tentent également de gagner l'Europe par voie terrestre en traversant la province d'Edirne, qui borde à la fois la Grèce et la Bulgarie, dans le nord-ouest de la Turquie, ou encore par la province de Kırklareli, voisine de la Bulgarie.



## SALVADOR Autobus dans un ravin : bilan revu à la baisse à sept morts

Un accident d'autobus, tombé dans un ravin dimanche dans le sud-ouest du Salvador, a fait sept morts et 40 blessés, selon la police salvadorienne qui a revu ainsi à la baisse le bilan initial qui faisait état de 11 tués.

L'accident s'est produit près du village de Chilhuapan, à environ 55 km au sud-ouest de la capitale San Salvador, sur une

route connue pour sa dangerosité en raison de ses nombreux virages et des gouffres qui la bordent. «Il y a eu une confusion entre les institutions qui ont participé aux secours (...) Des personnes transportées (vers l'hôpital) et dont l'état était jugé grave ont été comptabilisées comme décédées», a expliqué un porte-parole de l'organisme de secours La

Croix Verte. «Le nombre de morts peut augmenter», avec le décès de blessés graves, a cependant prévenu le directeur de la police salvadorienne Mauricio Arriaza. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'accident serait dû à «des problèmes mécaniques et à une vitesse excessive», a indiqué le service de presse de la présidence dans un communiqué.

## FRANCE 2 hommes écroués après une attaque à main armée contre un diplomate

Deux hommes ont été inculpés et écroués après une attaque à main armée en 2015 contre un diplomate congolais qui s'était fait voler une sacoche contenant plus de 900.000 euros près de son domicile en région parisienne, ont fait savoir lundi des sources proches de l'enquête.

Les faits remontent à octobre 2015 : alors qu'il rentre chez lui, à Roissy-en-Brie,

avec son fils, cet employé de l'ambassade de la République du Congo en France se fait braquer avec une arme de poing par deux personnes.

Les braqueurs se font remettre une sacoche qui contient plus de 900.000 euros destinés à payer plusieurs salaires de diplomates, selon cette source proche de l'enquête, citée par l'AFP.

L'enquête est alors confiée à la Juridiction interrégionale

spécialisée (Jirs, compétente en matière de criminalité organisée) de Paris et à la Direction régionale de la police judiciaire de Versailles (région parisienne), à laquelle les deux victimes "donnent des explications assez précises sur les malfaiteurs et leur voiture".

Ces éléments ont permis d'interpeller, mardi, trois hommes âgés de 30 à 40 ans, tous connus des services de

police, notamment pour des vols à main armée. L'un a été reconnu formellement par les victimes.

Lors des perquisitions à leur domicile, une somme de 130.000 euros a été retrouvée. A l'issue de leur garde à vue, deux d'entre eux ont été mis en examen, vendredi, pour vol à main armée en bande organisée et association de malfaiteurs.

Le troisième a été libéré.

## SÉISME L'Albanie espère obtenir 400 millions d'euros de donateurs

Le Premier ministre albanais Edi Rama a averti lundi que son pays serait "en difficulté" si la conférence des donateurs de Bruxelles ne réunissait pas au moins 400 millions d'euros pour réparer les dégâts provoqués par le tremblement de terre meurtrier de fin novembre. Ce séisme a causé la mort de 51 personnes et endommagé plus de 80.000 bâtiments. "L'évaluation post-séisme préparée en commun avec la Banque mondiale, l'ONU et l'UE est assez inquiétante, car elle évalue les dommages à plus d'un milliard d'euros", a déclaré Edi Rama, pendant une rencontre avec des journalistes, tandis que le résultat de la conférence était attendu pour la fin de la journée.

"Pour un pays dont le PIB est de 13,5 milliards, c'est une grosse somme qui dépasse les possibilités de ce que nous pouvons faire seuls", a-t-il ajouté.

Le Premier ministre a précisé qu'il ne s'attendait pas à ce que la conférence permette de collecter un tel montant mais "un minimum de 40% (de celui-ci) car autrement nous serions en difficulté". Evoquant par ailleurs la question de l'élargissement de l'Union, M. Rama a



évoqué le "tremblement de terre politique" qu'avait été le refus de trois Etats membres d'ouvrir les négociations d'adhésion avec l'Albanie et la Macédoine du Nord, au dernier sommet d'octobre. "Nous devons être réalistes (...) car nous avons appris à nos dépens que nous ne devrions pas avoir d'attentes excessives avec l'Union européenne actuelle", a-t-il confié.

La France, qui avait pris la tête de l'opposition à cet élargissement avec le sou-

tien des Pays-Bas et du Danemark, a assoupli sa position, après que la Commission a proposé une procédure d'adhésion plus stricte réclamée par Paris. Celle-ci doit encore être approuvée à l'unanimité des 27. "On attend tout un rapport de la Commission européenne au mois de mars sur les deux pays", a déclaré samedi Emmanuel Macron.

"Nous devons voir ce que la Commission va dire sur l'état des avancées attendues", a-t-il ajouté et, "en fonction de cela (...), si les résultats sont positifs et si la confiance est établie, nous devons pouvoir ouvrir ensuite des négociations". "Je n'attends rien. Si cela arrive, ce sera une grande joie. Si cela n'arrive pas, nous continuerons avec encore plus d'entêtement et de volonté à faire ce que nous devons faire pour leur prouver (aux Européens) qu'ils ont tort", a-t-il ajouté. Le président du Conseil européen Charles Michel a reçu dimanche soir à Bruxelles les dirigeants des six pays des Balkans occidentaux candidats à l'adhésion à l'UE, dont M. Rama, pour une "discussion franche" afin de préparer le sommet de Zagreb en mai.

## ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS

## Près de 1.900 morts en Chine

Le bilan de l'épidémie de nouveau coronavirus a atteint 1.886 morts hier en Chine continentale, et le nombre total de cas confirmés sur la partie continentale de la Chine avait atteint 72.436 lundi en fin de journée, ont indiqué les autorités sanitaires chinoises.

En Chine continentale, 98 nouveaux décès ont été enregistrés mardi, dont 93 dans la province du Hubei, épice de l'épidémie où 1.807 nouveaux cas de contagion ont par ailleurs été recensés, selon la Commission nationale de santé. Hors du Hubei, seules 79 nouvelles personnes contaminées ont été recensées mardi, contre 890 le 4 février.

Les autorités chinoises, qui ont bouclé le Hubei pour tenter de contenir l'épidémie, voient dans cette forte diminution du nombre de nouveaux malades le signe que la propagation du virus est en voie d'être contrôlée.

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a toutefois mis en garde lundi contre un excès d'optimisme. Selon lui, la ten-



dance à la baisse des nouveaux cas «doit être interprétée avec beaucoup de prudence».

D'après la commission, 11.741 patients restaient dans un état grave, et 6.242 per-

sonnes étaient suspectées d'être infectées par le virus, alors qu'un total de 12.552 personnes ont quitté l'hôpital après s'être rétablies.

Un ensemble de 560.901 personnes ayant eu des

contacts étroits avec des malades ont été identifiées. Parmi elles, 27.908 sont sorties d'observation médicale lundi, et 141.552 étaient toujours en observation, a précisé la commission.

## La Chine demande aux anciens malades du coronavirus de donner leur plasma

Les autorités de santé chinoises ont demandé lundi aux personnes guéries du coronavirus de donner leur sang afin d'en extraire le plasma pour soigner les malades qui sont encore dans un état grave.

Les laboratoires pharmaceutiques sont engagés dans une course contre la montre pour élaborer un traitement et un vaccin contre cette maladie qui a déjà infecté plus de 70.500 personnes et en a tué au moins 1.770 en Chine.

Le plasma des anciens patients qui avaient été infectés par le virus provoquant l'épidémie de COVID-19 contient des anticorps qui pourraient permettre de diminuer la charge virale chez les malades sévèrement atteints, a indiqué lors d'un point de presse un responsable de la Commission nationale de santé. «Je voudrais demander à ceux qui ont guéri de donner leur plasma».

Ce faisant ils redonneraient espoir aux malades encore gravement atteints», a déclaré Guo Yanhong.

Onze patients hospitalisés à

Wuhan, l'épicentre de l'épidémie, ont reçu des transfusions de plasma la semaine dernière, a précisé Sun Yanrong, du Centre biologique du ministère des Sciences et Technologies.

«L'un d'entre eux est déjà rentré chez lui, un autre a été capable de se lever et de marcher et les autres sont en voie de guérison», a-t-elle ajouté.

Cet appel intervient au lendemain de l'annonce par un laboratoire d'Etat de résultats positifs lors d'essais cliniques effectués dans un hôpital de Wuhan. Le China National Biotech Group a assuré dans un post sur le réseau WeChat que des malades qui avaient reçu des transfusions de plasma avaient vu leur état «s'améliorer dans les 24 heures». «Des essais cliniques ont montré les transfusions de plasma (de malades guéris) sont sans danger et efficaces», a ajouté Mme Sun. Les donneurs seront testés pour vérifier qu'ils ne peuvent transmettre le virus, a précisé Wang Guiqiang, chef de service au Peking University First Hospital. «Seul le

plasma sera prélevé», a-t-il ajouté.

«Les autres composants du sang, dont les globules rouges et les plaquettes, seront restitués aux donneurs». A Genève, le directeur des programmes d'urgence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Michael Ryan, a expliqué que l'utilisation du plasma d'anciens patients «s'est avérée efficace» pour certaines maladies, soulignant toutefois que cette pratique n'est pas toujours couronnée de succès.

«Nous allons devoir examiner comment il est utilisé, quels sont les patients les plus susceptibles de bénéficier de son utilisation, (et) à quel moment de la maladie cette pratique apporte un bénéfice», a-t-il relevé, en conférence de presse à Genève.

A ses côtés, la Dr Sylvie Briand, directrice du département Préparation mondiale aux risques infectieux à l'OMS, a appelé à la prudence car «avec les produits sanguins vous pouvez transmettre d'autres maladies», soulignant l'importance de suivre les protocoles.

## 13 Américains à «haut risque» traités dans le Nebraska

Treize Américains considérés comme à «haut risque» ont été placés à l'isolement lundi dans un hôpital du Nebraska après avoir été évacués d'un paquebot contaminé par le nouveau coronavirus au large du Japon, ont indiqué les autorités. Les Etats-Unis ont rapatrié 338 de leurs ressortissants, retenus depuis début février sur le Diamond Princess, qui sont arrivés dans la nuit de dimanche à lundi sur deux bases militaires, en Californie et au Texas.

«Un nombre de patients à haut risque ont ensuite été transférés à bord des mêmes appareils vers Omaha, dans

le Nebraska, pour être pris en charge à l'hôpital universitaire», a déclaré un haut responsable du ministère de la Santé, Robert Kadlec lors d'un point-presse.

Certains ont été diagnostiqués positifs au virus par les Japonais juste avant leur départ et d'autres ont développé de la fièvre ou une toux pendant le vol, ont précisé des responsables sur place lors d'une conférence de presse distincte. De nouveaux tests ont été pratiqués et leurs résultats devraient être connus prochainement pour savoir s'ils sont bien atteints de la maladie COVID-19. En attendant, ils ont été isolés dans des cham-

bres individuelles. L'un d'eux a même été placé dans une unité de confinement spéciale utilisée pour les personnes rapatriées d'Afrique pendant l'épidémie d'Ebola en 2014-2015. Tous les rapatriés, devront respecter une quarantaine de 14 jours, durée maximale supposée de l'incubation.

Par ailleurs, le département d'Etat a précisé devant la situation de 60 Américains restés au Japon, mais aussi d'environ 200 de ses ressortissants débarqués au Cambodge d'un autre navire de croisière, le Westerdam, et de 92 restés à bord. Le sort de ces croisiéristes, potentielle source de

dissémination du virus, fait l'objet d'interrogations depuis le diagnostic positif, émis samedi à Kuala Lumpur, pour une des anciennes passagères du Westerdam, une Américaine de 83 ans. Jusqu'ici, quinze cas de contamination ont été confirmés aux Etats-Unis selon les Centres pour le contrôle et de prévention des maladies (CDC). Depuis le début de l'épidémie, plus de 70.500 personnes ont été contaminées et 1.770 sont mortes en Chine continentale. Environ 800 cas, dont cinq mortels, ont été signalés dans une trentaine d'autres pays.

## L'Australie alloue 2 millions de dollars pour le développement d'un vaccin contre le coronavirus

Le Premier ministre australien, Scott Morrison, a annoncé hier la mise en place d'un fonds de 2 millions de dollars australiens pour le développement d'un vaccin contre le nouveau coronavirus (Covid-19), dont le bilan s'établit désormais à plus de 1.880 morts et 72.300 cas confirmés, essentiellement en Chine.

«Nous allons investir 2 millions de dollars dans un programme compétitif pour trouver un vaccin», a indiqué le chef du gouvernement australien dans une déclaration à la presse, ajoutant que «de nombreux projets de recherche sont en cours dans le monde pour accomplir cette tâche, et l'Australie va jouer son rôle dans ce processus». «Nous voulons attirer les esprits les plus brillants et les plus intelligents de l'Australie pour travailler sur ce projet», a souligné M. Morrison lors de sa visite à l'Institut Doherty à Melbourne, au sud-est de l'Australie, qui est considéré comme le premier laboratoire hors de Chine à parvenir à répliquer le nouveau coronavirus (2019-nCoV). Des chercheurs australiens peuvent ainsi demander des subventions auprès du Fonds pour l'avenir de la recherche médicale, qui s'inscrit dans le cadre des efforts consentis par plusieurs entités scientifiques australiennes, notamment l'Institut Doherty, l'Organisation australienne pour la recherche scientifique et industrielle (CSIRO) et l'Université du Queensland. Le mois dernier, l'Institut Doherty est devenu le premier laboratoire hors de Chine à parvenir à répliquer le nouveau coronavirus (2019-nCoV), faisant naître l'espoir d'un vaccin contre l'épidémie de pneumonie virale. Cette réplique du nouveau virus chinois donne la possibilité aux scientifiques de créer des anticorps tests, leur permettant de détecter le virus chez des patients avant même qu'ils ne présentent de symptômes de la maladie, selon Mike Catton, le directeur adjoint de l'Institut Doherty, qui va partager le virus lui-même avec les laboratoires dans le monde via l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'Australie compte actuellement 15 cas confirmés du nouveau coronavirus alors que vingt-quatre Australiens figurent parmi les 355 cas confirmés à bord du bateau Diamond Princess, selon le ministère australien de la Santé.

## La Thaïlande envisage de prolonger les vacances pour inciter le tourisme domestique

Le gouvernement thaïlandais envisage de prolonger les jours fériés à l'occasion de la fête Songkran (fête de l'eau) afin d'inciter les thaïlandais à voyager et soutenir ainsi le secteur touristique sinistré par la crise de l'épidémie du nouveau coronavirus. Le Premier ministre Prayut Chan-o-cha a déclaré hier que la proposition de vacances de neuf jours sont à l'étude pour la fête de Songkran en avril, affirmant que de longues vacances encourageraient plus de gens à voyager et donner ainsi un coup de pouce à l'industrie du tourisme après la forte chute des arrivées des visiteurs étrangers. Depuis le début du mois de février, les flux touristiques en Thaïlande ont chuté de près de moitié, entraînés par l'effondrement des arrivées de Chine, principal marché émetteur pour ce pays d'Asie du Sud-Est. Selon le ministre thaïlandais du Tourisme, Phiphat Ratchakitprakarn, les arrivées des touristes étrangers depuis début février ont baissé de 43,47%, tandis que le nombre de touristes chinois a chuté de 86,55%. Le gouvernement s'attend ainsi à perdre 5 millions de visiteurs étrangers cette année pour atteindre environ 35 millions en raison de l'épidémie. Le tourisme représente globalement près de 20% du PIB de la Thaïlande et constitue le premier pourvoyeur d'emplois dans le pays. Récemment, la presse thaïlandaise a rapporté que de nombreux hôtels dans les grandes stations balnéaires du pays ont demandé à leurs employés de partir en congé sans salaire, en raison de la forte baisse du taux d'occupation. «Le gouvernement est très inquiet des suppressions d'emplois», a déclaré le vice-Premier ministre Somkid Jatusritipak. «Nous allons faire en sorte d'atténuer la situation et cela rapidement». La Chine, où l'épidémie du COVID-19 fait rage, représente 28% du nombre de touristes et des recettes touristiques de la Thaïlande l'année dernière.

# Varices : comment en venir à bout ?

*Douleurs, gonflements des chevilles, varicosités... L'hiver est le bon moment pour agir. Car les traitements prennent du temps et interdisent de s'exposer au soleil.*

## Varices : la consultation médicale est indispensable

La consultation d'un phlébologue ou d'un angiologue est indispensable pour évaluer les facteurs de risque (hérédité, antécédents, prise d'un traitement hormonal, consommation de tabac...), l'intensité de la gêne (esthétique, gonflements, douleur...). Selon la situation, il réalise des examens complémentaires (écho-doppler) afin d'orienter vers le traitement le mieux adapté. « Les varices, ça se développe. C'est pourquoi, mieux vaut réagir au moindre symptôme : lourdeurs des jambes, varicosités, explique le Dr Michèle Cazauban, angiologue. Si la prise en charge n'est pas précoce, la maladie veineuse peut évoluer vers des complications plus graves : œdème, phlébite, hémorragie... »

## Réagir vite pour éviter les complications

« La maladie étant évolutive, de nouvelles varices peuvent apparaître après un traitement, précise le Dr Cazauban. D'où l'importance de montrer ses veines régulièrement au médecin. Et de reprendre le traitement si besoin. » Certains facteurs aggravent la situation comme la prise de poids, les stations debout ou assise prolongées, la chaleur, le port de vêtements serrés... Si l'on est fragile, on peut dormir les jambes surélevées et porter des bas de contention...

## Un traitement long contre les varicosités

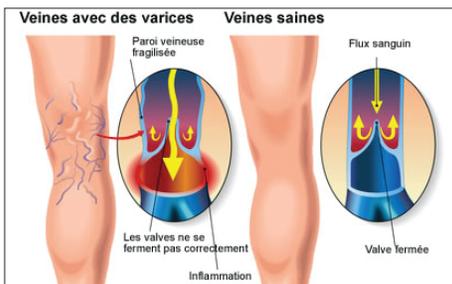
Trois solutions peuvent être proposées selon qu'il s'agit de simples varicosités (ces petites marques bleutées) ou de véritables varices.

### La micro-sclérose

Elle consiste à réaliser une micro-injection de produit sclérosant dans la varicosité, ce qui favorise sa disparition.

### Le laser vasculaire cutané

Il agit par « photo-coagulations » et permet



de traiter des varicosités de toutes tailles.

### La scléro-thérapie

Cette méthode traite les veines saillantes qui font entre 5 et 6 mm. Sous contrôle échographique, elle consiste à injecter de la mousse ou des produits liquides sclérosants pour fermer la veine dilatée.

Qu'il s'agisse de micro-sclérose, de scléro-thérapie ou de laser, l'acte s'effectue au cabinet, sans anesthésie. Le traitement nécessite en général plusieurs séances (2 à 3) de 15 à 30 minutes, espacées de trois semaines, sans entraîner d'arrêt de travail. Pas de soleil, le temps que les hématomes se résorbent, et on évite les longs voyages en avion dans la semaine qui suit la séance.

La sclérose impose le port d'une contention par bas ou collant pendant au moins 48 heures. Il faut éviter toute activité sportive durant 48 heures, ainsi que le sauna ou le hammam. Le laser et la micro-sclérose des varicosités ne sont pas remboursés par la Sécurité sociale, seule la scléro-thérapie de varices est prise en charge.

## Une intervention chirurgicale pour les varices importantes

Les varices sont des dilatations veineuses et plus ou moins nombreuses. « Chaque varice est unique. Il faut adapter le traitement à chaque patiente », souligne le Dr Ariel Tolédano, médecin vasculaire. Deux types de techniques sont proposés, selon les cas.

### Un «stripping»

Aussi appelé phlébectomie, il consiste à enlever la veine saphène qui parcourt toute la jambe depuis la cheville jusqu'au genou ou à l'aïne, ainsi que les autres veines afférentes. Il s'effectue sous anesthésie générale ou péridurale, avec une hospitalisation d'un ou deux jours. Les petites veines qui se sont développées autour de la saphène sont retirées secondairement.

Prévoir un rendez-vous avec l'anesthésiste quinze jours avant l'opération. Même s'il est généralement possible de remarcher dès le lendemain, un arrêt de travail de dix

à quinze jours est prescrit. Des plicotomes et hématomas peuvent apparaître transitoirement. Le sport, le soleil et l'avion sont proscrits pendant trois à quatre semaines pour éviter la pigmentation des hématomes ou le risque de phlébite. Le port de bas de contention est vivement recommandé pendant trois semaines. L'opération est prise en charge par la Sécurité sociale (mais des déboursements d'honoraires sont possibles).

## La radiofréquence ou le laser endoveineux

Ces deux techniques permettent de détruire la veine par la chaleur. Le médecin réalise une anesthésie locale : il injecte un mélange de produit anesthésiant et de sérum physiologique pour endormir la veine et protéger les tissus avoisinants de la chaleur (jusqu'à 120 °C). Ensuite, sous guidance échographique, il introduit une sonde laser ou de radiofréquence dans la veine pour la chauffer sur la longueur souhaitée. Cette chaleur entraîne une occlusion de la veine : le sang ne passe plus, elle se retrouve bouchée. Ces techniques ne laissent pas de cicatrices.

La veille, le phlébologue pratique un marquage de la varice à l'aide d'un marqueur. L'intervention n'est pas douloureuse et dure une vingtaine de minutes. Le patient peut marcher et reprendre son travail dès le lendemain. Le soleil et l'avion sont interdits pendant une quinzaine de jours. Le port d'un bas ou d'un collant de contention est conseillé durant une semaine. Ces techniques ne sont pas remboursées par la Sécurité sociale.

Pourtant, la Haute Autorité de santé (HAS) a donné son autorisation à l'usage de la radiofréquence comme traitement alternatif à la chirurgie en 2008. En revanche, le laser endoveineux n'a, pour l'instant, pas obtenu cette autorisation de la HAS, ce qui n'exclut pas son utilisation.

# Les bons réflexes pour éviter les varices

*Les veines, cela s'entretient ! Mais comment fait-on ? En adoptant de bons réflexes. Comme marcher au moins 30 mn par jour, éviter la chaleur, porter des vêtements adéquats...*

## D'où viennent les varices ?

Si vos jambes sont lourdes, gonflées et que des varices apparaissent, c'est que votre sang circule mal. Vous vous demandez à quoi c'est dû ? Nos veines sont équipées de petits clapets qui aident le sang à remonter vers le cœur.

Quand ils ne fonctionnent pas bien, le sang stagne ou reflue vers le bas du corps. Les veines finissent par se dilater et forment des varices. Mais alors, il n'y aurait rien à faire contre l'insuffisance veineuse ? Si. Avec des gestes simples et en évitant certaines erreurs, vous pouvez améliorer votre circulation veineuse.

## Faire de l'exercice

Les sports « doux » comme la marche rapide, la natation, etc., peuvent vous faire beaucoup de bien. En se contractant progressivement et régulièrement, les muscles des mollets aident en effet le sang à remonter vers le haut du corps. En revanche, les sports qui demandent des efforts violents comme le tennis, le football ou le rugby sont déconseillés.

## Se dégourdir les jambes

Au travail, vous restez des heures entières debout ou assis ? Ce n'est pas bon. Pour activer la circulation, la pause s'impose. Vous en profiterez pour marcher quelques minutes.

## Éviter la chaleur

Le bain trop chaud, les expositions des jambes au soleil, le chauffage dirigé vers les pieds dans la voiture... sont à éviter car ils font se dilater les veines.

## Des vêtements bien choisis

Le pantalon de toile qui vous sert le ventre ou le jean qui comprime vos cuisses sont à laisser dans les placards. Privilégiez des vêtements un peu larges dans lesquels vous êtes à l'aise. Pour ce qui est des chaussures, les talons trop hauts ne sont pas une bonne idée. La hauteur idéale : 2 cm. Comme ça, votre pied pourra bien se dérouler sur le sol et le sang sera « poussé » vers le haut de la jambe. Évitez les mi-chaus qui serrent le haut des

mollets, il en existe qui exercent une pression adaptée sur la jambe (en pharmacie).

## Bien manger

Une alimentation variée et équilibrée, c'est la base. Certains aliments vous sont aussi spécialement recommandés. Les antioxydants, par exemple, vont protéger vos vaisseaux sanguins. On en trouve dans les poivrons, les fraises, les tomates, les agrumes, l'huile d'olive... Fruits et légumes aident également à protéger et tonifier vos veines. Enfin, n'oubliez pas de vous hydrater très régulièrement. L'eau est un excellent hydratant qui aide à éliminer les toxines. Doucement en revanche sur l'alcool et le café, et oubliez le tabac...

## Varicosités : que peut faire le laser ?

Une solution pour effacer les varicosités qui ne laissent pas de traces sur nos jambes... c'est ce que nous recherchons toutes. Et si cette solution venait du laser ?

### Ne vous précipitez pas

Laser, sclérose, opération... quelle est la méthode la plus efficace pour supprimer ces stries et autres petites veines bleues qui fleurissent sur nos jambes ? « Les trois », répond le Dr Lecoq, phlébologue à Riom, en Auvergne. Aujourd'hui, je ne fais que du laser mais je ne traite pas tout avec.»

Pas question, en effet, de se précipiter sur le laser si les varicosités qui posent problème sont le résultat d'un manque de tonicité d'une veine profonde. Dans ce cas, les filets bleus reviendraient vite. Il faut donc d'abord traiter la varice, éventuellement en se faisant opérer. C'est pourquoi un bilan veineux (examen clinique, doppler...) est indispensable avant de choisir la technique.

Douleurs, marques brunes, efficacité peu convaincante... avec les premiers lasers, il y avait parfois des surprises. La dernière génération est plus prometteuse. Une des indications : les petits filets très fins qui laissent comme une «chaussette» sur les mollets. Ils sont impossibles à piquer et délicats à traiter. Jusqu'à présent, aucune solution performante n'était disponible.

### Le laser pour peaufiner la sclérose

Pour le reste, la sclérose, qui consiste à injecter un produit chimique irritant par la paroi de la veine, reste la technique de référence. Même si les piqûres font mal sur le moment et que le résultat dépend en grande partie de l'opérateur. Si s'y prend bien, la veine doit «blanchir» devant vous. Elle sera ensuite rouge quelques jours, c'est normal, puis disparaîtra peu à peu. Plusieurs séances seront généralement nécessaires.

Le laser peut être utilisé dans un second temps, pour parfaire les finitions et obtenir une action optimale. Mais, comme pour la sclérose, il ne faut pas être trop pressé : le résultat final s'observe au bout d'un à deux mois. Et on ne veut qu'il dure, il ne faut pas exposer ses jambes au soleil !

### Comment ça marche ?

Le laser est un rayon lumineux monochromatique qui se transforme en chaleur au contact d'une cible : ici, le sang. En respectant au mieux la mélanine contenue dans les tissus avoisants, on ne parvient pas à tacher bruns. Car les impulsions sont très courtes. Chaque séance dure environ vingt minutes.

A noter que le laser est plus efficace sur les ardoines plans et les taches rouges vasculaires que sur les varicosités car le laser traite ce qui est rouge sur la peau à condition que le diamètre du vaisseau soit inférieur à 0,5 mm et qu'il siège dans le derme superficiel. Or, les varicosités ont souvent un diamètre compris entre 0,1 et 0,4 mm, et siègent dans le derme moyen et profond, donc sont moins accessibles au laser.

# PHYTO

## 6 PLANTES QUI FONT LES JAMBES LÉGÈRES

Adieu jambes lourdes, chevilles gonflées et douloureuses ! Les plantes contiennent une foule d'actifs qui stimulent la circulation sanguine et soulagent l'insuffisance veineuse. A vous de choisir celle que vous préférez !



### Le cyprès tonifie la circulation

Caractéristique des régions méditerranéennes, le cyprès, qui fait 15 à 20 m de haut, est traditionnellement planté à côté des mas provençaux. Il est particulièrement riche en flavonoïdes et en tanins, qui resserrent les vaisseaux et les capillaires, et boostent le retour veineux. Ce sont les cônes du cyprès qu'on utilise en phytothérapie. Il existe sous la forme de gélule ou de crème.

Bon à savoir. Le cyprès est formellement déconseillé aux femmes enceintes, car ses propriétés peuvent s'avérer néfastes pour le fœtus.

### Le mélilot fluidifie le sang

Courant en Europe, le mélilot, qui pousse dans les pâturages, est connu sous le nom de petit trèfle jaune ou encore de luzerne bâtarde. La tige, longue de 50 cm à 1 m, porte des petites feuilles oblongues.

Les fleurs de couleur jaune s'épanouissent de mai à septembre en petites grappes. Son secret ? De la coumarine, un anticoagulant naturel léger, qui fluidifie na-

tuellement le sang, et des flavonoïdes qui protègent les vaisseaux. Il est aussi diurétique et antispasmodique.

Bon à savoir. Les fleurs de mélilot sont utilisées dans les infusions. Elles sont aussi concentrées dans les compléments nutritionnels et les crèmes de soin.

### La vigne rouge fortifie les vaisseaux

Cette sauvageonne pousse naturellement dans les régions méditerranéennes. Ses feuilles prennent en automne une teinte rouge caractéristique. Ce sont elles que l'on utilise pour leur richesse en flavonoïdes et en tanins. Des micro-constituants qui resserrent les tissus, augmentent la résistance des vaisseaux et des capillaires, et favorisent le retour veineux.

Bon à savoir. On peut acheter la vigne rouge en vrac chez l'herboriste pour en faire des infusions (10 min dans de l'eau bouillante) ou en décoction pour un bain de pied (faire bouillir dans de l'eau froide). Si vous êtes gêné par son goût un peu âcre, vous pouvez l'acheter en gélules.



### Le petit houx décongestionne

Très commun en Europe, le petit houx, appelé ruscus ou fragon, pousse sur des terres calcaires. Cet arbuste est reconnaissable à ses feuilles vertes et plates, à l'extrémité pointue. Riche en saponosides, des substances anti-inflammatoires, il décongestionne les veines et évite les gonflements. Vasoconstricteur et tonifiant, le petit houx, grâce à ses propriétés diurétiques, est apprécié pour ses effets drainants.

Bon à savoir. La plante doit être consommée en décoction, non en infusion, à condition toutefois de supporter le goût amer des racines (sinon, optez pour une prise en gélules).

### Le marronnier d'Inde fait dégonfler

Introduit en France dès le XVII<sup>e</sup> siècle, le marronnier d'Inde ornait jardins et parcs. Ses saponosides, aux vertus décongestionnantes, préviennent les oedèmes et soulagent la douleur provoquée par l'inflammation des veines. La présence de coumarine stimule le tonus veineux.



L'écorce, qui possède toutes ces particularités, peut être consommée en décoction. Bon à savoir. Si le goût du marron d'Inde, terriblement amer, vous rebute, optez pour une cure de gélules et pensez aux crèmes pour soulager vos jambes.

### L'hamamelis consolide les veines

Originaire des États-Unis, l'hamamelis est un arbuste appelé aussi noisetier de la sorcière, car son bois était utilisé par les sorciers indiens comme baguette de divination. Ses qualités astringentes en ont fait un remède populaire utilisé pour apaiser les brûlures. Concentrée en tanins qui, en quelque sorte, resserrent les « mailles » du tissu veineux, la plante accroît la résistance de la paroi des vaisseaux et des capillaires. Elle améliore leur perméabilité et « muscle » le retour veineux. Efficace aussi pour apaiser les inconforts de la coupure.

Bon à savoir. L'hamamelis est facile à trouver dans les herboristeries, sous la forme de feuilles sèches que l'on utilise alors en infusion.

## PLANTES : EN TISANE OU EN CRÈME ?

Non seulement les tisanes participent à une bonne hydratation de l'organisme mais, en plus, les principes actifs sont solubles dans l'eau chaude. Elles sont d'autant plus efficaces qu'on peut associer les plantes, telles l'orthosiphon ou la piloselle, dont les effets drainants sont très appréciables pour les personnes qui cumulent surpoids et troubles

de la circulation. Pratiques, les gélules permettent de bénéficier des principes actifs de toutes les plantes, y compris celles dont le goût est amer. Les crèmes offrent une sensation de frais appréciable en été, et le massage donne une occasion supplémentaire de stimuler la circulation.

Plantes : 3 semaines de cure  
Les tisanes, comme les gélules, se prennent sous forme de cures de trois semaines. Les bienfaits se font sentir au bout de trois ou quatre jours, à condition de boire suffisamment (un litre par jour environ). Les cures, à faire régulièrement, évitent l'évolution défavorable de l'insuffisance veineuse.

## MAURITANIE: Début de manœuvres militaires antiterroristes sous commandement américain

D'importantes manœuvres militaires annuelles ont débuté lundi dans le centre-ouest de la Mauritanie sous commandement américain, en présence de quelque 1.600 soldats de pays africains et occidentaux, alors qu'une réduction des forces américaines en Afrique est actuellement à l'examen à Washington. L'exercice «Flintlock» est organisé depuis 2005 par le Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom) pour «renforcer la capacité des principaux pays partenaires de la région à lutter contre les organisations extrémistes violentes, à protéger leurs frontières et à assurer la sécurité de leurs populations», selon le site de l'ambassade des Etats-Unis en Mauritanie.

Une cérémonie d'inauguration de l'édition 2020 a eu lieu lundi à Atar, dans le centre-ouest de la Mauritanie. Les exercices, qui doivent s'achever le 28 février, se dérouleront également à Nouakchott et Kaédi (Mauritanie) et dans la ville sénégalaise de Thiès.

Lors de cette cérémonie, le général de brigade de l'US Air Force Dagvin Anderson, chef du Commandement des opérations spéciales en Afrique (SocAfrica), a averti des risques d'extension des «menaces terroristes», qui touchent surtout dans le Sahel le Mali, le Burkina Faso et le Niger, «à d'autres pays si on ne s'y oppose pas».

Parmi les pays africains qui prennent part aux manœuvres figurent le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Maroc, le Niger, le Nigeria, le Sénégal et le Togo.

Les Etats-Unis, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Canada, la République tchèque, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Portugal, l'Espagne et le Royaume-Uni participent également à l'exercice, selon l'ambassade américaine à Nouakchott. Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a assuré dimanche à Dakar que les Etats-Unis veilleraient à faire «ce qu'il faut» en partenariat avec leurs alliés au sujet de la réduction ou non de leur présence militaire en Afrique. Le ministre sénégalais des Affaires étrangères Amadou Ba, à ses côtés lors d'une conférence de presse, a indiqué que les Etats-Unis avaient fait part aux dirigeants sénégalais «de leur volonté de retirer leurs forces combattantes».

Il avait souligné que, pour le Sénégal, cela ne signifiait pas un retrait militaire américain du continent, les Etats-Unis apportant un soutien en renseignement, en logistique et en formation à la lutte contre le terrorisme.

## LIBYE

# Deuxième round des réunions du Comité militaire libyen mixte à Genève

Le deuxième round des réunions du Comité militaire libyen mixte «5+5» a eu lieu hier à Genève afin d'œuvrer au respect et au maintien d'un cessez-le feu durable, en vigueur en Libye depuis le 12 janvier, a annoncé la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul).

Dans un communiqué, la Mission onusienne a appelé les parties participantes «au sens de la responsabilité, au sérieux et à un esprit constructif lors des travaux de la commission».

La MANUL a appelé les différentes parties libyennes «à saisir et à évaluer l'occasion de façon positive». Les Nations Unies ont exprimé l'espoir de transférer un message responsable et sérieux aux prochaines négociations politiques libyennes prévues le 26 février.

Le premier round des réunions de cette commission militaire mixte avait été tenu du 3 au 18 février. Les participants à la réunion du comité international de suivi de la Conférence de Berlin sur la Libye, tenue dimanche à Munich, ont appelé les belligérants dans ce pays à maintenir la trêve actuelle et à accélérer les négociations concernant un cessez-le-feu permanent, réaffirmant leur engagement à mettre en œuvre les conclusions de la Conférence de Berlin du 19 janvier. Ces pourparlers impliquent cinq officiers supérieurs nommés par le gouvernement libyen d'union nationale reconnu par l'Onu (GNA) dirigé par Fayez Serraj et cinq officiers supérieurs nommés par l'armée nationale libyenne (ANL), dirigée par Khalifa Haftar.



L'ambassadeur de l'UE appelle les parties en conflit en Libye à mettre fin aux violences

Le chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en Libye, Alan Bugeja, a appelé lundi les parties en conflit en Libye à mettre fin aux violences qui secouent actuellement le pays. M. Bugeja a fait ces remarques dans un communiqué marquant le 9e anniversaire du soulèvement de 2011 qui a renversé l'ancien dirigeant libyen Mouammar Kadhafi. «Je les appelle tous (les parties en conflit en Libye) à faire passer en premier les intérêts du peuple libyen en mettant fin à la violence, et à s'engager sincèrement dans le processus entamé par la Conférence de Berlin», énonce ce communiqué. «C'est la seule manière de résoudre le conflit actuel, et de reprendre un processus de réconciliation

indispensable pour la paix, la stabilité, la liberté et la prospérité», ajoute le communiqué. La Libye a subi une escalade des violences et des divisions politiques depuis le soulèvement qui a renversé le régime de Mouammar Kadhafi en 2011. Ce conflit armé a fait des milliers de morts et de blessés, et contraint plus de 150.000 civils à fuir leur foyer.

### La Libye possède le «plus grand stock de munitions non contrôlées au monde», selon l'ONU

La Libye possède «le plus grand stock de munitions non contrôlées au monde», en raison de la poursuite des combats et des violations de l'embargo sur les armes dans ce pays, a déclaré lundi un représentant de l'ONU.

Citant les récentes conclusions du service de l'action anti-mines de l'ONU, Yacoub

El Hillo, représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, a indiqué à la presse qu'environ 150.000 à 200.000 tonnes de munitions incontrôlées se trouvent actuellement sur le territoire libyen. S'exprimant via une vidéo en direct depuis la capitale libyenne Tripoli, il a particulièrement insisté sur le grand nombre de drones survolant la Libye, affirmant que le pays constitue «le plus grand théâtre du monde pour l'utilisation de la technologie des drones». Interrogé sur les pays qui ont envoyé les drones, M. El Hillo a répondu qu'il pensait que «tout le monde a quelque chose qui vole dans le ciel libyen».

La Libye lutte pour assurer une transition démocratique dans un climat d'insécurité et de chaos depuis la chute de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011. L'instabilité a abouti à un pays divisé, avec une administration reconnue par l'ONU - le gouvernement d'union nationale (GNA) - qui a autorité sur l'ouest du pays, et un gouvernement rival dans l'est. Malgré l'embargo des Nations Unies sur les armes imposé à la Libye, les acteurs étrangers envoient régulièrement des armes dans le pays, ce qui continue d'alimenter les combats, a confirmé la Mission d'appui des Nations Unies en Libye.

## MALI:

# 5 morts et des disparus dans l'attaque d'un village du centre

Cinq civils ont été tués lundi dans l'attaque d'un village du centre du Mali par des assaillants armés venus à motos, a-t-on appris auprès de plusieurs sources locales.

Un gendarme a été tué lors d'une autre attaque contre un poste de péage, selon le ministre de la communication. «Le village de Guemeto-Terely, dans la commune de Sangha, a été attaqué entre 17H00 et 18H00 (GMT et locales). L'attaque a duré presque deux heures et le bilan est de cinq morts et une vingtaine de personnes disparues», a déclaré un habitant s'exprimant sous le couvert de l'anonymat.

«Les assaillants étaient sur une quarantaine de motos, tous armés. Ils ont brûlé des greniers, pillé les stocks de céréales, tué cinq personnes et sont partis avec des bovins», a déclaré un autre habitant. Une source sécuritaire a indiqué que ce village, situé à quelque 80 km de la frontière avec le Burkina Faso, avait été pris «sous le feu» d'as-

saillants, sans donner de bilan.

Le maire de Sangha, Aly Dolo, a pointé du doigt des membres de la communauté peul. «Ils ont incendié des vivres, des animaux et des cases, des greniers et des hangars», a-t-il dit, sans que rien ne permette toutefois de corroborer indépendamment le caractère communautaire de l'attaque. «Un premier avion (de l'armée) est venu faire une reconnaissance. Plus tard, un autre est venu, mais il n'y a pas eu d'affrontement entre l'armée et les assaillants», a-t-il ajouté.

Un poste de péage à la sortie de la localité de Bla, également dans le centre, a par ailleurs été «attaqué par des individus armés sur des motos» lundi, a indiqué sur Twitter le ministre de la communication, Yaya Sangaré, en faisant état d'un «bilan provisoire d'un gendarme tué» et d'un blessé.

Le centre du Mali est pris dans un tourbillon de violences depuis 2015 et l'apparition d'un groupe terroriste emmené par le prédicateur peul Amadou

Koufa, qui a largement recruté parmi sa communauté et rejoint le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), principale alliance terroriste du Sahel affiliée à Al-Qaïda. Les affrontements se sont multipliés entre les Peuls, majoritairement éleveurs, et les ethnies bambara et dogon, qui pratiquent essentiellement l'agriculture. Une trentaine d'hommes armés avaient donné l'assaut et semé la mort dans la nuit de jeudi à vendredi dans le village d'Ogos-sagou, également dans le centre, où 160 Peuls avaient déjà été massacrés en mars 2019. Trente-et-un villageois ont cette fois été tués, selon le gouvernement.

Outre ces exactions et représailles communautaires, le Mali est en proie à une poussée terroriste qui, partie du nord, a atteint le centre du pays puis le Burkina et le Niger voisins. Quelque 500 civils ont été tués dans le centre rien qu'en 2019, année la plus mortelle pour les civils depuis 2012, selon Human Rights Watch.

## SOUDAN DU SUD :

# L'ONU exhorte les parties en conflit à former un gouvernement de transition

La Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS) a salué l'annonce faite le week-end dernier par le président soudanais Salva Kiir de faire revenir le nombre d'Etats de la fédération de 32 à 10 afin de mettre fin à l'impasse politique et former un nouveau gouvernement d'union nationale.

Cette annonce «est un compromis important pour permettre la formation en temps opportun d'un gouvernement de transition, comme promis aux citoyens du Soudan du Sud», a estimé la MINUSS dans

un communiqué de presse. Toutefois, selon la presse, cette proposition d'une fédération de 10 Etats a été rejetée par le chef rebelle et ancien vice-président Riek Machar, réduisant les espoirs de mettre fin à la guerre civile qui a fait des milliers de morts depuis fin 2013. Salva Kiir et Riek Machar sont encouragés par la communauté internationale à former un gouvernement d'union nationale d'ici au 22 février, une échéance déjà reportée à deux reprises en 2019. Depuis 2015, Salva Kiir a fait passer le nombre d'Etats de 10 à 28 puis à 32. Cette

augmentation a été dénoncée par l'opposition. Selon la MINUSS, dans le cadre d'un nouveau gouvernement de transition, un processus peut être engagé permettant aux parties en conflit de travailler ensemble pour décider le nombre approprié d'Etats, de zones administratives et la démarcation des frontières. «Le compromis est possible lorsque la volonté politique existe. Nous demandons instamment à toutes les parties de tendre la main et d'accepter les positions de l'autre afin que l'accord de paix puisse être pleinement mis en œuvre», a déclaré

le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU et chef de la MINUSS, David Shearer. «La formation d'un gouvernement de transition inclusif permettra aux citoyens d'avoir plus confiance dans la réussite du processus de paix et dans la capacité des parties à prendre des décisions collectives», a-t-il ajouté. Selon M. Shearer, un gouvernement de transition ouvrirait la voie à des élections dans trois ans et permettrait au peuple du Soudan du Sud de participer pleinement au processus démocratique.

## PALESTINE

## «Deal du siècle» : les Palestiniens ne cesseront de s'opposer à ce plan et «iront jusqu'au bout»

Les Etats-Unis et Israël vont se heurter à des difficultés extrêmes dans leurs tentatives de réaliser le «Deal du siècle», car les Palestiniens le rejettent et «iront jusqu'au bout» contre ce plan de Donald Trump, a déclaré Nabil Chaath, conseiller du Président palestinien Mahmoud Abbas.

Dans un entretien accordé hier à Sputnik en marge des travaux du club de discussion Valdai qui se déroulent à Moscou (Russie), M. Chaath a indiqué qu'«il est impératif de discuter de l'annexion israélienne de territoires palestiniens, soutenue par les Etats-Unis, car c'est l'occupation israélienne qui constitue le problème», soutenant que cet «accord du siècle ne passera pas».

«Quoi qu'il arrive, les Palestiniens ne cesseront de s'opposer à l'accord du siècle. Nous tiendrons des élections après lesquelles la population et l'administration seront encore plus unies et nous continuerons d'insister sur le boycott d'Israël et des Etats-Unis. Somme toute, nous agissons dans le cadre du droit international, car c'est seulement ainsi que nous pourrions punir Israël pour sa politique agressive et en finir, par conséquent, définitivement avec l'accord du siècle», a poursuivi le responsable palestinien.

Évoquant le plan de boycott d'Israël et des Etats-Unis, le conseiller de Mahmoud Abbas a souligné que «s'ils entament la mise en œuvre de l'accord du siècle, nous n'aurons tout simplement pas d'autre choix. Tant que cela n'est pas arrivé, nous essayons de régler le problème par une voie diplomatique, sous la médiation d'organisations internationales, notamment des Nations unies et de la Ligue arabe». «Je tiens à souligner que notre principal instrument de lutte aujourd'hui n'est pas la violence, mais le droit international», a-t-il insisté.

### Appel à des négociations au format du Quartet international

Par ailleurs, Nabil Chaath a positivement réagi à l'initiative du chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, pour organiser des négociations sur le règlement palestinien-israélien au format du Quartet international pour le Proche-Orient.

«Nous trouvons très raisonnable cette initiative qui correspond en principe aux propositions formulées par Mahmoud Abbas à l'ONU», a-t-il ajouté.

Tout en rejetant le plan de paix israélo-américain, Mahmoud Abbas se déclare disposé à mener des négociations avec Israël sous l'égide du Quartet international, composé des Etats-Unis, de la Russie, de l'Union européenne et des Nations unies et mis en place afin de réaliser une médiation dans le processus de paix israélo-palestinien.

Quant à certains pays arabes qui ont participé d'une manière ou d'une autre à l'«accord du siècle», M. Chaath a relevé que «quoi qu'il en soit, les pays qui



sont ouvertement intervenus contre le plan de Trump, en nous soutenant, sont de loin plus nombreux». Il a souligné que, sur fond de blocus israélien, la Ligue arabe accordait à la Palestine un soutien politique, diplomatique et financier. Donald Trump a dévoilé fin janvier son projet d'«accord du siècle» pour résoudre la crise entre Israéliens et Palestiniens. Celui-ci prévoit notamment le maintien d'El Qods occupée en tant que «capitale indivisible» d'Israël et la création de la future capitale palestinienne à l'est d'El Qods.

Dans le même temps, Israël devrait garder les territoires palestiniens occupés en Cisjordanie. Le projet a été rejeté par le Président Mahmoud Abbas qui a en plus annoncé la rupture de «toutes les relations» avec Israël et les Etats-Unis.

### Mahmoud Abbas et Angela Merkel discutent par téléphone de la résolution du conflit israélo-palestinien

Le président palestinien Mahmoud Abbas a appelé lundi l'Allemagne à se joindre au mécanisme international qu'il a proposé de mettre en place en vue de parer à de nouvelles négociations entre la Palestine et Israël.

M. Abbas a tenu ces propos au cours d'une conversation téléphonique avec la chancelière allemande Angela Merkel, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Il a exposé à Mme Merkel les raisons pour lesquelles les Palestiniens rejettent le plan de paix américain pour le Moyen-Orient, et lui a expliqué l'initiative alternative qu'il a présentée au Conseil de sécurité des Nations Unies. Cette initiative consiste notamment à organiser une conférence de paix internationale visant à créer un nouveau mécanisme multilatéral. Selon l'agence de presse palestinienne, Mme Merkel a quant à elle déclaré que

la position de son pays n'avait pas changé, et que l'Allemagne continuait à soutenir un processus de paix basé sur le principe d'une solution à deux Etats.

### L'OLP appelle à la création d'une assemblée internationale pour mettre fin à l'occupation israélienne

Une haute responsable de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a appelé lundi à la création d'une assemblée internationale, fondée sur les droits et la justice, pour mettre fin à l'occupation israélienne des territoires palestiniens. Hanane Achraoui, membre du Comité exécutif de l'OLP, a déclaré dans un communiqué de presse que la communauté internationale est invitée à créer une assemblée contre les puissances qui s'opposent au droit international et à une paix globale. «Une assemblée internationale peut être en mesure de présenter des alternatives et de faire face aux dangers qui menacent la paix», a-t-elle affirmé, ajoutant que «cette assemblée peut également mettre fin à l'occupation israélienne illégale».

Selon le communiqué, les remarques de Mme Achraoui ont été faites lors d'une réunion avec une délégation parlementaire britannique à Ramallah. «Les dirigeants et le peuple palestiniens ont totalement rejeté le plan de paix américain parce qu'il est injuste, partisan et viole le droit international ainsi que les droits légitimes des Palestiniens», a-t-elle indiqué à la délégation britannique. Les liens politiques entre l'Autorité palestinienne et les Etats-Unis ont été rompus après que le président américain Donald Trump a déclaré El Qods capitale d'Israël en 2017. Le 28 janvier, Donald Trump a annoncé le plan de paix américain pour le Moyen-Orient, connu sous le nom d'«Accord du Siècle», qui a été fermement rejeté par les Palestiniens.

## SYRIE:

## Al-Assad s'engage à libérer l'ultime grand bastion terroriste

Le président syrien Bachar Al-Assad s'est engagé à poursuivre l'offensive dans le nord-ouest du pays pour libérer l'ultime grand bastion tenu par les terroristes, sur fond de libération de plusieurs localités dans les banlieues d'Alep et d'Idlib.

«La bataille pour la libération des provinces d'Alep et d'Idlib se poursuit, indépendamment des discours criards vides qui viennent du nord», a lancé lundi M. Al-Assad lors d'une allocution télévisée.

«Nous sommes pleinement conscients que cette libération ne signifie pas la fin de la guerre, ni la chute des complots, ni la disparition du terrorisme, ni la reddition des ennemis. (...) Mais cette libération signifie certainement qu'on leur a fait mordre la poussière en prélude à la défaite totale, tôt ou tard», a-t-il assuré, soulignant que «la bataille se poursuit pour libérer tout le territoire syrien, éliminer le terrorisme et instaurer la stabilité».

Bien que la métropole d'Alep a été reprise dans son intégralité fin 2016, des centaines de civils ont péri depuis cette date dans les tirs de roquettes et d'obus des terroristes et des autres groupes armés. Ce sont les terroristes de Hayat Tahrir al-Cham (HTS, ex-branche syrienne d'Al-Qaïda) qui dominent plus de la moitié de la province d'Idlib et des secteurs attenants dans celles d'Alep, de Hama et de Lattaquié.

Ces territoires accueillent aussi d'autres groupes-cibles terroristes, mais aussi des factions de groupes armés. Ces propos interviennent alors que les forces gouvernementales ont reconquis dimanche la ceinture de localités entourant la métropole d'Alep, repoussant ainsi terroristes et groupes armés qui tiraient des roquettes sur la deuxième ville de Syrie. Elles ont multiplié ces dernières années les victoires jusqu'à reprendre le contrôle de plus de 70% de la Syrie. Ces derniers jours, les troupes syriennes ont aussi pris le contrôle de tronçons d'une autoroute reliant la ville d'Alep à la capitale. Les forces gouvernementales poursuivent depuis décembre leur offensive dans le nord-ouest, appuyées par l'aviation russe.

L'agence officielle syrienne Sana a indiqué lundi que les forces syriennes continuent de reprendre le contrôle des banlieues d'Alep et d'Idlib, en chassant les terroristes de plusieurs localités. L'armée gouvernementale syrienne a progressé dans la banlieue ouest d'Alep et a repris le contrôle sur Kfar Daël, Mansoura, Tal Choueihneh et Halaqim, en sécurisant ainsi la ville. Situé au nord-ouest de Khan Cheikhoun, près d'Idlib, le village de Rakaya a également été libéré, a informé l'agence Sana.

De plus, elles mènent des combats contre les terroristes dans la région de Kfar Daël, Tal Choueihnet, Mansoura et Halaqim, a encore précisé l'agence. Les forces syriennes ont également lancé des opérations de ratissage à Khan al-Assal et Mansoura pour neutraliser les mines laissées par les terroristes. Des forces de sécurité intérieure sont déployées pour maintenir l'ordre dans les régions concernées.

Début février, le contrôle avait été rétabli par l'armée gouvernementale sur plus de 600 kilomètres carrés dans les gouvernorats d'Alep et d'Idlib. Samedi, lors de la Conférence sur la sécurité de Munich, la grande rencontre annuelle sur les questions diplomatiques et de défense, le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavrov, a déclaré que la victoire du président Bachar al-Assad «sur le terrorisme est inévitable».

### - 900.000 déplacés depuis décembre -

Dans ce contexte, le conflit dans le nord-ouest de la Syrie «a atteint un niveau horriblant» et provoqué la fuite de 900.000 personnes depuis le début de l'offensive en décembre, selon l'ONU.

«Nous pensons maintenant que 900.000 personnes ont été déplacées depuis le 1er décembre, en vaste majorité des femmes et des enfants», a déclaré lundi le secrétaire général adjoint des Nations unies pour les Affaires humanitaires, Mark Lowcock, dans un communiqué.

«Ils sont traumatisés et forcés de dormir dehors par des températures glaciales sur des camps (de réfugiés) sont pleins. Les mères brûlent du plastique afin de réchauffer les enfants. Des bébés et de jeunes enfants meurent à cause du froid», s'est insurgé M. Lowcock.

«La violence dans le nord-ouest de la Syrie est aveugle», a déclaré Mark Lowcock, qui a appelé à un cessez-le-feu, «seule option» selon lui. «Nous recevons des informations selon lesquelles les lieux où se trouvent les personnes déplacées sont maintenant visés, causant des morts, des blessés et de nouvelles fuites.» «Les travailleurs humanitaires eux-mêmes sont déplacés et tués», a ajouté M. Lowcock, indiquant qu'une «énorme opération de secours» était en route depuis la Turquie, mais était «dépassée» par l'ampleur du drame. «La plus grande tragédie humanitaire du 21ème siècle ne sera évitée que si les membres du Conseil de sécurité (...) dépassent leurs intérêts individuels», a-t-il appelé. Déclenchée en mars 2011, la guerre en Syrie a fait plus de 380.000 morts.

## IRAN-ALLEMAGNE

## L'Iran annonce la libération d'un Allemand dans un échange de prisonniers

L'Iran a annoncé hier avoir libéré un détenu allemand condamné à trois ans de prison en échange de la libération d'un Iranien détenu en Allemagne et menacé d'extradition vers les Etats-Unis. «Nous avons insisté pour que le citoyen iranien revienne d'abord. (Ce dernier) a quitté l'Allemagne et est entré sur le sol iranien, et lundi (...) nous avons libéré le citoyen allemand qui a regagné son pays», a déclaré le porte-parole de l'Autorité judiciaire, au lendemain de l'annonce du retour en Iran d'Ahmad Khalili, un Iranien détenu en Allemagne. «Nous avons annoncé être prêts à (libérer) ce ressortissant allemand à condition qu'ils n'extradent pas notre citoyen vers les Etats-Unis», a ajouté Gholamhossein Esmaili, sans préciser le nom de l'Allemand libéré. Ce dernier était détenu en Iran «depuis un certain temps» pour avoir «pris des photos et tourné des vidéos» sans autorisation, a encore indiqué le porte-parole sans plus de précisions. Lundi, le porte-parole des

Affaires étrangères iraniennes, Abbas Moussavi, avait annoncé le retour en Iran de M. Khalili à l'issue d'«intenses négociations». Détenu par Berlin «au prétexte qu'il aurait violé les sanctions illégales et cruelles des Etats-Unis», M. Khalili faisait l'objet d'une «demande du régime (américain) en vue de son extradition vers les Etats-Unis», avait déclaré M. Moussavi. Selon des informations publiées il y a quelques années dans des médias iraniens, M. Khalili semble avoir exercé des responsabilités dans le secteur de l'aéronautique civile iranienne. Il est revenu en Iran avec le ministre des Affaires étrangères iraniennes, Mohammad Javad Zarif, qui a participé à la Conférence de Munich sur la sécurité, avait ajouté M. Moussavi. Après s'être retirés unilatéralement en mai 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien de 2015, Washington a rétabli une série de sanctions économiques contre l'Iran qui touchent entre autres le secteur de l'aviation.

ESPAGNE :

## Le gouvernement approuve la taxe sur le numérique

Le gouvernement espagnol a approuvé mardi la création d'une taxe sur les revenus des géants du numérique, mais attendra la fin de l'année pour lever cet impôt.



"L'Espagne ne peut pas se permettre d'avoir un système fiscal ancré dans le siècle dernier. Il faut avancer vers une fiscalité propre au XXIe siècle, qui prenne en compte cette nouvelle forme d'activité", a déclaré la ministre du Budget, Maria Jesus Montero, au cours d'une conférence de presse. Cette taxe visera à "éviter la concurrence déloyale avec les entreprises traditionnelles", a-t-elle souligné. Le projet de loi avait été adopté début 2019 par le gouvernement de Pedro Sanchez mais le dirigeant socialiste avait dû ensuite convoquer deux élections législatives pendant l'année, qui lui ont finalement permis de former un gouvernement de coalition

avec le parti de gauche radicale Podemos.

Madrid taxera donc à hauteur de 3% les revenus générés par certaines activités : publicité en ligne, plateformes de ventes de biens et services, vente de données collectées à partir d'informations fournies par les utilisateurs.

Mais "exceptionnellement pendant cette première année, la déclaration de revenus ne se fera pas avant au plus tôt le 20 décembre 2020", afin de disposer d'"une marge pour obtenir un accord international" sur la taxation du numérique dans le cadre des négociations menées par l'Organisation de coopération et de dé-

veloppement économiques (OCDE), a précisé la ministre.

Les critères retenus pour appliquer la taxe en Espagne "ne sont en aucun cas discriminatoires en fonction de la nationalité ou du type d'entreprise", a insisté la ministre.

Seules les entreprises ayant un chiffre d'affaires d'au moins 750 millions d'euros par an dans le monde et d'au moins trois millions en Espagne sont concernées.

L'Espagne espère engranger 968 millions d'euros grâce à ce nouvel impôt, ainsi que 850 millions d'euros grâce à une taxe sur les transactions financières également adoptée mardi.

PUBLICITÉ

CHINE

## La sonde chinoise Chang'e-4 reprend sa mission pour son 15e jour lunaire

L'atterrisseur et le rover de la sonde Chang'e-4 ont repris leur mission pour le 15e jour lunaire sur la face cachée de la Lune, après avoir «dormi» durant la nuit extrêmement froide, rapporte mardi l'agence Chine nouvelle. L'atterrisseur s'est remis en marche mardi à 6h57 (heure de Pékin), et le rover Yutu-2 (Lapin de jade-2) est sorti de sa veille à 17h55 lundi. Ils sont tous deux dans un état de fonctionnement normal, selon le Centre de l'exploration lunaire et du programme spatial de l'Administration nationale de l'espace de Chine. Le rover a parcouru 367,25 mètres sur la face cachée de la Lune, avec pour projet de conduire vers le nord-ouest puis vers le sud-ouest afin de poursuivre son exploration scientifique. La sonde chinoise Chang'e-4, lancée le 8 décembre 2018, a réalisé le premier atterrissage en douceur dans le cratère Von Karman du bassin Pôle Sud-Aitken sur la face cachée de la Lune le 3 janvier 2019. Une journée lunaire équivaut à 14 jours sur la Terre, et une nuit lunaire à la même durée. En raison du manque d'énergie solaire, la sonde Chang'e-4 est passée en mode veille durant la nuit lunaire. La mission de la sonde Chang'e-4 comporte des tâches scientifiques telles que l'observation radioastronomique à basse fréquence, l'étude du terrain et du relief, la détection de la composition minérale et de la structure de la surface lunaire peu profonde et la mesure du rayonnement neutronique et des atomes neutres. La Chine envisage de lancer sa première sonde vers Mars et la sonde Chang'e 5 pour ramener des échantillons lunaires vers la Terre cette année.

# Publicité

ILLIZI:

## Lancement d'une étude de terrain pour l'élaboration d'un plan de gestion du parc culturel du Tassili N'Ajjer

Une étude de terrain a été lancée pour l'élaboration d'un plan de gestion du parc culturel national du Tassili N'Ajjer (wilaya d'Illizi), a-t-on appris hier des responsables de l'Office du parc national du Tassili.

L'opération entre dans le cadre du projet national de préservation de la biodiversité d'intérêt mondial et d'utilisation durable des services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie, notamment ceux inscrits au programme de 2020, a-t-on indiqué.

Confiée à une équipe d'experts de la direction nationale du projet des parcs culturels, de consultants en Environnement et gestion des parcs et du tourisme, l'étude consiste en des visites de terrain devant s'étaler au 21 février courant dans la région, pour établir un document d'orientation susceptible d'assurer une gestion et orientation efficace du patrimoine culturel et naturel que renferme cet espace, a expliqué à l'APS le directeur du parc du Tassili N'Ajjer, Mohamed Bediaf. Le programme de cette mission porte également sur l'établissement de contacts et de démarches auprès des différents intervenants locaux pour recueillir les informations et données inhérentes aux divers secteurs, notamment ceux concernés par la préservation du patrimoine culturel, classé internationalement. Des rencontres de concertation avec les organismes activant dans ce domaine, dont les

directions de la culture, du tourisme, de l'environnement et de la conservation des forêts, figurent au programme en vue d'assurer une convergence sur les objectifs de gestion du parc, selon un développement durable du territoire du parc culturel du Tassili et la préservation du patrimoine culturel et de la biodiversité de la région. Le chef de cette équipe et responsable de la planification concernant ce projet, Abdenour Moussouni, qui a amorcé sa tournée par l'inspection de la situation de l'artisanat dans la région, a mis l'accent sur l'importance de ce segment (artisanat) en tant que vecteur de développement du tourisme, avant d'appeler à accompagner les artisans pour intégrer ce créneau dans le cadre de ce projet universel.

M. Bediaf a, pour sa part, indiqué que cette étude vise à arrêter un plan d'action tendant à relancer le tourisme dans la région du Tassili N'Ajjer, classée patrimoine de l'UNESCO, eu égard à ses innombrables potentialités matérielles et culturelles. La wilaya d'Illizi a accueilli l'année dernière plus de 5.000 touristes et plus de 300 depuis le début de l'année en cours, a-t-on fait savoir.



THÉÂTRE

## «De nos frères blessés», un drame de guerre poignant



La pièce «De nos frères blessés», de Joseph Andras, et mise en scène par Fabrice Henry, déroulée, lundi soir au théâtre Abdelmalek Bouguermouh, au 3ème jour du festival international du théâtre de Bejaia, a ému jusqu'aux larmes tant la pièce était poignante et son récit bouleversant. L'histoire, qui met à jour, le parcours héroïque mais singulier de Fernand Iveton, un travailleur algérien d'origine française, engagé foncièrement dans le combat de libération nationale mais qui a dû le payer de sa vie, ayant été sauvagement torturé, condamné à mort à l'issue d'un simulacre de procès puis guillotiné en 1957, a secoué et ébranlé tout le public, portant habitué à entendre des faits de guerre invraisemblables. Dans la région, notamment dans ses montagnes il n'y a pas de famille, sinon des cas rares, qui n'aient été confrontés ou entendus des récits sur des violences coloniales inouïes.

Et pourtant, ce soir, il a cédé au drame Iveton, dont beaucoup ignorent peut-être l'existence mais qui le découvrent dans sa vérité, ses engagements, ses convictions mais aussi toute sa fragilité, et surtout le martyr subit. Un homme dans la vie s'est brisé tel une vase de porcelaine, dans le corridor de l'aveuglement et de bêtise et qui n'a pu échapper à l'échafaud, malgré une forte mobilisation et les

discours humanistes de l'administration coloniale d'alors, d'autant que dans sa propagande, il n'y avait pas de soulèvement encore moins de guerre mais juste des événements. Alors il a fallu le liquider brutalement pour en faire un exemple et conditionner, ainsi, tous les français d'origine algérienne en situation d'être tentés de suivre son modèle. Car au niveau des arguments ayant présidé à son exécution, la sentence a été plus que disproportionnée. Et pour cause ! Iveton, la trentaine non révolue, a été arrêté à Belcourt (Alger) pour avoir caché et déposé une bombe dans son lieu de travail. Un engin toutefois, qui n'a jamais explosé, ni tué quiconque, ayant été dissimulé dans un endroit où il ne pouvait faire de victime, son objectif n'était autre que celui d'éveiller les consciences et d'attirer l'attention sur les massacres d'Algériens.

Pour autant son geste a été interprété comme un «acte terroriste», et à ce titre il a été traité comme tel en l'occurrence comme «Un rebelle, un traître, un félon, un blanc vendu aux crouilles». Et la demande de grâce, introduite auprès des autorités françaises, notamment, François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur et ultérieurement devenu président et artisan en 1982, de la loi sur l'abolition de la peine de mort et qui fut rejetée.

Pour mettre en scène, ce drame, Fabrice Henry, n'a pas eu recours à quelques artifices se contentant, hormis quelques passages romancés, de reproduire fidèlement le livre de Joseph Andras, récipiendaire du prix Goncourt du «1er roman», en 2016, qu'il a refusé, du reste, d'accepter. Le metteur en scène a fait la part belle à la narration, laissé à l'apanage de 4 comédiens d'exception (François Copin, Clémentine Haro, Vincent Poudroux, et Thomas Résende), qui ont magnifié, le texte original, en le déclamant dans une émotion et un réalisme époustouflants. En fait, son succès, au-delà de la performance des acteurs, doit beaucoup également à la technique scénographique utilisée, empruntant surtout à l'authenticité actif qui associe dans un jeu commun acteurs et les spectateurs dans une dynamique partagée d'écoute et d'engagement. Plusieurs spectateurs ont été conviés ainsi à lire des passages de lettres d'Iveton à sa femme, ou campant sur scène, quelques rôles de condamnés à mort, sur le point de passer sous la lame de la guillotine, sur fond d'un chant révolutionnaire «Min djibalina» entonné collectivement. Un spectacle singulier, original, bien servi par les comédiens et surtout par la qualité et la puissance du texte, que d'aucuns qualifient de chef-d'œuvre.

## THÉÂTRE D'ORAN : Cap sur la numérisation des prestations

Le Théâtre régional d'Oran Abdelkader-Alloula (TRO) est engagé dans une démarche portant numérisation de ses prestations à l'effet de consolider son rapprochement avec le public, a-t-on appris lundi du directeur de cette structure culturelle. Les premiers effets de cette initiative seront visibles fin mars prochain avec la mise en place de la billetterie électronique, a précisé à l'APS Mourad Senouci, signalant que l'équipement afférent est en voie d'acquisition. Comparativement au ticket classique, le billet électronique affichera davantage de données, dont le prix, le titre, l'auteur, la date, et l'heure de la séance, a expliqué le directeur du TRO.

L'opération sera suivie, en juin prochain, du lancement de la réservation en ligne qui permettra au spectateur de choisir son siège, a-t-il indiqué, signalant que le TRO a déjà entamé la numérisation des sièges par un logiciel infor-

matique. D'autres actions sont envisagées à court terme, comme l'abonnement en ligne qui dotera le spectateur, via son smartphone, d'un code d'accès personnalisé (QR Code ou Code-barres), a-t-il annoncé. Le plan de modernisation du TRO intervient dans le sillage de la création de sa première application mobile qui peut être téléchargée à partir d'un smartphone en tapant simplement "Théâtre régional d'Oran" dans le moteur de recherche "Google Play". L'annonce de la mise au point de cette application avait été faite par le directeur du TRO en décembre dernier à l'occasion d'un colloque international sur "les technologies de l'information au service du tourisme innovant de la ville d'Oran". "Il s'agit de la première application mobile pour le théâtre en Algérie", avait souligné Mourad Senouci, faisant valoir l'impact positif sur la visibilité des activités proposées par son établissement.

LITTÉRATURE

## Décès du poète et chercheur Ayache Yahiaoui

Le poète et chercheur algérien Ayache Yahiaoui est décédé, lundi à Abu Dhabi (Emirats arabes unis) à l'âge de 63 ans, rapporte la presse émiratie. Le défunt a travaillé dans le domaine de la presse depuis les années 90, avant de partir aux Emirats arabes unis, où il avait occupé le poste de rédacteur en chef du service culturel de l'un des journaux locaux, puis chercheur en patrimoine dans nombre d'instances gouvernementales émiraties. Auteur de plusieurs ouvrages de

poésie et de recherche en littérature et culture populaire, il avait obtenu plusieurs prix, dont «El Owais» pour la création littéraire à Dubaï en 2015. Parmi ces publications figurent «Tāamoul fi wajh Athawra» (1982), «Achek El Ardh wa sounboula» (1986), «Kamar Achay» (2008).







## CYCLISME / TOUR D'ALGÉRIE: Sept étapes au programme de l'édition 2020

Sept étapes, dont un contre-la-montre à Tiaret, sont inscrites au programme du Tour d'Algérie 2020 cycliste (TAC), prévu du 4 au 10 juillet entre Alger et Oran, a-t-on appris hier de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

La première étape se déroulera entre Zéralda (Alger) et Ténès (Chlef), et sera suivie de la 2e étape entre Chlef et Tiaret, où se déroulera un contre-la-montre (3e étape).

La 4e étape aura lieu entre Tiaret et Mostaganem, puis ce sera au tour de la 5e étape entre Mostaganem et Sidi Bel-Abbès, avant de laisser place aux deux dernières étapes, respectivement Sidi Bel-Abbès - Tlemcen et Tlemcen - Oran.

"L'arrivée à Oran se fera le 10 juillet à Sant-Cruz", a-t-on détaillé de même source, en annonçant que le choix de Zéralda - Ténès pour la première étape n'est pas définitif, puisque les organisateurs pourraient opter pour une première étape entre Blida et Chlef.

Une question qui sera tranchée "prochainement", a-t-on précisé.

Outre ce TAC, le cyclisme algérien organisera trois autres compétitions internationales, dont deux majeures.

Il s'agit du championnat d'Afrique de vélo tout-terrain (12-18 avril, à Batna) et la Coupe d'Afrique des nations (12-17 juillet, à Oran), alors que la troisième compétition internationale qui sera abritée par l'Algérie sera le Grand Prix de la ville d'Alger, prévu le 3 juillet prochain.

## SPORT AUTO / FORMULE 1 : Le GP du Vietnam maintenu en avril malgré le coronavirus

Le Grand Prix de Formule 1 du Vietnam, organisé pour la première fois dans ce pays, se tiendra comme prévu le 5 avril prochain à Hanoï malgré l'épidémie de coronavirus, ont annoncé hier les organisateurs. «Il aura lieu comme prévu. Nous surveillons de près la situation et informerons les clients via les médias en cas de changement», a indiqué Le Ngoc Chi, directeur du GP du Vietnam à propos de cette course, considérée comme la 3e épreuve du Championnat du monde de Formule 1, qui débutera le 15 mars prochain en Australie. Le Grand Prix de Chine, quant à lui, a été reporté à une date ultérieure en raison de l'épidémie. Il devait se dérouler initialement le 19 avril 2020.

## RUGBY / FRANCE : L'ailier néo-zélandais Ben Lam rejoint Bordeaux-Bègles

Le président du club français Bordeaux-Bègles, Laurent Marti, a annoncé hier avoir engagé pour les deux prochaines saisons l'ailier néo-zélandais Ben Lam, qui évolue actuellement aux Hurricanes, en Super Rugby. Lam (28 ans), fils de l'ancien international samoan Pat Lam, actuel directeur du rugby à Bristol, a débuté dans le Super Rugby au sein des Blues d'Auckland, avant d'exploser chez les Hurricanes.

Il rejoindra l'UBB à compter de la saison prochaine de Top 14. Depuis 2016, cet ailier puissant (1,94 m, 105 kg), a disputé 47 matchs de Super Rugby et a inscrit 29 essais, dont deux le week-end dernier contre les Sharks sud-africains.

Lam, qui vient remplacer numériquement le Fidjien Semi Radradra qui poursuivra sa carrière à Bristol, est également un joueur de rugby à VII reconnu (84 sélections avec les All Blacks Sevens pour 54 essais inscrits).

APS

## VOILE / MED-CUP: La sélection algérienne à pied d'œuvre à Marseille

La sélection algérienne de voile, série RSX, se trouve depuis lundi à Marseille (France), où elle se prépare en vue de la Med-Cup, une prestigieuse compétition prévue du 21 au 23 février dans la ville phocéenne, a indiqué hier la Fédération algérienne de la discipline (FAV).



"La sélection nationale a effectué le voyage par bateau et elle est très bien arrivée à Marseille, où elle a déjà entamé sa préparation", a écrit la FAV, avec à l'appui quelques photos des

quatre internationaux algériens qui forment l'équipe.

Il s'agit de Hamza Bouras et Ramzy Boudjatit chez les messieurs, ainsi qu'Amina Berrichi et Katia Belabbès

chez les dames, sous la direction des entraîneurs Manar Bouhadja et Goudjil Nacer.

Après la fin de la Med-Cup, la sélection nationale passera une semaine sup-

plémentaire à Marseille pour effectuer un stage de préparation en vue des Jeux Olympiques de 2020 à Tokyo, sous la direction de l'entraîneur français Grégoire Masson.

## CYCLISME/TOUR D'ALGARVE: L'Italien Nibali de retour à la compétition

Le coureur cycliste italien Vincenzo Nibali, vainqueur du Tour de France 2014, lancera sa saison aujourd'hui sur les routes du sud du Portugal en endossant le rôle de favori dès sa première participation au Tour d'Algarve.

Après avoir rejoint l'équipe américaine Trek, le double vainqueur du Giro (2013, 2016) souhaite se mettre en jambes pour une saison où il visera une nouvelle victoire sur le Tour

d'Italie mais aussi les Jeux Olympiques de Tokyo.

Au Portugal, le vétéran de 35 ans aura pour principal concurrent le jeune espoir belge Remco Evenepoel, de l'équipe Deceuninck.

Vainqueur du championnat d'Europe du contre-la-montre en 2019, le coureur de 20 ans tentera d'imiter le Slovène Tadej Pogacar, vainqueur au même âge du précédent Tour d'Al-

garve. Le Polonais Michal Kwiatkowski, deux fois sacré sur les routes de cette région touristique du sud du Portugal (2014, 2018), et le grimpeur colombien Miguel Angel Lopez brigueront eux aussi les premières places du classement.

Les cinq étapes de cette 46e édition du Tour d'Algarve seront disputées par 175 coureurs et 25 équipes, dont 12 du World Tour.

## ATHLÉTISME / LUTTE ANTIDOPAGE : Le président de la Fédération algérienne convoque une réunion extraordinaire pour le 23 février

Dans le cadre de la lutte antidopage, le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Abdelhakim Dib a convoqué une réunion extraordinaire pour le dimanche 23 février courant, à Alger.

En effet, outre la vulga-

risation de la discipline à travers tout le pays et la récolte de médailles sur les plans continentaux et internationaux, la Fédération algérienne s'est fixée pour objectif de combattre le fléau du dopage et de faire de l'athlétisme algérien un

"sport propre". C'est d'ailleurs dans cette perspective que la FAA effectue régulièrement des contrôles antidopage, dont certains de manière inopinée. Un des derniers contrôles en date est celui subi dernièrement par certains athlètes de

l'Equipe nationale qui étaient en regroupement à l'Ecole nationale des sports olympiques de Sétif (Est). Cette opération a été dirigée par la Direction des équipes nationales (DEN), qui avait dépêché une équipe médicale sur place.

## CYCLISME / VÉLO TOUT-TERRAIN : L'Algérie hôte des Championnats d'Afrique 2020, du 12 au 18 avril à Batna

Les Championnats d'Afrique 2020 de vélo tout-terrain (VTT) se dérouleront du 12 au 18 avril prochain, dans la wilaya de Batna, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC). Une compétition qualificative aux prochains Jeux Olympiques d'été, et qui comportera deux épreuves, à savoir : l'XCO (circuit) et le Downhill (descente). L'XCO se déroulera dans la région de Builef, alors que l'épreuve de descente (Downhill) se disputera au Mont Chelia", qui se trouve également dans la Wilaya de Batna, a-t-on encore détaillé de même source. La pratique du VTT étant relativement récente en Algérie, la FAC a préféré éviter de se fixer des objectifs démesurés, surtout que ces Championnats d'Afrique draineront certains



parmi les meilleurs athlètes de la discipline, en quête de qualification pour les JO de Tokyo. Les internationaux algériens qui seront engagés dans

cette compétition se contenteront donc de viser une participation honorable, en essayant de représenter au mieux les couleurs nationales.

## LIGUE 1 - NA HUSSEIN-DEY : Les «Sang et Or» n'y arrivent plus

Le NA Hussein-Dey, encore battu lundi dans le derby face au leader, le CR Belouizdad (1-0), a aligné une troisième défaite de suite depuis le début de la phase retour de Ligue 1 de football, devenant la seule équipe à ne pas avoir récolté jusque-là le moindre point après trois journées disputées de la seconde partie de la saison.

La situation est d'autant plus inquiétante pour le Nasria qui n'arrive plus à gagner en dépit du changement opéré au niveau du staff technique, avec l'arrivée en janvier de l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi, en remplacement de Lakhdar Adjali, limogé.

Le déclic tant espéré par les dirigeants du NAHD, dont le président Mahfoud Ould-Zmirli est de plus en plus contesté par les supporters, n'a pas eu lieu, alors que l'équipe est appelée à aborder le reste du parcours avec un rythme de «champion» pour éviter la relégation.

Les fans du Nasria s'attendaient à un sursaut d'orgueil avec l'entame de la phase retour, mais il n'en fut rien, puisque les coéquipiers de Faouzi Yaya se sont inclinés d'abord à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (1-0), avant de chuter lourdement à domicile contre l'ASO Chlef (0-3). En occupant la 15e et avant-dernière

place de premier relégable avec 15 points, le club banlieusard devra se remettre en question dès le prochain match à domicile face à l'USM Bel-Abbès samedi prochain.

Un résultat autre que la victoire enfoncera davantage les «Sang et Or» dans les profondeurs du classement et rendra leur mission de maintien encore plus compliquée.

### Mercato d'hiver : la stratégie incompréhensible de la direction

Alors que le NAHD avait besoin de ses meilleurs atouts pour réaliser l'objectif du maintien, la direction a préféré vider l'effectif de ses meilleurs éléments lors du mercato d'hiver, cédant aux offres notamment des clubs tunisiens. Le prometteur défenseur central Mohamed Amine Tougaï était le premier à s'exiler en s'engageant en décembre dernier avec l'ES Tunis, double détenteur de la Ligue des



champions d'Afrique.

Il a été imité quelques semaines plus tard par le meilleur buteur de l'équipe Redouane Zerdoum, auteur de 5 réalisations durant la phase aller, qui a préféré monnayer son talent à l'ES Sahel.

La saignée s'est poursuivie avec le transfert du milieu de terrain Dadi El-Hocine Mouaki, signataire avec l'ES Sahel également, et du défenseur Naoufel Khacef, parti rejoindre le club français des Girondins de Bordeaux.

Une stratégie «inexpliquée» adoptée par la direction du club algérois, alors qu'elle aurait

pu reporter ces transactions jusqu'à l'été prochain, pour permettre à l'équipe de préserver son équilibre et réaliser l'objectif du maintien.

L'instabilité au niveau de l'encadrement technique est l'autre raison qui explique la situation difficile dans laquelle se trouve le NAHD aujourd'hui, avec la succession de pas moins de trois techniciens depuis le début de la saison : Rezki Remane, Lakhdar Adjali et Azzedine Aït Djoudi donc, ce dernier ayant écopé lundi de deux

matchs de suspension pour «critique d'un officiel dans les médias».

## ALLEMAGNE : La Bundesliga devient le troisième plus riche championnat d'Europe

Le championnat d'Allemagne de football (Bundesliga) est devenu le troisième plus riche d'Europe derrière la Premier League anglaise et la Liga espagnole, en franchissant la barre symbolique des quatre milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Pour la saison 2018-2019, «le chiffre d'affaires de 4,02 milliards d'euros représente une progression de 5,4% par rapport à la saison précédente, et un quinzième record annuel consécutif», note la Ligue allemande (DFL) dans un communiqué publié mardi.

La Bundesliga se situe encore assez loin de la riche Premier

League anglaise (5,8 mds d'euros).

Pour l'Espagne, la France et l'Italie, les derniers chiffres publiés sont ceux de la saison 2017/2018.

Le chiffre d'affaires des 20 clubs de la Liga espagnole était alors de 4,15 mds d'euros, soit un peu plus que l'Allemagne.

La Ligue 1 française et la Serie A italienne étaient nettement en dessous : 2,8 mds pour la L1 et 3,07 mds pour la Serie A. En Allemagne, le Bayern Munich (716 millions) et le Borussia Dortmund (446 millions) représentent à eux deux, plus d'un quart

du revenu. Si l'explosion des droits TV a été le principal facteur du boom économique des championnats depuis 15 ans, «de nouvelles perspectives de croissance sont à attendre des innovations digitales et du secteur international», note le patron de la DFL, Christian Seifert.

Sur les dix dernières années, les deux divisions de Bundesliga (chiffre d'affaires cumulé de 4,8 mds) ont rapporté presque 10 milliards d'euros en impôts et taxes au fisc allemand et aux assurances sociales et accident, ajoute la DFL dans son communiqué.

## LIGUES 1 ET 2/ SANCTIONS : Ait Djoudi (NAHD) et Biskri (DRBT) suspendus deux matchs (LFP)

L'entraîneur du NA Hussein-Dey Azzedine Aït Djoudi a été sanctionné de deux matchs de suspension à partir du 10 février pour «critique d'un officiel dans les médias», a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP).

Outre les deux matchs «d'interdiction du terrain et de vestiaires», le coach des «Sang et or», devra s'acquitter d'une amende

de 100.000 DA, précise la même source. De son côté, l'entraîneur de la JS Saoura Meziane Ighil a écopé d'un match de suspension et 30.000 DA d'amende pour «contestation de décisions» lors du match perdu par son équipe face au MC Alger (0-1) pour le compte de la 18e journée du championnat de Ligue 1. L'entraîneur des gardiens du MC Alger Christ Fouad est quant à lui suspendu

un mois et 100.000 DA d'amende pour «propos injurieux à la dignité et à l'honneur», lors du match contre la JSS. En Ligue 2, l'entraîneur du DRB Tadjenanet Mustapha Biskri, exclu lors du match contre l'AS Khroub pour «mauvais comportement envers officiel» a été sanctionné de deux matchs de suspension à partir du 10 février. L'entraîneur des gardiens du RC Relizane Hammou

Bouabdellah, exclu pour «propos injurieux pourtant atteinte à la dignité et à l'honneur», est suspendu pour un mois et 100.000 DA d'amende. Le défenseur de l'USM El Harrach Fares Benabderrahmane, sorti par l'arbitre pour «jeu brutal» lors de la défaite face au MC El Eulma (2-0) pour le compte de la 18e journée de Ligue 2, a écopé de deux matchs de suspension.

## LIGUE 1 (18E JOURNÉE) : Le CRB conforte sa position de leader, l'ESS s'offre le derby des Hauts-Plateaux

Le CR Belouizdad, difficile vainqueur dans le derby face au NA Hussein-Dey (1-0), a conforté sa position de leader du championnat de Ligue 1 de football, à l'occasion de la 18e journée disputée lundi.

Sur la pelouse flamboyante du stade olympique du 5-juillet, le Chabab s'en est remis à Bousseliou (73e), entré en cours de jeu cinq minutes plus tôt, pour crucifier les «sang et or», qui se sont contentés de défendre durant pratiquement toute la partie Le Chabab, qui restait sur une élimination sans gloire en 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie, compte provisoirement six points d'avance sur son dauphin le MC Alger, ce dernier compte un match en retard à disputer face au Paradou AC.

De son côté, le Nasria stagne à la 15e place de premier relégable, et reste sérieusement menacé par le spectre de la relégation. La JS Kabylie s'est heurtée à une solide formation du Paradou AC (0-0), ratant l'occasion de s'emparer de la position du dauphin dans son antre du 1e-novembre de Tizi-Ouzou.

Le PAC poursuit sa mission de sauvetage et s'éloigne un peu plus de la zone rouge.

L'ES Sétif, sur sa lancée, a nettement dominé son voisin du CABB Arreridj (3-0) dans un derby des hauts-plateaux à sens clos.

En l'absence de sa nouvelle pépite Ishak Boussouf, retenu en équipe nationale des moins de 20 ans (U20), l'Entente a réussi à faire la différence grâce à Saâdi (10'), Draoui (44'), et Amoura (90'+3').

Un succès qui permet aux Sétifiens de remonter à la 4e place au tableau en compagnie du CS Constantine avec 27 points chacun.

L'«Aigle Noir» reste vaincu depuis le début de la deuxième partie de la saison et se relance dans la course au titre.

En revanche, le CS Constantine a raté l'occasion de monter sur le podium, en se faisant accrocher devant son public face au MC Oran (1-1).

Les visiteurs ont pris l'avantage dès la 4e minute de jeu grâce à Benhamou, avant que les locaux n'égalisent en seconde période par le buteur maison Belkacemi (55'). Le club constantinois échoue ainsi à confirmer son net succès décroché lors de la précédente journée à Alger face à l'USMA (3-1), et fait encore une fois preuve de fébrilité sur ses bases.

Il s'agit du deuxième match nul de suite pour les Oranais, tenus en échec lors de la 17e journée devant leurs supporters face à l'ES Sétif (1-1), mais restent tout de même invaincus depuis l'entame de la phase retour.

L'USM Alger, qui restait sur deux défaites de suite, n'a

pas fait mieux qu'un match nul en déplacement face à l'AS Ain M'lila (1-1).

Pourtant, les Algérois ont pris l'avantage en seconde période grâce à Hamra (56'), avant que les locaux ne remettent les pendules à l'heure par l'entremise de Ziad (71').

L'USMA, champion d'Algérie sortant, décroche son premier point depuis le début de la phase retour, alors que l'ASAM enchaîne un deuxième match sans victoire, et fait du surplace, elle qui a entamé la phase retour en battant le MC Alger à domicile (1-0).

L'USM Bel-Abbès a renoué avec la victoire, en battant le NC Magra (3-1), grâce à un triplé signé Belhocini, ce dernier était à deux doigts de s'engager lors du mercato d'hiver avec le club qatari d'Al-Sadd, avant que la transaction ne tombe à l'eau.

Une belle réaction des joueurs d'Abdelkader Iaïche qui montent à la sixième place en compagnie du MCO et de l'USMA.

L'ASO Chlef, grâce à sa nouvelle recrue hivernale Boulaouidit, a aligné une deuxième victoire de suite, en battant à domicile la lanterne rouge l'US Biskra (2-1), dont la mission pour le maintien se complique davantage.

En ouverture de cette 18e journée, le MC Alger a difficilement disposé samedi à domicile de la JS Saoura (1-0) grâce à un coup franc direct de Bourdim, dans un match disputé à huis clos.

La 19e journée de la Ligue 1 se jouera samedi prochain, et sera marquée par le «big derby» de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger, alors que le leader se rendra du côté des Zibans pour affronter l'US Biskra.

### Résultats complets et classement

AS Ain M'lila - USM Alger 1-1  
ES Sétif - CA Bordj Bou Arreridj 3-0  
ASO Chlef - US Biskra 2-1  
USM Bel-Abbès - NC Magra 3-1  
CS Constantine - MC Oran 1-1  
JS Kabylie - Paradou AC 0-0  
CR Belouizdad - NA Hussein-Dey 1-0  
**Joué samedi :**  
MC Alger - JS Saoura 1-0

Classement :	Pts J
1). CR Belouizdad	36 1 8
2). MC Alger	30 17
3). JS Kabylie	29 1 8
4). ES Sétif	27 1 8
--). CS Constantine	27 1 8
6). MC Oran	25 1 8
--). USM Alger	25 1 8
--). USM Bel-Abbès	25 1 8
9). ASO Chlef	24 1 8
10). AS Ain M'lila	23 1 8
--). JS Saoura	23 1 8
12). Paradou AC	22 17
--). CABB Arreridj	22 1 8
14). NC Magra	18 1 8
15). NA Hussein-Dey	15 1 8
--). US Biskra	15 1 8

## EUROPA LEAGUE - HOOLIGANISME : FC Bruges-MU sous haute sécurité

Le match entre le club belge du FC Bruges et les Anglais de Manchester United, prévu demain dans le cadre des 1/8 de finale (aller) de l'Europa League de football, est considéré à «très haut risque» et fera l'objet de mesures de sécurité exceptionnelles, selon le bourgmestre (maire) de Bruges.

La police de Bruges a pris diverses mesures de précaution à l'approche du match opposant les deux clubs vu la rivalité entre les fans des deux formations. En août 2015, la venue du club anglais avait provoqué de violents affrontements entre supporters.

La police veut éviter de nouveaux incidents. Les forces de l'ordre attendent 1.500 supporters anglais. D'après l'agence Belga, la rencontre est considérée comme à risque en raison des affrontements qui avaient éclaté entre les supporters des deux formations lors de leur barrage de Ligue des champions en 2015.

Pour éviter de tels incidents, la police locale a notamment contacté la société flamande de transports en commun De Lijn et les compagnies de taxi de Bruges pour leur demander de ne pas «mélanger» les supporters des deux clubs.

Les établissements de restauration dans un rayon d'un kilomètre autour du stade et dans certains quartiers du centre-ville ne sont en outre pas autorisés à servir des boissons dans du verre.

La majorité des supporters anglais devraient passer la nuit dans le centre de Bruges. La police locale déploiera donc des hommes supplémentaires et procédera également à des contrôles sur les routes menant au stade.

APS

## LIGUE 1 (CLASSEMENT DES BUTEURS) : Belhocini file en tête avec 10 buts

L'attaquant providentiel de l'USM Bel-Abbès, Abdennour Belhocini, auteur d'un triplé lundi lors de la victoire de son équipe à domicile face au NC Magra (3-1), s'est emparé de la tête du classement des buteurs avec 10 buts, à l'issue de la 18e journée, disputée lundi.

Belhocini (23 ans) a réalisé un «coup de chapeau» (8', 42', 75'), permettant à son équipe de renouer avec la victoire, après deux défaites de suite concédées depuis le début de la phase retour.

Muet lors du match nul concédé à la maison face au MC Oran (1-1), l'attaquant du



CS Constantine Mohamed Amine Abid recule à la deuxième place du classement avec 8 réalisations, devant Mohamed Tiaïba (AS Aïn M'lila) qui détient 7 buts.

Le premier défenseur à l'honneur dans ce classement est le latéral droit de l'USM Alger Mohamed Rabie Meftah, auteur de 5 buts, soit le meilleur buteur de son équipe. L'attaquant du Paradou AC, Zakaria Naïdji,

prêté durant l'intersaison au club portugais de Gil Vicente (Div.1), a terminé meilleur

buteur du championnat lors du précédent exercice avec 20 réalisations.

### Top 5 du classement des buteurs :

1. Abdennour Belhocini (USM Bel-Abbès) 10 buts
2. Mohamed Amine Abid (CS Constantine) 8 buts
3. Mohamed Tiaïba (AS Aïn M'lila) 7 buts
4. Houssam Ghacha (ES Sétif) 6 buts
- . Ismaïl Belkacemi (CS Constantine) 6 buts
- . Youssri Bouzok (Paradou AC) 6 buts
5. Redouane Zerroum (NA Hussein-Dey) 5 buts
- . Samy Frioui (MC Alger) 5 buts
- . Rabie Meftah (USM Alger) 5 buts.

## BRÉSIL : L'Ivoirien Yaya Touré convoité par Botafogo

L'ancien capitaine de la sélection nationale de Côte d'Ivoire, Yaya Touré, pourrait débarquer au Brésil où il serait en pourparlers avec les dirigeants du club de football de Botafogo, 15e du championnat, a rapporté hier le site O Globoesporte.

Après avoir enrôlé le Japonais Keisuke Honda, les dirigeants du club au-

riverde lorgnaient une autre star du football mondial, l'ancien international ivoirien et ex-joueur de Manchester City, Yaya Touré, pour essayer de sortir l'équipe de la peu reluisante position qu'il occupe en championnat. D'après la même source, l'Ivoirien, aujourd'hui âgé de 36 ans et libre depuis son départ du Qingdao Huanghai (Chine), don-

nerait la priorité au Brésil pour la suite de sa carrière. Des négociations seraient déjà en cours entre les deux parties et une offre concrète aurait été formulée, indique encore O Globoesporte. Le club de Botafogo est 15e du championnat du Brésil avec un total de 43 points après 38 journées. La dernière position (20e) est occupée par Avaí avec 20 points.

### PUBLICITÉ

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DE LA COMMUNICATION

### Le Ministère de la Communication Organise

### *l'atelier « Presse numérique : Réalités et perspectives »*

Le Ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, M. Ammar Belhimer, supervisera le **20 février 2020**, à 10H00, à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information, le premier atelier de réforme de son secteur d'activité consacré à la presse numérique, sous le thème « la presse électronique : réalités et perspectives ».

Cette rencontre ouverte à tous les professionnels de la presse en ligne et aux experts et autres chercheurs dans le domaine, spécialistes et universitaires notamment, est une rencontre participative et inclusive.

Un rendez-vous qui a pour objectif d'établir un premier diagnostic de l'existant, un état des lieux permettant de jeter les bases d'une organisation efficace, cohérente et claire en harmonie avec les mutations rapides et profondes que connaît la presse numérique dans le monde et en Algérie.

Cette rencontre sera l'occasion d'une écoute attentive des idées, préoccupations, attentes et aspirations de tous les acteurs du champ numérique. Ce qui sera de nature à enrichir l'avant-projet de loi que le ministre de la Communication présentera à cette même occasion et qui constituera la première référence légale en la matière en Algérie.

**Clash Guendouzi-Arteta à Dubaï**

Les deux hommes auraient eu une violente dispute qui s'est poursuivie jusqu'à l'hôtel des joueurs londoniens. Arteta a déclaré que c'était une décision tactique mais a également fait allusion à un problème disciplinaire avec Guendouzi après le match dimanche, lorsque l'entraîneur-chef d'Arsenal a déclaré qu'il avait sélectionné des joueurs qui « se comportaient mieux » au club. « La raison (de son absence) en est que les joueurs qui, à mon avis, s'entraînent mieux, se comportent mieux et sont plus appliqués à livrer sur le terrain ce que nous voulons, sont les joueurs qui sont choisis. » C'était la première fois de la saison que Matteo Guendouzi ne faisait pas partie de l'équipe d'Arsenal sur la feuille de match alors qu'il était valide ou qualifié pour disputer la rencontre.



**JÉRÔME BOATENG ÉVOQUE LE RACISME**

Le défenseur central du Bayern Munich a évoqué et regretté l'acte raciste qui s'est déroulé lors du match de coupe entre Schalke 04 et le Hertha Berlin.

Au début du mois, un incident raciste s'est produit à Gelsenkirchen en Allemagne lors de la rencontre de Coupe entre Schalke 04 et le Hertha Berlin. Jordan Torunarigha (22 ans), international allemand espoir dont le père est Nigérian a été victime de cris de singe et a fondu en larmes sur le terrain. Un incident très regrettable, sur lequel Jerome Boateng a réagi pour l'agence SID : "Ça m'a choqué, et ça fait mal. Voir un jeune en Allemagne pleurer sur le terrain parce qu'il subit des attaques racistes, c'est très triste".

Il affirme avoir aussi été touché par des actes de ce genre par le passé : "Oui, ça m'est arrivé aussi de temps à autre en Bundesliga. Malheureusement, on ne peut pas toujours bien localiser la source des injures et on ne veut pas leur faire le plaisir de montrer qu'on est touché." continue-t-il.

**Sterling a tranché pour son avenir !**

Raheem Sterling, star de Manchester City annoncée notamment dans le viseur du Real Madrid, semble avoir les idées claires au sujet de son avenir.

Alors que la participation de Manchester City aux compétitions européennes pour les deux prochaines saisons est remise en doute, l'avenir de certains cadres du club fait couler beaucoup d'encre. Raheem Sterling est l'un des Mancuniens à animer les rubriques mercato ces derniers jours. Son nom est notamment annoncé dans le viseur du Real Madrid, mais son agent a récemment annoncé que son protégé « se concentre uniquement sur Manchester City et ne sera pas distrait par les discussions sur les transferts vers un club pour le moment ». D'après les informations de Gianluca Di Marzio, l'international anglais aurait l'intention de rester à Manchester City la saison prochaine. Lors d'une discussion avec ses joueurs, Pep Guardiola aurait annoncé son souhait de rester et Raheem Sterling l'aurait suivi, en lançant : « Cela vaut pour moi également ». A l'heure actuelle, l'ailier arrivé en provenance de Liverpool en 2015 est lié aux Citizens jusqu'en 2023.



**LIVERPOOL : ROBERTSON MENACÉ !**

Le latéral gauche écossais pourrait manquer le match retour face aux Colchonos en cas de carton jaune ce soir. Il devrait être titularisé ce soir pour ce choc des 8es de finale de la Ligue des champions la phase finale de la Ligue des champions démarre ce soir avec une rencontre entre le Borussia Dortmund et le PSG mais aussi Atlético Madrid - Liverpool. Le vainqueur de l'édition passée continue de remettre son titre en pool. Le vainqueur de la finale aller de la Ligue des champions. Mais jeu lors des huitièmes de finale aller de la Ligue des champions. Une suspension. En cas de carton jaune, Andrew Robertson manquera le match retour. Une absence qui pourrait avoir des conséquences selon le scénario du match aller.

**Grosse inquiétude pour N'Golo Kanté**

Sorti sur blessure lundi soir avec Chelsea, N'Golo Kanté a été touché aux adducteurs, et Frank Lampard n'a pas affiché un discours rassurant sur l'international français.

Alors que Chelsea recevait Manchester United lundi soir (0-2), N'Golo Kanté a été contraint d'abandonner ses coéquipiers au bout de dix minutes de jeu suite à une blessure aux adducteurs. Et Frank Lampard, interrogé en conférence de presse après la rencontre, n'a pas semblé très optimiste sur la durée d'indisponibilité du milieu de terrain français : « C'est une blessure aux adducteurs. On va devoir l'évaluer mais cela n'a pas l'air bon », a confié l'entraîneur de Chelsea.



**Ramos vers la sortie ?**

Sergio Ramos (33 ans) pourrait quitter le Real Madrid, au terme de son contrat.

D'après les informations relayées par Eduardo Inda, lors de l'émission El Chiringuito, le défenseur madrilène pourrait partir, en juin 2021. "C'était prévu que le Real Madrid donne 2 ans de plus, mais ils sont en train de faire machine arrière. S'il n'a qu'un an de plus, Sergio Ramos quittera le Real Madrid. Certains au sein de la direction estiment qu'il n'y a pas de raison pour faire une exception avec Ramos", a-t-il expliqué. Le capitaine madrilène a disputé 22 matchs de Liga et 4 rencontres de Ligue des Champions, cette saison.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général Abdelmajjid CHERBAL

Directeur de la rédaction Abdelmajjid TAREB

Publicité : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Redaction Administration: «3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TEL : 023.38.47.97/023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## Un Médiateur de la République pour veiller au respect des droits des citoyens

Karim Younes, nommé lundi Médiateur de la République, a indiqué que cette instance veillera au respect des droits des citoyens par les institutions de l'Etat et les collectivités locales et à l'amélioration du service public, contribuant ainsi à l'édification d'une Algérie nouvelle.

«Le Président de la République m'a chargé d'une mission sensible en me nommant Médiateur de la République. Je suis conscient du poids et de la dimension de cette mission dans la contribution à l'édification d'une Algérie nouvelle, une Algérie plus juste, plus équitable et plus à même de répondre aux aspirations de tous les citoyens», a déclaré à la presse M. Younes au terme de l'audience que lui a accordée le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Pour M. Karim Younes, la création de l'instance «Médiateur de la République, en tant que nouveau mécanisme de régulation et d'organisation de l'Etat, s'impose de par son rôle et sa fonction de médiation et de recours pour les citoyens en matière de respect des droits et libertés par les administrations, les institutions de l'Etat, les Collectivités locales, les Etablissements publics et toute instance assurant le Service public. Tout citoyen peut recourir au Médiateur de la République s'il considère que l'un de ses droits a été bafoué ou même pour alerter sur une urgence, dans le cadre de la loi», a-t-il affirmé.

Expliquant le travail du Médiateur de la République, Karim Younes a précisé que hormis les questions liées à la sécurité de l'Etat, à la Défense nationale et à la politique extérieure, le Médiateur de la République peut recueillir toutes les informations qu'il juge nécessaires dans toute affaire portée devant lui.

M. Younes s'est engagé, en fin, à œuvrer inlassablement pour être à la hauteur de la confiance placée et s'acquitter pleinement de ses missions de Médiateur de la République.

L'ancien coordonnateur de l'Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM), Karim Younes a été nommé, lundi, médiateur de la République par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Né le 1er janvier 1948 à Béjaïa, Karim Younes est un homme politique et écrivain dont œuvre comprend plusieurs ouvrages sur l'histoire contemporaine de l'Algérie.

Licencié de français de l'Université d'Alger en 1978, il a été président de l'Assemblée populaire nationale (APN) de juin 2002 à juin 2004.

Il a été secrétaire d'Etat puis ministre de la Formation professionnelle de juin 1997 à mai 2002.

## PRÉSIDENTE

### Le Président Tebboune se réunit avec les walis de la République à l'issue de leur rencontre avec le Gouvernement

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a tenu lundi au siège de la Présidence une réunion avec les walis de la République à l'issue de la rencontre Gouvernement-walis, a indiqué un communiqué de la Présidence.

Lors de cette réunion, qui a eu lieu en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et du Médiateur de la République, Karim Younes, «M. Tebboune a écouté les préoccupations des walis et réitéré les orientations contenues dans son allocution d'ouverture, dimanche, de la rencontre Gouvernement-walis», a ajouté la même source. «Partant de sa longue expérience sur le terrain, le Président de la



République a donné des orientations complémentaires pour une meilleure maîtrise du traitement des problèmes de développement en vue de renforcer le rôle économique

des Collectivités locales et d'aider les startups à la création d'opportunités d'emplois et de richesses pour lutter contre le chômage et améliorer la vie des citoyens et leur cadre de vie à

la faveur d'un développement national équilibré éliminant les disparités sociales et encourageant les compétences nationales», a conclu le communiqué.

## ALGÉRIE-FMI

### M.Djerad reçoit une délégation du Fonds monétaire international

Le Premier ministre M. Abdelaziz Djerad a reçu hier à Alger, une délégation du Fonds monétaire international (FMI) conduite par M. Jafar Modjared, Directeur exécutif accompagné de M. Jihad Azour, directeur de département Moyen Orient et Asie Centrale au sein de cette instance internationale, ont indiqué les services du premier ministre dans un communiqué. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des «missions périodiques des experts du FMI» au titre des consultations avec l'ensemble des pays membres a été l'occasion pour les deux parties de souligner la qualité de leurs rapports, a indiqué la même source.

Par ailleurs, cette entrevue a permis au Premier ministre d'informer ses interlocu-

teurs sur la situation et les perspectives de développement de l'économie nationale, ainsi que sur les pistes privilégiées par le nouvel exécutif, dans l'objectif d'améliorer la gouvernance économique et financière du pays, liton dans le communiqué.

Cette entrevue a donné également lieu à un échange de vues sur les voies et moyens à même de permettre de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'institution financière internationale.

Etaient présents à cette rencontre, le ministre des Finances, M. Abderrahmane Raouya et le Gouverneur de la Banque d'Algérie M. Aïmen Benabderrahmane, fait savoir la même source.

## BREXIT:

### Londres refusera que l'UE lui impose ses règles

Le gouvernement britannique n'acceptera pas que l'Union européenne lui impose certaines règles en matière d'environnement, de droit du travail ou d'aides d'Etat dans sa future relation avec le continent, a prévenu lundi le négociateur britannique sur le Brexit, David Frost.

«Il est essentiel pour nous de pouvoir établir des lois qui nous conviennent, de revendiquer le droit que possède tout autre pays non membre de l'UE dans le monde», a affirmé M. Frost lors d'une intervention à l'Université libre de Bruxelles (ULB). «Il ne s'agit pas d'une simple position de négociation qui pourrait changer sous la pression. C'est l'objectif même de l'ensemble du projet», a insisté le négociateur du Royaume-Uni, qui est entré depuis son départ de l'UE le 31 décembre dans une période de transition jusqu'à la fin de l'année. Le discours très attendu de M. Frost a lieu au moment où les Etats membres de l'UE élaborent un mandat pour leur propre négociateur, Michel

Barnier, fixant leurs objectifs et leurs lignes rouges dans la négociation.

Les Européens souhaitent que le Royaume-Uni s'engage dans la future relation à respecter les mêmes règles que l'UE, voire à s'y adapter «au fil du temps» dans plusieurs domaines (environnement, concurrence, fiscalité, droit du travail...) afin d'éviter les distorsions de concurrence, en échange d'un accès privilégié au marché européen. Ces garanties semblent indispensables aux Européens étant donné la proximité géographique et économique du Royaume-Uni.

L'UE aimerait également que la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) garde le dernier mot pour interpréter le droit de l'Union, en cas de différend entre Londres et Bruxelles. «Penser que nous pourrions accepter une supervision de l'UE sur des questions dites d'égalité des conditions de concurrence («level playing field», ndr), c'est ne pas comprendre l'inté-

rêt de ce que nous faisons», a commenté M. Frost. «Comment réagiriez-vous si le Royaume-Uni exigeait que, pour se protéger, l'UE s'harmonise de manière dynamique avec nos lois nationales décidées à Westminster et les décisions de nos propres régulateurs et tribunaux?», a-t-il interrogé.

M. Frost a rappelé que Londres espérait conclure un accord de libre-échange du même type que ceux récemment négociés par l'UE avec le Canada ou le Japon. «Pour faire court, tout ce que nous voulons c'est ce dont bénéficient les autres pays indépendants», a-t-il résumé.

«S'il est donc vrai, comme nous l'ont dit nos amis de la Commission et des 27, que l'UE souhaite une relation durable et viable (...), la seule façon de progresser est de s'appuyer sur cette approche d'une relation d'égal à égal», a-t-il conclu.

Les négociations entre Londres et Bruxelles devraient commencer début mars et s'achever d'ici la fin de l'année.

## ZONE DE LIBRE ÉCHANGE ALGÉRIE-L'UE :

### Consultation des opérateurs et experts

Le ministère du Commerce engagera des consultations élargies avec les opérateurs économiques et les experts pour l'évaluation de l'Accord d'association avec l'Union européenne (UE) dans le but de trancher sur la possibilité de création de la Zone de libre échange Algérie-UE, a indiqué, lundi à Alger, le ministre du Commerce, Kamel Rezig. Dans une déclaration à la presse en marge de la clôture de la Rencontre Gouvernement-Walis, M. Rezig a fait savoir que son département «organisera la semaine prochaine un atelier au niveau du Palais des expositions qui verra la participation d'opérateurs économiques en vue de l'évaluation des accords bilatéraux en vigueur (Accord d'association Algérie-UE, Grande zone arabe de libre échange, Accord préférentiel avec la Tunisie et projet de la Zone de libre-échange continentale africaine, ZLECAF)». «Cet atelier permettra de définir les

points forts et les points faibles de ces zones», a-t-il précisé ajoutant que «les consultations seront élargies ensuite aux experts avant de soumettre les recommandations finales au Gouvernement». «C'est au Gouvernement de dire quoi faire et de trancher si nous devons procéder, en septembre prochain, au démantèlement tarifaire restant (avec l'UE) ou pas (...). Nous allons voir tous cela, mais soyez assurés que nous défendrons l'intérêt de l'Algérie ou qu'il soit», a soutenu M. Rezig. Pour rappel, l'Algérie est liée par un Accord d'association à l'UE, signé en 2002 et entré en vigueur en 2005. Cet accord porte sur le démantèlement tarifaire progressif jusqu'à la création de la ZLECAF en 2020. Les données du Commerce extérieur montrent la domination des produits européens dans les échanges commerciaux bilatéraux en contre partie d'exportations algériennes faibles.

«PRÉTENDUE RÉCLAMATION DES FORCES DE MAINTIEN DE L'ORDRE»:

## DÉMENTI CATÉGORIQUE DE LA DGSN

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a apporté hier «un démenti catégorique» aux publications d'un site «tendancieux» utilisant une page «Facebook» sur «une prétendue réclamation des éléments des forces de l'ordre concernant un volume horaire de travail excessif sans repos compensatoire», soutenant que ces informations «dénuées de tout fondement» s'inscrivent dans le cadre de «campagnes systématisées et ciblées orchestrées régulièrement par le propriétaire de cette page contre le corps de la Police et ses éléments».

La DGSN «apporte un démenti catégorique à des publications attentatoires au corps de la Sûreté nationale» via «Facebook» d'un site tendancieux, dont deux successives en date du 16 février, sur «une prétendue réclamation des éléments des forces du maintien de l'ordre

concernant un volume horaire de travail excessif sans repos compensatoire», indique la DGSN dans un communiqué. Affirmant que ces informations «sont dénuées de tout fondement», la DGSN précise que «cette page, appartenant à l'un des ennemis du pays à l'étranger, tente par ses publications à porter atteinte à l'image et à la réputation du corps de la Sûreté nationale et au moral des éléments de la Police».

La DGSN fait état, à ce propos, d'une «plainte officielle déposée devant les juridictions compétentes contre le concerné et toute autre personne dont l'implication serait révélée par l'enquête dans les campagnes systématisées et ciblées orchestrées régulièrement par le propriétaire de cette page contre le corps de la Police et ses éléments», ajoute la même source.

La DGSN assure qu'elle suivra cette affaire jusqu'aux résultats de l'enquête judiciaire.